

esse.ca

LA PRESSE

LP2

LA BANDE DES DOUZE

PAGE 1 OCEAN'S TWELVE

ACTUEL
POUR EN FINIR
AVEC LES PARTYS
DE BUREAU
 PAGE 1

FORUM
FRANÇOISE
DAVID RÉPOND
À NOS LECTEURS
 PAGE A21

ÉTUDE
LA POLLUTION
INDUSTRIELLE
EN HAUSSE
AU CANADA
 PAGE A14

Le ministre Cotler autorise l'extradition de Vito Rizzuto

ANDRÉ CÉDILOT

À trois jours de la date limite fixée par la loi, le ministre de la Justice du Canada, Irwin Cotler, a finalement autorisé, hier, l'extradition du chef de la mafia canadienne, Vito Rizzuto, que les États-Unis veulent juger pour gangstérisme relativement à un triple meurtre commis à New York, en 1981.

Issue d'une réflexion de huit mois, la décision tient sur 14 pages. Le ministre l'a signée mardi, mais ce n'est qu'hier qu'elle a été acheminée aux avocats de Rizzuto. Des copies pourraient être disponibles une fois que le chef mafieux de 58 ans l'aura lue, a indiqué son avocat, Pierre Morneau. Il lui rendra visite en prison, aujourd'hui, pour lui parler d'un appel.

En gros, la décision du ministre Cotler vient entériner le jugement rendu le 8 avril par le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, décrétant que les documents de preuves américains étaient suffisamment solides pour justifier le renvoi du caïd italien, incarcéré depuis le 20 janvier.

» Voir RIZZUTO en page A2

AUTRES TEXTES

L'extradition autorisée, pages A2 et A3

Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE
C'est bien beau la guignolée, mais n'oublions pas aussi d'aider nos joueurs de hockey.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	AFFAIRES 14
Bandes dessinées	AFFAIRES 14
Bridge	AFFAIRES 12
Décès	AFFAIRES 12, 13
Feuilleton	AFFAIRES 14
Forum	A 21 à 23
Horaire télévision	ACTUEL 8
Loteries	A 12
Mots croisés	AFFAIRES 14 et SPORTS 12
Mot mystère	AFFAIRES 14
Observateur	AFFAIRES 10
Petites annonces	AFFAIRES 10 et AFFAIRES 2
Trait d'union	LP2 26 et 27

Météo
 Ciel variable en matinée, maximum -1, minimum -5, plus de détails en page SPORTS 16

6 21924 98765 1

Hydro-Québec Une facture plus élevée pourrait financer la santé et l'éducation

CAILLÉ SOUHAITE LA FIN DE L'ÉLECTRICITÉ À RABAIS

HÉLÈNE BARIL

Le président d'Hydro-Québec, André Caillé, croit qu'il faut éliminer le bloc d'électricité réservé pour tous les clients du Québec à 2,79 cents le kilowattheure et obliger tout le monde à payer le prix du marché, soit autour de 7 cents le kilowattheure. Une telle décision ferait passer les profits d'Hydro de 2 milliards à 5 milliards par année et donnerait au Québec la marge de manoeuvre qui lui fait cruellement défaut pour financer les services de santé et d'éducation, a-t-il expliqué hier, en marge d'une allocution devant l'Association des MBA du Québec.

» Voir HYDRO en page A6

UNICEF Plus de la moitié des enfants sur terre victimes de « graves privations »



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE © Selon l'UNICEF, 90 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, 400 millions n'ont pas accès à l'eau potable, 640 millions n'ont pas de logement digne de ce nom et 140 millions n'ont jamais mis les pieds dans une école même s'ils ont l'âge pour le faire. Sur la photo, une petite fille de 2 ans qui mendie à Mumbai, en Inde.

« Nous n'avons pas tenu les promesses prises en faveur de l'enfance »

MARC THIBODEAU

Plus de la moitié des deux milliards d'enfants de la planète sont victimes de « graves privations », souligne l'UNICEF dans un nouveau rapport qui met en relief les risques posés par la pauvreté, la multiplication des conflits armés et la propagation du VIH.

« Lorsque la moitié des enfants du monde grandissent en ayant faim et en mauvaise santé, lorsque les écoles sont prises pour cibles et que des villages entiers se dépeuplent à cause du sida, nous n'avons pas tenu les promesses prises en faveur de l'enfance », a déclaré hier la directrice générale de l'organisme onusien, Carol Bellamy, en présentant le rapport, intitulé *L'Enfance en péril*, à Londres.

» Voir UNICEF en page A8

LA GRÈVE SE POURSUIT DE PLUS BELLE À LA SAQ

Les syndiqués rejettent massivement les dernières offres patronales

TRISTAN PÉLOQUIN

La grève à la Société des alcools du Québec se poursuit de plus belle. Suivant les recommandations de leurs dirigeants syndicaux, les 3800 employés de magasin et de bureau ont dit non, hier, dans une proportion de 88 % aux dernières offres patronales.

Sur le plan salarial, l'offre déposée dimanche dernier par la partie patronale prévoyait des hausses de 2 % par année jusqu'en 2011, date d'échéance de la convention.

Pour les années 2003 et 2004, un forfait rétroactif équivalant à 2 % du salaire d'une année était offert, à condition toutefois que les quelque 3800 griefs en suspens soient abandonnés.

» Voir SAQ en page A8

QUÉBEC CONFIRME
UNE NOUVELLE
GARANTIE DE PRÊT
DE 750 MILLIONS
À BOMBARDIER

LA PRESSE AFFAIRES PAGE 1

125\$
DE RABAIS
 sur présentation de ce coupon

applicable à l'achat d'une paire de lunettes complète de prescription à prix régulier (verres et monture). Voir détails en succursale. Un coupon par client. Ne peut-être jumelé à toute autre promotion. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2004.

GREICHE SCAFF
 OPTOMÉTRISTES
 www.greiche-scaff.com

Achetez maintenant
 et payez en 12 versements
sans intérêt

Sur approbation de crédit.

Examen de la vue
 Vaste choix de montures signées
 (514) 336-4444
 Sans frais 1 877 667-2020

VITO RIZZUTO L'EXTRADITION AUTORISÉE

Longs délais, chances minces



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Il ne fallait pas penser que le ministre de la Justice allait ramer très fort pour Vito Rizzuto. Il n'y avait aucune raison de le faire, d'ailleurs. Deux juges ont déjà rejeté l'argument juridique central du chef mafieux. Irwin Cotler avait toutes les raisons d'envoyer Rizzuto voir ailleurs s'il a une bonne défense.

Ce n'est pas avec tous les pays que le Canada a signé des traités d'extradition, c'est-à-dire une entente pour prévoir l'envoi d'une personne recherchée par la justice d'un autre pays. Ces traités sont autant un engagement à collaborer qu'une reconnaissance de la confiance qu'on porte au système judiciaire de ce pays. Une confiance limitée : on peut exiger, par exemple, que la peine de mort ne soit pas ap-

Quand, comme Vito Rizzuto, on peut s'offrir six avocats, ce qui est simple et rapide peut devenir long et compliqué.

pliquée.

En principe, l'extradition doit être rapide et peu procédurière. Le pays requérant — ici les États-Unis — n'a qu'à présenter sommairement le résumé écrit de sa preuve. Il n'est pas question d'entendre des témoins, de jauger la crédibilité des témoignages, bref, ce n'est pas un procès. Y a-t-il de la preuve sur l'essentiel ? Si oui, c'est un passeport pour le Sud.

Quand, comme Vito Rizzuto, on peut s'offrir six avocats, ce qui est simple et rapide peut devenir long et compliqué.

Voilà bientôt un an que l'homme est emprisonné. Et malgré la décision du ministre, il ne faut pas s'attendre à ce qu'il prenne l'avion dans les prochains mois. Rizzuto a 30 jours pour s'adresser à la Cour d'appel du Québec. S'il échoue, il pourra alors demander à être entendu par la Cour suprême.

Quel est l'argument central de Rizzuto ? La prescription. La prescription, c'est l'extinction d'un droit après un certain temps. Or, dans une affaire d'extradition, le juge doit s'assurer que le crime n'est pas « prescrit » : qu'on peut encore poursuivre l'accusé.

Normalement, en droit criminel anglo-saxon (Royaume-Uni, États-Unis, Canada, etc.), les crimes sont « imprescriptibles ». Théoriquement, une personne peut être poursuivie pour un crime qu'elle a commis il y a 70 ans.

Si Rizzuto était accusé de meurtre, il n'y aurait aucun problème de prescription. Mais ce n'est pas le cas : il est accusé de gangstérisme (*racketeering*) en vertu du RICO Act, la loi antigang américaine. C'est une loi d'exception fédérale qui prévoit une prescription de cinq ans — justement parce qu'elle donne des pouvoirs exceptionnels à la poursuite.

Selon un délateur du FBI, Rizzuto a participé à un complot pour meurtres en 1981 et à trois meurtres la même année à la demande du clan Bonnano. Le calcul est simple, dit la défense : 1981 + cinq ans égale 1986. Au-delà de cette limite, la poursuite n'aurait plus de droit d'action.

Ce à quoi les procureurs américains répondent que le crime, justement, n'est ni complot ni meurtre, mais bien gangstérisme. Un crime « continu », qui comprend notamment les meurtres et le complot, mais bien d'autres choses. Le FBI pense pouvoir démontrer que jusqu'au début des années 2000, Rizzuto était en contact avec le clan Bonnano, participait à des réunions du gang, et donc que le crime se poursuivait. Il n'y aurait pas prescription, donc.

La question est sérieuse. L'avocat-vedette (notamment d'O.J. Simpson) et prof à Harvard, Alan Dershowitz (grand ami du ministre Cotler, soit dit en passant), a été embauché comme expert par la défense et a dit que les accusations ne tiendraient pas la route aux États-Unis.

Possible, mais loin d'être certain. La jurisprudence n'est pas claire là-dessus et, au fond, ce sera au juge américain de dire si cette défense est valide ou pas. C'est ce qu'ont déjà dit le juge Jean-Guy Boilard, puis le juge François Doyon, et c'est ce que risquent de dire les trois juges de la Cour d'appel qui entendront l'affaire quelque part ce printemps.

Question : Rizzuto pourrait-il être accusé carrément de meurtre ? Techniquement, oui. Mais dans l'État de New York, le seul témoignage d'un délateur — c'est en gros ce qu'a le FBI — ne peut suffire à soutenir une accusation de meurtre. Il faut une preuve indépendante impliquant directement l'accusé.

D'autre part, si Rizzuto est extradé, il sera impossible de lui faire un procès pour autre chose que gangstérisme : le traité prévoit qu'on peut être jugé uniquement pour le crime qui a été invoqué lors de l'extradition. Il faudrait libérer Rizzuto, l'arrêter de nouveau au Canada, redemander une extradition... Ce n'est pas dans les cartes. Pour l'instant, Rizzuto est ciblé par le FBI, pas par l'État de New York.

Il passera probablement la plus grande partie de l'année au pays, gagne ou perd. Mais si les délais sont longs, ses chances sont minces.



Vito Rizzuto, lors de son passage en cour municipale, en décembre 2003.

PHOTO ROBERT NADON, LA PRESSE ©

Le ministre Cotler autorise l'extradition de Vito Rizzuto

RIZZUTO
suite de la page A1

Du même coup, le ministre Cotler rejette l'argument principal de la batterie d'avocats de Rizzuto voulant que soient prescrites aux États-Unis les accusations de complots pour meurtres qui pèsent sur le chef mafieux montréalais. En vérité, sur le plan juridique, c'était la seule et unique question qu'a eu à trancher le ministre pour déterminer s'il y avait lieu de donner l'ordre d'extradition.

Essentiellement, le ministre estime qu'il n'a ni le devoir ni le pouvoir de se substituer à un tribunal étranger pour se prononcer sur la prescription de cinq ans prévue par la loi antigang américaine — le fameux RICO Act — dont se sont servies les autorités américaines pour inculper Rizzuto des trois meurtres.

Appel

« Le ministre est carrément passé à côté de la question, il n'a tout simplement pas appliqué la loi », s'est contenté de dire M^e Pierre Morneau, avocat principal de Rizzuto. Il entend faire de plus amples commentaires à l'issue de la rencontre qu'il doit avoir aujourd'hui avec son client.

Chose certaine, il portera la décision du ministre en Cour d'appel

du Québec. « Le gouvernement canadien a la *jurisdiction* requise pour éviter l'extradition d'une personne quand il y a prescription de l'accusation », d'insister M^e Morneau. Le cas échéant, le plus haut tribunal de la province devrait entendre la cause en même temps qu'elle sera appelée à réviser le jugement Boilard. L'avocat croit que l'audition en appel pourrait avoir lieu le printemps prochain.

Dans les coulisses de la police et de la Couronne fédérale, à Montréal, on n'est pas tellement surpris de la décision. « La loi est très claire et le ministre de la Justice ne peut faire autrement que d'extrader Rizzuto », affirmait-on depuis le début de l'affaire. Hier, on parlait d'une « petite victoire », puisqu'on est certain que le débat va se transporter en Cour d'appel.

Les avocats et les enquêteurs de la police de Montréal et de la Sûreté du Québec sont d'autant plus fiers qu'ils ont trimé dur pour présenter et soutenir l'importante requête des autorités américaines en montant rapidement un rigoureux profil criminel de Rizzuto et de ses associations mafieuses.

Pour M^e Ginette Gobeil et son

équipe, il s'agissait de démontrer la continuité des activités mafieuses de Rizzuto depuis les meurtres de 1981 et de son association avec le clan Bonanno de New York. En d'autres mots, que les trois meurtres n'étaient pas un événement isolé, mais qu'ils avaient été commis pour le compte de l'organisation dont il est un membre de longue date.

De toute évidence, Vito Rizzuto, l'un des rares « hommes d'honneur » de la Cosa Nostra au Canada, aurait fait sa marque au sein de la famille Bonanno en participant à la purge interne qui a coûté la vie à trois influents membres du clan, le 5 mai 1981. Les victimes, Alfonso Indelicato, Dominick Trincherà et Philippe Giaccone avaient été froidement abattus dans un lieu de rendez-vous du gang, à Brooklyn. Le trio cherchait à écarter le « parrain » du moment, Phil Rastelli, alors que celui-ci était en prison. Les restes ensevelis de deux d'entre eux viennent tout juste d'être retrouvés dans un terrain vague du secteur.

Le gouvernement américain a entrepris d'obtenir l'extradition de Rizzuto en début d'année après avoir reçu les confidences de plusieurs membres du clan Bonanno. Parmi eux, Salvatore Vitale était un homme de confiance et beau-frère du chef actuel du gang, Joseph Massino, récemment condamné à une longue peine d'emprisonnement.

ULYSSE NARDIN
SINCE 1846 LE LOCLE - SUISSE



ULYSSE I | Réf. 276-88

QUAND L'INNOVATION RENCONTRE
LA TRADITION ARTISANALE...

ULYSSE I. UN HOMMAGE À PLUS DE 150 ANS DE MAÎTRISE HORLOGÈRE.
MOUVEMENT AUTOMATIQUE MUNI D'UNE RÉSERVE DE MARCHÉ
ORIGINALE, CERTIFIÉ CHRONOMÈTRE PAR LE COSC. BOITIER OR ROSE 18 CT.
ÉTANCHE À 50 MÈTRES.

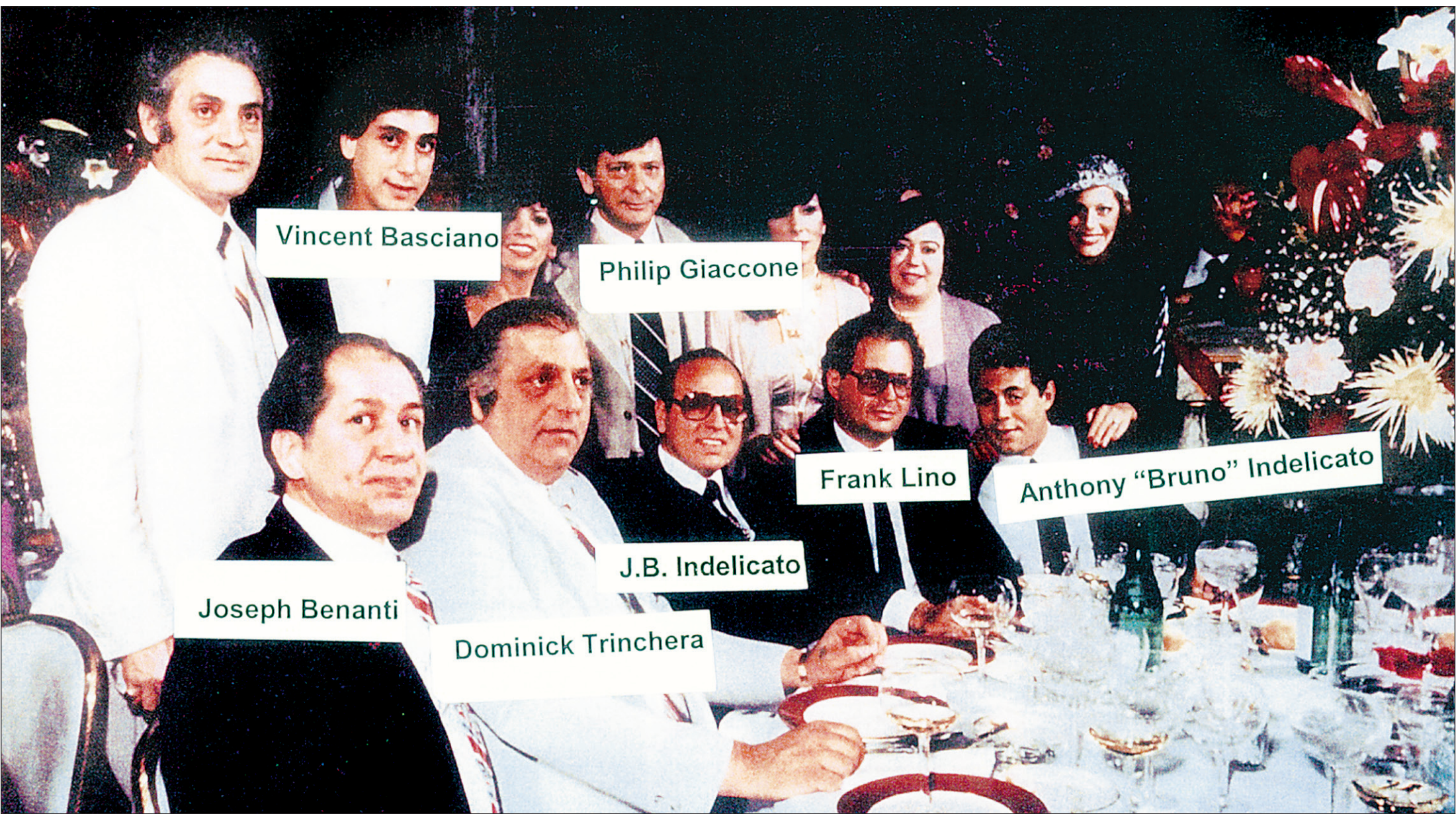
Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

Appel sans frais 1 888 883 8283

VITO RIZZUTO L'EXTRADITION AUTORISÉE



DOCUMENT JUDICIAIRE

Sur cette photo, on peut voir deux des victimes (Philip Giaccone et Dominick Trinchera) des trois meurtres survenus le 5 mai 1981, à New York, pour lesquels les autorités américaines viennent d'obtenir d'Ottawa l'extradition de Vito Rizzuto. Ce dernier fait face à 20 ans d'emprisonnement.

Le mafioso le plus puissant du Canada

Vito Rizzuto a fait sa marque dans le trafic de drogue, le prêt usuraire, le blanchiment d'argent et la fraude

ANDRÉ CÉDILOT

Si Vic Cotroni et son frère Frank, tous deux décédés, sont les figures les plus connues de la mafia au Canada, Vito Rizzuto n'en demeure pas moins le personnage dominant depuis près de 25 ans.

Bien qu'il ait eu les policiers canadiens aux trousses durant toutes ces années — la GRC surtout et la police de Montréal —, le destin a voulu que ce soient les autorités américaines qui le mettent hors de combat en obtenant son extradition pour trois meurtres survenus le 5 mai 1981, à New York. Il fait face à 20 ans d'emprisonnement.

Incarcé à Montréal depuis le 20 janvier, Rizzuto, 58 ans, est soupçonné d'avoir participé à l'élimination de trois « capitaines » de la famille Bonanno qui voulaient prendre la place du chef emprisonné, Phil Rastelli. Celui-ci avait plutôt désigné Joseph Messina pour assurer l'intérim.

Comme c'est la règle en pareil cas, Messina a fait appel à ses plus loyaux « soldats » pour exécuter l'important contrat. C'est ainsi que deux de ses lieutenants, Salvatore Vitale, qui est également son beau-frère, et Gerlando Sciascia — il était chargé de veiller aux intérêts de la famille Bonanno à Montréal — ont pris la tête de l'équipe de tueurs enrôlée pour éliminer les trois rebelles.

Venu de Montréal avec un autre mafioso appelé Emanuele (il vit encore ici, mais n'est pas visé par la demande d'extradition), Vito Rizzuto aurait été le premier à ouvrir le feu sur une des victimes, indique l'acte d'accusation rédigé à partir des confidences de Vitale et d'autres membres du clan Bonanno qui ont tourné leur veste. Rizzuto et son acolyte seraient ensuite rentrés au bercail.

Expérience mafieuse

Malgré son jeune âge, Rizzuto avait déjà une très bonne expérience de la mafia. Quelques années plus tôt, avec la bénédiction de la famille Bonanno, il avait aidé son père, Nick Rizzuto, à prendre le contrôle des activités mafieuses à Montréal.

Réfugié au Venezuela, chef-lieu des opérations des Caruana/Cuntrera, reconnus comme des courtiers planétaires en transport de drogue et en blanchiment d'argent, Nick Rizzuto et ses hommes ont mené une lutte sans merci à Paolo Violi, appelé à succéder au chef du clan calabrais, Vic Cotroni.

Entamée en 1976, cette guerre de pouvoir a fait une vingtaine de morts en six ans, au Canada et en Italie. Considéré comme un « homme d'honneur », Violi a eu droit au sort violent réservé aux mafieux de son rang : il a été abattu d'un coup de feu à la nuque à l'aide d'un fusil de chasse s'apparentant au fameux

lupara. Le crime a été commis dans le bar de Violi, rue Jean-Talon, à Saint-Léonard, loin des yeux de sa famille.

Selon la police, avant et après son exil forcé au Venezuela, entre 1976 et 1979, Vito Rizzuto a pris une part active à la guerre aux côtés d'autres hommes forts de la « famille », tels Agostino Cuntrera, Domenico Manno, Paolo Renda et Jos Lopresti. Arrivé avant lui à Caracas, son père Nick tirait les ficelles, tout en aidant les Caruana/Cuntrera à implanter leur formidable réseau de contrebande de drogue entre l'Amérique du Sud, l'Europe, le Canada et les États-Unis.

Les Siciliens au pouvoir

La suprématie des Siciliens à Montréal s'est, d'une certaine façon, confirmée le 16 novembre 1980 quand Vito Rizzuto et Jos Lopresti ont assisté au mariage du puissant mafioso Giuseppe Bono, à l'hôtel Pierre, à New York. La crème des hommes de la « famille » Bonanno était présente, dont Gerlando Sciascia, ainsi que d'autres gros bonnets de Cosa Nostra aux États-Unis, en Italie et au Canada.

Ironiquement, on retrouvait parmi eux les trois « capitaines » du clan Bonanno — Alphonse Indelicato, Dominick Trinchera et Philipp Giaccone — que la justice américaine dit avoir été assassinés par Rizzuto. De-

puis, Sciascia et Lopresti sont aussi tombés en disgrâce et ont été liquidés à New York et à Montréal.

Avec son père Nick — il est rentré au Canada en mai 1993 après cinq années en prison au Venezuela — et ses contacts dans le monde entier, et ses alliés siciliens, Vito Rizzuto n'a cessé depuis d'étendre son influence partout au Canada. Leur leadership n'a jamais été contesté. Ils font surtout dans le trafic de drogue à grande échelle, le prêt usuraire, le blanchiment d'argent et la fraude sous toutes ses formes (informatique, cartes de crédit, télémarketing, faillites, etc.).

Il possède, sous couvert bien sûr, plusieurs entreprises légitimes dans divers domaines, dont la restauration, l'environnement et l'informatique, au Québec, en Ontario et ailleurs. Il investit aussi dans l'immobilier et la Bourse. Il a déjà eu le contrat pour écouler l'or de Marcos, ancien dictateur des Philippines. On dit qu'il vaut plus de 150 millions.

Ici même dans le milieu interlope, il a réussi à entretenir de bons rapports avec les autres organisations criminelles, plus particulièrement les Hells Angels et le gang de l'Ouest. À moins de changement, les trois groupes régissaient jusqu'à récemment « en consortium » l'importation et la vente au gros de la drogue. La distribution dans la rue faisait également

l'objet d'un partage serré, comme l'a démontré une carte des territoires de l'île de Montréal déposée aux superprocès des motards.

Autre fait d'armes de Vito Rizzuto : au cours de sa carrière, il s'est tenu loin des palais de justice. Il a été condamné deux fois quand il était jeune — en 1965 pour avoir troublé la paix et en 1972, pour un incendie criminel. Depuis, il a été souvent sous la surveillance des policiers. Il a été filé, photographié, filmé, sa maison a été placée sur écoute, mais sans grand succès.

En 1987 et 1988, la police croyait l'avoir pour des importations de tonnes de haschisch dans les Maritimes et sur la Basse-Côte-Nord. Dans les deux cas, Rizzuto s'en est tiré devant le tribunal, dont une fois en raison d'une gaffe de la GRC. En faisant enquête sur une autre opération de contrebande concoctée par le gang, des policiers avaient installé un microphone dans une lampe de table d'un restaurant où Rizzuto et ses avocats se rencontraient durant le procès, en Nouvelle-Écosse. Il n'en fallait pas plus pour que le juge ordonne sa libération pour vice de forme !

Depuis près d'un an, la vie de Rizzuto se résume à la routine de la prison. Même s'il affiche un moral de fer, l'impatience se lit sur son visage chaque fois qu'il se présente devant le tribunal.

Les liens du sang

ANDRÉ CÉDILOT

La mafia montréalaise est plus que jamais une affaire de famille. Selon les experts, les liens de sang qui unissent le clan Rizzuto et leurs associés en font peut-être la branche de la Cosa Nostra en Amérique du Nord qui se rapproche le plus du modèle mafieux traditionnel de la Sicile.

Au fil de ses enquêtes, la police a constitué un noyau d'une soixantaine de familles liées aux Rizzuto. La liste comprend plus de 350 noms. Toutes ces personnes ont des liens matrimoniaux, mais elles n'ont pas toutes des casiers judiciaires. La plupart sont originaires des régions d'Agrigente et de Siculiana, en Sicile.

Grand, épaules carrées et regard froid, Vito Rizzuto, 58 ans, est lui-même l'image classique de

« l'homme d'honneur » attaché aux deux grandes valeurs de Cosa Nostra : la famille et l'omertà (la loi du silence). Prudent et bien conseillé, il compte sur son entourage immédiat — et sa discrétion — pour mener à bien ses affaires licites et illicites.

Natif de Catolica Eraclea, petit village situé à une trentaine de kilomètres de Siculiana, en Sicile, Vito Rizzuto est arrivé à Montréal à l'âge de 8 ans. Il est imprégné de la culture mafieuse depuis son enfance : ses deux grands-pères, son père, des oncles et des cousins ont choisi la même voie que lui. En 1995, son fils aîné, Nicolo, maintenant âgé de 37 ans, a épousé la fille d'Emanuele Ragusa, l'un des plus prolifiques narcotrafiquants de l'organisation !

Son histoire est quand même celle

de la « mafia moderne », affirment les spécialistes de la lutte contre le crime organisé, à Ottawa. Une mafia qui trafique la drogue en quantité industrielle et qui blanchit son argent sale à travers un réseau complexe de banques et de compagnies légitimes. Il est toujours habillé de façon impeccable, fréquente les grands restaurants et possède des véhicules de luxe. On l'a déjà vu au volant d'une Porsche et d'une Jaguar.

Fin renard, il ne parle pratiquement pas au téléphone, sinon en codes, et il ne met pas les pieds aux États-Unis depuis des années. La plupart du temps, il passe ses messages sur des bouts de papier griffonnés. Il tient ses rencontres dans des lieux sûrs : restaurants, cabarets, dans la rue, sur les terrains de golf, au Québec ou ailleurs.

Selon les policiers, Rizzuto et son clan disposent d'énormes moyens. Ils sont riches et ont des ramifications partout au Canada, en Italie, en Suisse, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Venezuela, au Brésil et aux États-Unis, entre autres à New York, Miami, Detroit et Chicago grâce au clan Bonanno et aux autres « familles » de la Cosa Nostra américaine.

Comme bien des chefs mafieux, il a dû tout de même sortir du noyau de sa famille pour faire rouler son immense réseau de trafic de drogue. L'un des rares criminels francophones de son entourage immédiat demeure Reynald Desjardins, beau-frère de l'influent mafioso Jos Di Maulo.

Par sagesse — et pour des intérêts communs — Rizzuto et son père ont maintenu des alliances avec le clan des Calabrais depuis leur retour du Venezuela au début des années 80. Les contacts que feu Frank Cotroni a développés lors de séjours en prison, ici et aux États-Unis, en faisaient un acteur non négligeable. Les Cotroni

étaient sous la coupe des Bonanno depuis les années 40.

Même si la mafia montréalaise jouit d'une certaine indépendance, il apparaît clair, à la suite des révélations de repentis américains, qu'elle est encore subordonnée à la famille Bonanno. À cause de l'étalement du gang montréalais, les policiers sont incapables par contre de dire si sa hiérarchie et son fonctionnement sont les mêmes que ceux de la maison mère de New York, avec un chef, un sous-chef et un conseiller qui ont autorité sur les capitaines et les soldats. Ces derniers traitent des affaires dans diverses sphères d'activités. Ils sont indépendants l'un de l'autre, même s'ils sont interreliés. Ils s'entraident évidemment à l'occasion.

Une chose est sûre, Vito Rizzuto s'est fait offrir le poste de capitaine de la faction canadienne afin de remplacer Gerlando Sciascia, assassiné à New York, en 1999. Par respect pour son père Nick, il aurait refusé le poste. Quoi qu'il en soit, il est considéré comme le leader sur le terrain du clan Bonanno, au Canada.

ACTUALITÉS

Mariage gai: le ministre de la Justice veut aller de l'avant



PHOTO CHRIS WATTIE. REUTERS

Le ministre de la Justice Irwin Cotler en Chambre hier.

NATHAËLLE MORISSETTE

OTTAWA — Le ministre de la Justice, Irwin Cotler, entend agir rapidement si la Cour suprême du Canada donne sa bénédiction à un projet de loi permettant les mariages entre conjoints de même sexe.

Deux mois après les audiences, les neuf magistrats du plus haut tribunal du pays rendront aujourd'hui leur avis sur l'épineuse question. Le gouvernement Martin a demandé à la Cour de répondre à quatre questions (voir encadré) concernant la constitutionnalité du mariage homosexuel et le respect des autorités religieuses.

À l'occasion de ces audiences, près d'une trentaine de groupes — partisans et farouches opposants — s'étaient fait entendre. Si la Cour suprême donne son feu vert, M. Cotler a bien l'intention de déposer le plus tôt possible le projet de loi qui accorderait une reconnaissance au mariage gai.

À la sortie du caucus hier, le ministre a déclaré qu'il s'attendait à ce que l'avis de la Cour suprême respecte à la fois les droits fondamentaux et les libertés religieuses. « Par la suite, en se basant sur ces principes, nous pourrions aller de l'avant et débattre afin de permettre aux gais et lesbiennes d'avoir accès au mariage civil. »

Il a même laissé entendre que le projet de loi pourrait être soumis aux Communes d'ici la fin de la session parlementaire, donc la semaine prochaine. Tous les députés pour-

LES QUESTIONS

La Cour suprême aura à répondre aux questions suivantes :

- 1- Le projet de légalisation est-il de compétence fédérale ?
- 2- Le projet est-il conforme à la Charte canadienne des droits ?
- 3- Respecte-t-il la liberté de religion ?
- 4- La définition traditionnelle du mariage respecte-t-elle la Charte ?

ront ensuite voter sur cette question. Le premier ministre Paul Martin entend imposer un vote de deuxième catégorie obligeant ainsi les ministres et les secrétaires parlementaires à suivre la ligne du parti. Les autres députés libéraux, par contre, ne sont pas tenus de la respecter.

Le Bloc québécois, qui est officiellement en faveur des mariages gais, laissera ses députés voter selon leur conscience. « Sur le mariage gai, on a toujours dit qu'il n'y avait pas de ligne de parti, mais la très grande majorité des députés appuie la question du mariage gai », a souligné le chef bloquiste, Gilles Duceppe.

Bien qu'il s'agisse d'une question de droit fondamental, le Bloc québécois préfère laisser les députés voter comme bon leur semble. « On a discuté de ça avec les organisations de gais et lesbiennes et avec des gens dans le caucus, et on a préféré suivre

cette voie. Ça nous a permis d'amener des gens qui à l'origine étaient contre à être pour », a mentionné M. Duceppe.

À l'automne 2003, trois députés du Bloc — Robert Lanctôt (qui ne siège plus aux Communes), Serge Cardin et Roger Gaudet — avaient appuyé la motion de l'Alliance canadienne qui définissait le mariage comme étant l'union entre un homme et une femme. À ce moment-là, le mariage gai avait été appuyé par 137 députés, alors que 132, dont 53 libéraux, s'étaient prononcés contre.

De leur côté, les conservateurs auront également la possibilité de se prononcer librement. D'ailleurs, la députée Belinda Stronach, qui a déjà déclaré être en faveur des mariages entre conjoints de même sexe, pourrait appuyer le projet de loi. Pour sa part, le chef du Parti conservateur, Stephen Harper, préconise plutôt la définition traditionnelle du mariage. « Mais il est pour l'union civile (des gais et lesbiennes) », rappelle son porte-parole, Dimitri Soudas.

Enfin, les néo-démocrates ne pouvaient faire autrement que de suivre leur chef et de voter en faveur du projet de loi. « C'est une question de principe et de droit humain, souligne le chef du NPD, Jack Layton. Et j'espère que la Cour reconnaîtra ces droits. »

Rappelons que le mariage gai est légal en Ontario, en Colombie-Britannique, au Québec, au Yukon, au Manitoba, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan. Près de 85 % des Canadiens y ont donc accès.

photo A. Laplante inc

Grand choix • Conseils judicieux • Service personnalisé

foto source™



2 ANS GARANTIE

Carte 256mb et Sac Nikon inclus

1549⁹⁵\$

Nikon D70
Appareil photo numérique Reflex
6 mégapixels
Objectif 18-70mm DX ED
Flash intégré avec contrôle sans fil et support TTL
Modes, automatique et pré-programmés

Prix en vigueur jusqu'au 19 Décembre 2004



Nikon Flash SB-600
Nombre guide de 40 à 200 ISO
Diffuseur intégré pour 14mm
couverture de 24mm à 85mm
Compatible avec tous les appareils photo Nikon.

299⁹⁵\$



Objectif Nikkor 70-300
Zoom 70-300mm ED f: 4.5-5.6

459⁹⁵\$

Ce coupon vous donne
5 photos numériques gratuites
imprimer sur du VRAI papier photo
cette promotion expire le 31 décembre 2004


COURS DE PHOTO NUMÉRIQUE

Lundi au Vendredi : 9h à 21h
Samedi : 9h à 17h
Dimanche : 11h à 17h

www.photolaplante.com

450-669-0595


350 boul. Des Laurentides,
Pont-Viau, Laval,
H7G 2T8
Grand stationnement



Un luxe essentiel.

La beauté. Inspirée par Birks.

De notre collection de perles de culture Birks Blue® : rang de perles Hanadama de qualité supérieure, longueur 46 cm, à fermoir signature saphir en or 18 carats, à partir de 3 600 \$.



BIRKS
CÉLÈBRE SES 125 ANS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1 800 682.2622.



IL FAUT PRENDRE SES AFFAIRES À CŒUR

AIR CANADA 

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE 

Économisez avec les bas tarifs d'Air Canada pour les grandes villes nord-américaines.

Tarifs Tango, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de:					Bas tarifs de tous les jours, ALLER SIMPLE de Montréal à partir de:				
TORONTO	HALIFAX	VANCOUVER	CALGARY	EDMONTON	NEW YORK/NEWARK	FORT MYERS WEST PALM BEACH	PHILADELPHIE	WASHINGTON, D.C.	LOS ANGELES
76\$	109\$	159\$	173\$	173\$	129\$	137\$	165\$	176\$	199\$

Réservez sur aircanada.com et obtenez un mille Aéroplan^{MD} pour chaque tranche de trois dollars dépensés pour vos voyages au Canada et aux États-Unis.

Téléphonez à votre agent de voyages, ou à Air Canada au 1 888 247-2262.

Gagnez du temps avec le service d'enregistrement aircanada.com : pour tous vos voyages au Canada, vous pouvez vous enregistrer en ligne et imprimer votre carte d'accès à bord.

RIMA ELKOURI > LA VIE LA VILLE

rima.elkouri@lapresse.ca

Les cendres de la rue Hamilton



À 6h30, lundi matin, André Archambault a entendu la nouvelle à la radio. Un violent incendie rue Hamilton, dans le quartier Émard.

«Ça se peut pas», se disait-il. Il est allé voir sur place. Il a vu que, malheureusement, oui, ça se peut.

Du projet de logements sociaux rêvé par André Archambault, il ne reste que des cendres, des bouts de bois calcinés, des tuyaux qui ne mènent nulle part et une odeur de brûlé. «Méchant cadavre...» dit-il, atterré, en balayant la scène du regard.

Incendie d'origine criminelle? Fort probablement, oui, selon les pompiers, vu la force du sinistre et la rapidité avec laquelle le feu a ravagé le contesté projet d'habitation. Une enquête est en cours. Mais jusqu'à présent, aucun suspect n'a été arrêté. Aucun témoin n'a été trouvé. Et les preuves, si preuves il pouvait y avoir, sont enfouies sous les cendres.

Cela fait trois ans qu'André Archambault et son équipe travaillent sur ce projet de 15 logements destinés à des jeunes résidents de l'Auberge communautaire du Sud-Ouest qu'il dirige. Le travail communautaire, il est un peu tombé dedans quand il était petit. Il vient de Saint-Henri. Son père est le fondateur de l'entraide paroissiale Saint-Henri. À la maison,

on avait l'habitude d'héberger des plus démunis. «On était cinq enfants, on était pauvres, mais mes parents trouvaient toujours quand même le moyen de mettre une sixième chaise», raconte-t-il.

Il y a quelques années le journal *Les Affaires* parlait de lui comme d'un entrepreneur social «qui fait des miracles». Un gars tenace et entêté, criminologue de formation, qui carbure au désir d'agir contre la misère depuis près de 30 ans. «Mais ce matin, je vais vous dire, il est un peu fatigué, l'entrepreneur social...» laisse-t-il tomber, l'air découragé.

Trois ans de travail ont été anéantis par quelques allumettes. L'incendie suspect a eu lieu le jour même où on devait enfin occuper le sous-sol de l'immeuble afin d'y entreposer des meubles destinés aux futurs résidents. Après bien des «peut-être» et des «plus tard» dus à l'opposition de certains citoyens, on s'attendait à ce que le projet soit finalement complété en mars.

L'idée, c'était simplement de convertir un ancien centre hospitalier de la rue Hamilton en habitation, histoire de permettre à des jeunes démunis vivant temporairement en maison d'hébergement d'avoir un chez-soi permanent. «Ces jeunes, ils ne sont ni plus gentils ni plus méchants que

la moyenne. Ils sont juste plus mal pris», note André Archambault, la voix brisée.

L'idée, c'était donc simplement cela. Donner un vrai logement à des jeunes qui se relèvent d'une situation précaire et qui aspirent à un sort meilleur. Mais plusieurs voisins ne l'entendaient pas ainsi. Certains ont eu peur d'avoir comme voisins des jeunes «avec des problèmes». D'autres ont invoqué le manque de transparence des élus et crié au gaspillage de fonds publics. Ils ont formé un comité de citoyens (le comité Hamilton) et ont fait des pieds et des mains depuis deux ans pour stopper le projet. «On a entendu des propos très durs à l'égard des jeunes. Malgré tout, beaucoup de gens avaient des inquiétudes légitimes auxquelles on a tenté de répondre en modifiant le projet», dit André Archambault. En vain, semble-t-il. Lundi, certains voisins ont poussé l'affront jusqu'à se réjouir de l'incendie. Une forme d'intolérance qui n'est pas unique à la rue Hamilton et qui est plutôt inquiétante.

Peur des jeunes? Yon Erkoreka, du comité Hamilton, dit qu'il n'en est rien. Si des franciscains avaient voulu bâtir un projet semblable, il s'y serait aussi opposé, dit-il. Ses préoccupations sont avant tout d'ordre

urbanistique, budgétaire et juridique. Selon lui, les droits des citoyens ont été bafoués dans cette affaire. Il souligne que la Ville a eu recours à l'article 89 de la Charte de la Ville. Cet article stipule entre autres que le conseil municipal peut, par règlement, permettre la réalisation de projet de logements sociaux sans consulter les riverains. Pourquoi sans consulter? Parce que les consultations dans des cas comme celui-ci ouvrent trop souvent la porte au syndrome «Pas dans ma cour»...

Hier encore, de grandes pancartes jaunes aux abords du chantier et devant plusieurs demeures de la rue Hamilton signifiaient l'opposition des voisins au projet. «Approuvé par les élus. (...) près de 3 millions de fonds publics. Incroyable!» dit l'une d'elles. À côté d'un amoncellement de ruines, la scène a quelque chose d'indécrottable. Comme si quelqu'un s'amusait à donner des coups de pied à un homme déjà mort.

Pourtant, le comité de citoyens dit avoir appris avec consternation que le 6935, rue Hamilton avait pris feu et précise que, si l'origine criminelle se confirme, il désire en condamner fermement les auteurs.

Si vous voulez qu'on vous prenne au sérieux dans votre consternation, ayez au moins la décence de ranger vos pancartes. Merci.

APARTÉ

1987

Ouverture de l'Auberge communautaire du Sud-Ouest, dans le quartier Émard. Il s'agit d'un organisme voué à la promotion et à la défense des droits des jeunes sans-abri ainsi qu'à la lutte contre l'exclusion sociale.

18-29 ans

Âge des jeunes qui y sont accueillis.

2000

Nombre de jeunes auxquels l'Auberge du Sud-Ouest est venue en aide depuis 1987.

15

Nombre de logements sociaux destinés aux résidents de l'Auberge qui ont été détruits dans l'incendie du 6 décembre 2004.

MALARIA EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Les Canadiens qui ont visité le pays exclus du don de sang pour six mois

MAXIME BERGERON

Les Canadiens qui ont visité la République dominicaine depuis le 1^{er} octobre seront exclus du don de sang pendant six mois après leur retour pour éviter tout risque de contamination des receveurs par la malaria.

La Société canadienne du sang (SCS) a adopté cette mesure exceptionnelle hier en réponse à la multiplication des cas de malaria dans ce

pays. La maladie ne peut être détectée à l'aide d'aucun des tests habituels.

Au Québec, seule province où la SCS n'a pas compétence, cette exclusion s'applique seulement aux voyageurs qui ont visité certaines zones du pays, notamment Punta Cana et La Romana. Héma-Québec juge cette mesure suffisante pour protéger la sécurité des receveurs.

La restriction demeurera en vigueur

aussi longtemps que l'Organisation mondiale de la santé maintiendra son avertissement au sujet de la République dominicaine, ont indiqué les responsables des agences de dons de sang.

L'impact sur les banques de sang du pays devrait toutefois être minime, a assuré Derek Mellon, de la SCS. « Seulement 3,5 % de la population fait des dons de sang au Canada. De ce nombre, combien seront allés en

République dominicaine ces derniers mois? Ils sont peu nombreux. »

De son côté, l'Agence de santé publique du Canada lancera aujourd'hui une nouvelle mise en garde destinée aux voyageurs intéressés par la République dominicaine. On a appris cette semaine que deux autres Canadiens avaient contracté la maladie depuis la mi-octobre, portant le total à six. Huit Européens et deux Américains ont aussi été infectés.

« C'est très important que les gens se protègent contre les piqûres de moustique, car il y a des risques dans cette région où il n'y en avait pas avant, a avisé le Dr Jean-Pierre Legault, chef de la quarantaine à l'Agence. Cette maladie peut être mortelle. »

L'avertissement vise principalement la province de La Altagracia, située dans le sud-ouest du pays, ainsi que les régions rurales.

L'Agence recommande aux voyageurs qui se rendront dans ces secteurs de prendre des antipaludéens (chloroquine, malarone, doxycycline ou méfloquine) et d'utiliser un bon insecticide.

Les personnes qui ont visité la République dominicaine depuis octobre et qui ressentiraient de la fièvre et des douleurs musculaires sont invitées à se rendre chez un médecin sans tarder, puisque la maladie peut prendre trois mois à se développer.

SOLDES

COLLECTION FEMME ENCEINTE

Montréal
2185, rue Crescent,
843-6996

Toronto
128, Cumberland Street,
(416) 972-0207

FORMES PARIS
COLLECTION FEMME ENCEINTE

FLOWING LINES[®]
Signature Kaufmann de Suisse

50 Ans de Passion

Jusqu'au 31 décembre, Kaufmann de Suisse, Montréal, remettra 5 % de ses ventes à Dans la Rue - une organisation au service des jeunes sans-abri. Chaque tranche de 1000 \$ d'achat vous donne une chance de gagner un voyage en Suisse aller-retour pour deux, 1^{re} classe avec Swiss International Airlines.

KAUFMANN de SUISSE
JOAILLER DEPUIS 1954

MONTRÉAL
2195 rue Crescent
(514) 848-0595

NEW YORK, NY
785 ave. Madison
(212) 249-5700

PALM BEACH, FL
210 avenue Worth
(561) 832-4918

www.kaufmannsuisse.com

IL ÉTAIT UNE FOIS NOËL

SIMONS DANS VOTRE HISTOIRE
DEPUIS 1840

LE 31

LA CHEMISE FAÇON SUÈDE 29⁹⁵
RAYURES À LA DIAGONALE

À rabais de 49%, un style gagnant dans la boîte-cadeau Simons. La chemise en microfibre brossée, renouvelée par une rayure ton sur ton à la diagonale. Taupe, noir, caramel, rouille, indigo, vin. P.m.g.tg.ttg. Rég. 59.00

LE JEANS FAÇON SUÈDE LAVABLE 39⁹⁵

Un style Simons vedette, très apprécié pour sa texture brossée qui donne vraiment l'effet du suède tout en étant hypersouple et confortable. Coupe jeans. Choco, noir, sable, olive. 29 à 38. Rég. 49.95

LE SHETLAND RAYURES GOUACHE 39⁹⁵

Un cadeau exclusif du 31, un shetland pure mode avec son encolure raglan zip asymétrique, ses belles rayures en couleurs neutres soulignées par des couleurs vives. Tons dominants de charbon, avoine, olive, indigo. P.m.g.tg.ttg. Rég. 58.00

LE TEE-SHIRT GRAFFITI URBAIN 19⁹⁹

Un cadeau Simons à prix exceptionnel. Un tee-shirt moderne avec son motif libre en combinaisons de choco et moutarde, charbon et bleu ou écru et gris. Jersey pur coton. P.m.g.tg. Rég. 30.00

Un cadeau pour vos cadeaux !
Magasinez, nous emballons.
La boîte-cadeau Simons,
une tradition de qualité à Noël.

simons

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

SUITE DE LA UNE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, l'île dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Caillé souhaite la fin de l'électricité à rabais

HYDRO suite de la page A1

C'est la première fois que le président d'Hydro remet en question publiquement le fondement de la loi qui a obligé la société d'État à réserver un bloc d'énergie de 165 térawattheures pour tous ses clients du Québec, incluant les commerces et les industries, à un prix fixe de 2,79 cents le kilowattheure (sur la facture résidentielle, le kilowatt revient à 6,30 cents avec les coûts du transport et de la distribution) et à leur faire payer le prix du marché pour la consommation globale qui dépasse ce seuil, ce qui se produira en 2005 alors que La consommation dépassera les 165 térawattheures.

L'objet de cette loi du gouvernement du Parti québécois était de s'assurer que les Québécois, qui avaient payé pour le développement d'Hydro-Québec, continuent de bénéficier de tarifs d'électricité avantageux.

Ce rabais s'avère plutôt un désavantage pour le Québec, estime aujourd'hui André Caillé, parce qu'il rend les économies d'énergie moins intéressantes et favorise le gaspillage. « On gaspille la ressource, ce qui est inacceptable tant du point de vue économique que du point de vue environnemental », soutient-il.

Si les Québécois payaient le tarif du marché, qu'Hydro estime entre 6,5 et 7 cents le kilowattheure, leur facture serait de 2 à 3 fois plus élevée qu'elle

est actuellement. Les profits d'Hydro grimperaient dans la même proportion, à 5 milliards par année, ce qui serait à l'avantage de tous les Québécois, puisqu'ils sont les actionnaires de l'entreprise, selon son président.

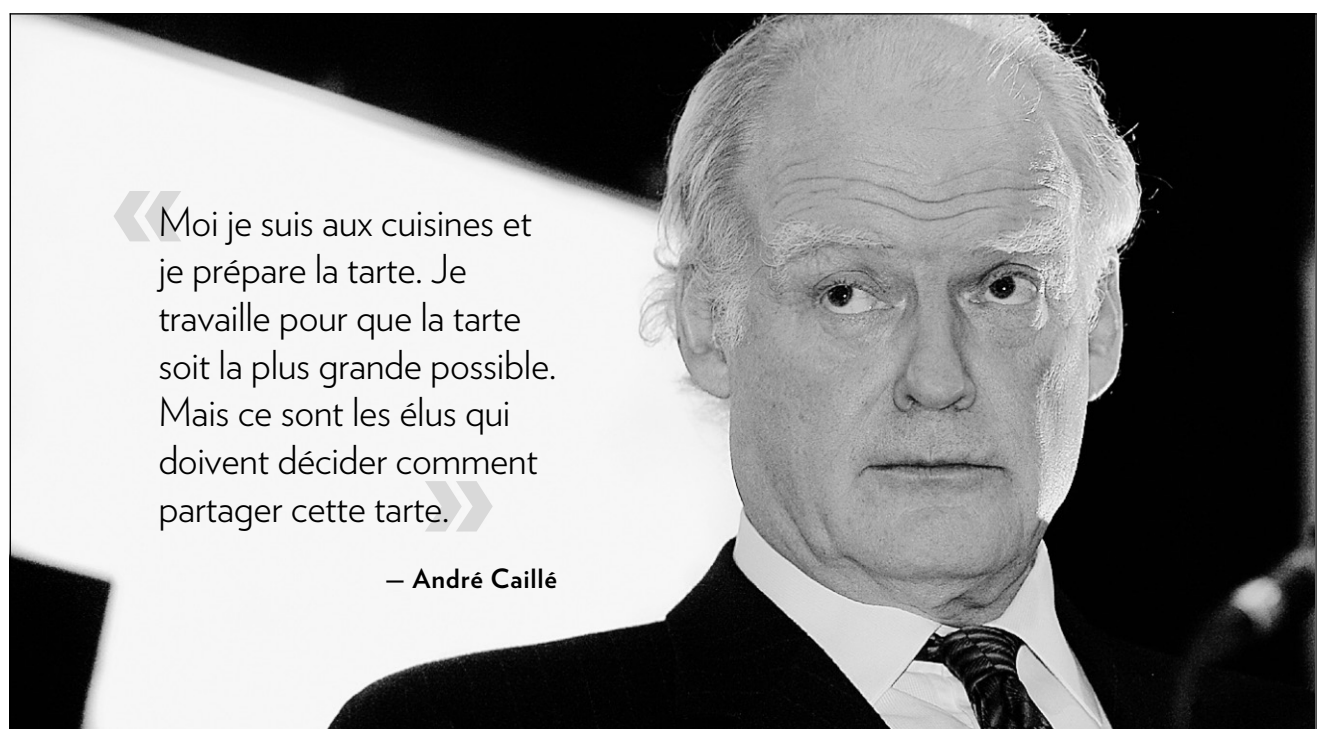
« Il y a quelque chose qui doit changer. Tout se passe comme si le gouvernement, ce n'est pas nous autres », s'est-il étonné. Quand Hydro contribue au fonds consolidé de la province, l'argent ressort en services pour tous les citoyens, a-t-il plaidé.

Le Québec n'a plus les moyens de financer ces services et de faire des choix. Un des moyens de se doter d'une marge de manoeuvre, c'est de mettre « la vraie étiquette de prix » sur l'électricité.

André Caillé souligne que cette décision revient au gouvernement et pas au président d'Hydro-Québec. « Moi je suis aux cuisines et je prépare la tarte. Je travaille pour que la tarte soit la plus grande possible. Mais ce sont les élus qui doivent décider comment partager cette tarte. »

Les propos de M. Caillé seront probablement bien reçus par le gouvernement de Jean Charest, qui voudrait que le Québec exporte plus d'électricité aux États-Unis, là où les prix en vigueur sont beaucoup plus élevés qu'au Québec. La capacité d'exportation d'Hydro est limitée par l'obligation de fournir 165 térawattheures aux consommateurs québécois.

Au bureau du ministre des Ressour-



« Moi je suis aux cuisines et je prépare la tarte. Je travaille pour que la tarte soit la plus grande possible. Mais ce sont les élus qui doivent décider comment partager cette tarte. »

— André Caillé

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE ©

Devant les membres de l'Association des MBA du Québec, André Caillé a soutenu qu'Hydro-Québec a la possibilité de créer plus de richesse, comme le pétrole a enrichi l'Alberta, à condition que son produit se vende « au vrai prix ». « On est aussi riches d'eau qu'ils sont riches de pétrole », a-t-il affirmé.

ces naturelles, Sam Hamad, son porte-parole, André Ménard, affirme que la possibilité d'annuler le décret qui fixe le prix d'un bloc d'électricité de 165 térawattheures « n'est pas envisagée par le gouvernement à l'heure où on se parle ».

Devant les MBA, André Caillé a soutenu qu'Hydro a la possibilité de créer plus de richesse, comme le pétrole a enrichi l'Alberta, à condition que son produit se vende « au vrai prix ». « On est aussi riches d'eau qu'ils sont riches de pétrole », a-t-il

affirmé.

Jusqu'à cette année, c'est au Manitoba que les tarifs d'électricité étaient les plus bas au Canada. En 2005, Hydro-Québec pourra se vanter d'avoir les tarifs les plus bas, en raison de deux hausses successives de 5 % et de 4,5 % au Manitoba.

Selon le président d'Hydro, les prix de l'électricité augmentent partout au Canada et c'est au Québec qu'ils augmentent le moins vite.

La Régie de l'énergie étudie actuellement une hausse de tarifs de 2,7 %

réclamée par Hydro pour le 1^{er} avril 2005. En 2004, Hydro a obtenu deux augmentations, une de 3 % en vigueur depuis le 1^{er} janvier et une autre de 1,4 % qui s'applique depuis le 1^{er} avril.

Le thème du discours de M. Caillé était : « Un milliard de dollars de bénéfices pour Hydro-Québec, est-ce trop ou pas assez ? » Sans surprise, sa réponse a été que ce n'était pas assez. Dès cette année, les profits d'Hydro atteindront le double, soit 2 milliards.

SABOTAGE D'UN PYLÔNE D'HYDRO-QUÉBEC

Un café Internet a servi de relais aux médias

CAROLINE TOUZIN
ET HÉLÈNE BARIL

Le Service de lutte contre le terrorisme de la Sûreté du Québec a retracé la provenance du courriel acheminé samedi dernier à plusieurs médias québécois et internationaux pour revendiquer le sabotage d'un pylône d'Hydro-Québec. À la suite des perquisitions de dimanche dernier dans trois salles de rédaction montréalaises, les enquêteurs ont réussi à déterminer que le courriel avait été envoyé d'un café Internet de Montréal, a appris La Presse de source policière.

Toutefois, la SQ n'a toujours pas réussi à trouver son auteur. La personne n'a donné aucun renseignement personnel avant de se servir d'un ordinateur, a expliqué le policier de la SQ sous le couvert de l'anonymat. Selon lui, l'enquête pourrait prendre encore des mois afin

de savoir si l'auteur du courriel est vraiment le saboteur. « L'enquête va être plus longue que prévu », a-t-il dit, sans vouloir dévoiler de quel café Internet le courriel provenait.

Le laboratoire de police scientifique de Montréal pourrait prendre encore plusieurs jours, voire semaines, avant d'achever les analyses des traces d'explosifs prélevés à Saint-Herménégilde dans les Cantons-de-l'Est, où le pylône a été endommagé, a affirmé pour sa part un porte-parole de la SQ, Louis-Philippe Ruel.

Le sabotage d'un pylône de la ligne Nicolet-des Cantons, qui sert à exporter de l'électricité aux États-Unis, a été revendiqué par l'Initiative de résistance internationaliste (IRI), groupe jusque-là inconnu des corps policiers. « Par cette opération, nous affichons concrètement notre refus d'être les témoins passifs du saccage et du pillage des ressources au profit

de l'empire états-unien. Nous agissons également contre notre exploitation grossière par Hydro-Québec au bénéfice des entreprises privées, qui profitent de chacune des opportunités que lui procure l'impérialisme », écrivait l'IRI dans le communiqué.

À la suite du sabotage commis la semaine dernière, Hydro-Québec a augmenté les mesures de sécurité sur son réseau. « C'est une question très sérieuse qui me préoccupe », a commenté hier André Caillé, après s'être adressé aux membres de l'Association des MBA du Québec.

Le président d'Hydro-Québec était à Londres lors de l'incident, survenu à l'occasion de la visite au Canada du président des États-Unis, George W. Bush. Par téléphone, il a approuvé un relèvement immédiat des mesures de sécurité.

« On a amené les mesures de sécurité à un autre niveau. Je ne vous les

décrirai pas, mais je vous dirai que notre système de surveillance est l'équivalent de ce qui se trouve en Amérique du Nord », a dit M. Caillé.

Après le 11 septembre, les dirigeants des réseaux électriques de l'Amérique du Nord se sont réunis pour mettre au point une stratégie coordonnée pour assurer la sécurité de ces réseaux.

Le président d'Hydro-Québec n'a pas voulu en dire plus sur les moyens utilisés. « Vous révéler les détails de ce que nous faisons, ce serait l'équivalent d'atténuer ces mesures », a-t-il expliqué.

Hydro-Québec possède de loin le plus long réseau de lignes de transport en Amérique du Nord, parce que ses installations de production d'électricité sont situées au nord du Québec, loin des centres de consommation. Son réseau compte 32 000 kilomètres de lignes ce qui, sur le

plan de la sécurité, pose un défi considérable. La ligne Nicolet-Des Cantons, où la bombe a explosé, a 1500 kilomètres de long et relie le nord du Québec à la Nouvelle-Angleterre.

M. Caillé ne pense pas qu'un réseau aussi long soit impossible à protéger efficacement des attaques terroristes.

Précision

Déclin du français

Dans notre numéro de mardi, un article portant sur le déclin du français au Canada indiquait que le nombre de Canadiens ayant le français comme langue maternelle ne cessait de décliner. Il aurait fallu plutôt dire que c'est la proportion qui est en baisse. En fait, le nombre de Canadiens ayant le français comme langue maternelle a augmenté de 2,7 millions depuis 50 ans, mais leur proportion au Canada a décliné de 29 à 22%. Nos excuses.

LES GRANDS RENDEZ-VOUS CULTURELS DE LA PREMIÈRE CHAÎNE



HOMMAGE AU « POÈTE MAUDIT »
NÉ IL Y A 150 ANS,

ARTHUR RIMBAUD.

Avec Raymond Cloutier et ses invités, parmi lesquels Lucien Francoeur, D. Kimm, Daniel Gadouas, les Loco Locass et Mara Tremblay.

ce soir **20h**

Réalisation : Catherine David et Claude Godin
Réal.-coord. : Alain Kémeid

95.1 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

www.radio-canada.ca/radio

TROTTOIRS GLACÉS

Les piétons montréalais victimes d'un conflit entre la Ville et ses cols bleus

SÉBASTIEN RODRIGUE

Les piétons montréalais ont vécu hier une journée d'enfer sur les trottoirs glacés de la Ville de Montréal particulièrement dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce où le déglacage a pris du retard en raison d'un conflit entre la Ville et les cols bleus.

À leur arrivée au travail vers 6 h 30, une quarantaine de cols bleus du service de la voirie de cet arrondissement ont refusé de travailler. Les employés municipaux ont accepté de reprendre le travail vers 9 h, ce qui a retardé l'épandage d'abrasifs.

Au cours de la journée, l'Hôpital général de Montréal a accueilli 15 personnes blessées à la suite de chutes sur des trottoirs glissants, la plupart pour des fractures au poignet. Il a toutefois été impossible d'avoir des données des autres hôpitaux du secteur.

Selon le syndicat, les mauvaises affectations des employés pour les travaux de déglacage sont à l'origine de l'arrêt momentané de travail. Il s'agit du même problème survenu la fin de semaine dernière dans l'arrondissement de Ville-Marie.

Le conseiller syndical des cols bleus, Michel Fontaine, soutient que les contremaîtres ont demandé à des employés de conduire des véhicules alors qu'ils ne détenaient pas les permis nécessaires pour le faire. Les cols bleus ont alors refusé de se plier aux ordres des contremaîtres.

Le maire de l'arrondissement, Michael Applebaum, indique pour sa part que des mesures disciplinaires seront prises contre les employés qui ont refusé de travailler. Les heures non travaillées seront notamment re-



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

À la sortie du métro Place-d'Armes, dans le Vieux-Montréal, le trottoir ressemblait à une véritable patinoire hier.

tranchées de leurs payes. « Ce sont les citoyens qui sont pris en otages dans cette situation. Il y a une convention collective et les cols bleus devraient la respecter », ajoute-t-il.

Le conseiller syndical des cols bleus accuse l'arrondissement de « casser du sucre » injustement sur les employés alors que les cadres sont responsables de l'arrêt de travail.

« Ce n'est pas notre responsabilité, les cols bleus ne refusent pas de travailler : ils sont assignés tout croche », dit-il.

Depuis samedi dernier, la Ville de Montréal applique de nouvelles dispositions de la convention collective qui comprend des horaires de travail remaniés et un nouveau mode d'affectation. Le syndicat conteste en bloc la nouvelle convention collective et attend une décision de la Cour supérieure à propos d'une demande d'annulation.

Dans les autres arrondissements de la métropole, les travaux se sont déroulés sans anicroche entre les cols bleus et les contremaîtres. Du point

de vue du syndicat, les travaux se déroulent sans problème dans les arrondissements où la répartition se fait sans tenir compte des nouvelles dispositions de la convention collective. Avec la nouvelle convention, les contremaîtres disposent dorénavant du pouvoir d'affecter des cols bleus à certaines tâches, ce qui était autrefois fait par un répartiteur col bleu.

Environ 2000 employés municipaux et 2000 employés de firmes privées travaillent à l'entretien des 4700 kilomètres de rues et des 6400 kilomètres

de trottoirs à Montréal. Le déglacage a débuté dans les endroits les plus urgents, soit autour des écoles, des hôpitaux, des stations de métro et des abribus.

Les trottoirs sont tout de même demeures impraticables une bonne partie de la journée dans beaucoup d'endroits. L'épandage d'abrasifs sur les trottoirs n'a été achevé qu'en soirée hier. Selon une porte-parole de la Ville, Natacha Beauchesne, l'entretien des trottoirs a été plus compliqué en raison du temps froid qui a contrecarré l'effet des sels de voirie.

Plus de jurons que de mal

Ailleurs en province, dans l'ensemble, les précipitations auront causé plus de désagréments — et quelques jurons — que de mal. D'une région à l'autre, il est tombé du verglas (Montréal et rive nord du Saint-Laurent), de la pluie (Rive-Sud) ou de la neige (Québec, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord).

Dans l'île de Montréal, la police ne rapporte « même pas un surplus de collisions » a dit un porte-parole. Les usagers de la route se sont, semble-t-il, bien préparés.

À Transports Québec, on signale que 31 déneigeuses ont sillonné les routes de l'île sans avoir à déglacer en raison de la hausse de la température de la nuit dernière. Par contre, on a procédé au déneigement des accotements hier après-midi.

Urgences-Santé ne signale pas de hausse notable du nombre d'appels. Enfin, la société fédérale Les Ponts Jacques Cartier et Champlain a annoncé que le trottoir et la piste cyclable du pont Jacques-Cartier seront fermés pour tout l'hiver à compter de ce matin, à 8 h.

Avec la collaboration d'André Duchesne.

Discussions sur l'emplacement du CHUM

Un groupe de citoyens milite pour l'Hôtel-Dieu

PASCALE BRETON

Au moment où le gouvernement s'apprête à décider si le nouveau CHUM verra le jour au 1000, Saint-Denis ou à la gare de triage Outremont, un regroupement de citoyens déterme l'idée de le construire plutôt à l'Hôtel-Dieu.

Signataires d'une lettre envoyée aux médias, ces citoyens affirment que l'emplacement de l'Hôtel-Dieu est le mieux adapté aux besoins et demandent au gouvernement de surseoir à sa décision, le temps de mener une consultation publique.

« On voudrait que la Ville de Montréal s'en saisisse pour une consultation publique, on voudrait que le gouvernement s'en saisisse aussi pour étudier en profondeur les aspects que nous soulevons », indique le porte-parole à la tête de ce regroupement de citoyens, Marc Brière, bien connu dans les milieux politiques pour avoir participé à la fondation du Parti québécois et comme ancien vice-président de

l'Association péquiste de Notre-Dame-de-Grâce.

Se faisant connaître sous l'appellation Comité des citoyens pour l'établissement d'un Centre universitaire de la santé sur le campus de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ce regroupement compte aussi dans ses rangs l'architecte Phyllis Lambert, le Dr Denis Lazure, ancien ministre des Affaires sociales dans le cabinet Lévesque, l'ancien député Pierre de Bellefeuille et le Dr Yvon Gauthier, ex-doyen de la faculté de médecine de l'Université de Montréal.

Un gouffre financier

Le projet piloté par le recteur de l'Université de Montréal, Robert Lacroix, pour construire une technopole de la santé et du savoir sur les terrains du Canadien Pacifique a fait déborder la coupe, explique M. Brière en faisant allusion à un gouffre financier.

Construit sur les terrains de l'Hôtel-Dieu, plus grands que ceux du 1000, Saint-Denis, le CHUM pourrait deve-

nir un centre universitaire de référence auquel toutes les facultés de médecine de la province pourraient collaborer. Il serait à la fois près du centre-ville et des différentes universités, fait valoir le comité.

Ce n'est pas la première fois que l'idée d'implanter le nouveau CHUM à l'Hôtel-Dieu est soulevée, mais elle a chaque fois été écartée. À l'automne 2003, lorsque la commission Mulrony-Johnson avait demandé à la direction du CHUM de refaire ses devoirs et de proposer une solution de rechange au projet du 6000, Saint-Denis, dans la Petite-Patrie, l'emplacement de chacun des trois hôpitaux — Notre-Dame, Hôtel-Dieu et Saint-Luc — avait été considéré.

Une analyse menée par le comité du CHUM avait permis de conclure que l'Hôtel-Dieu recevait une mauvaise note pour ses accès routiers, le transport en commun, les possibilités d'expansion et la facilité de réalisation de la construction. Les études plus approfondies s'étaient alors concentrées sur l'hôpital Saint-Luc.

Nouvelle technique de chirurgie cardiaque

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Deux chirurgiens de l'hôpital Laval, à Québec, sont devenus les pionniers canadiens d'une opération qui consiste à remplacer ou réparer la valve mitrale du coeur en pratiquant seulement deux petites incisions de 5 centimètres dans l'aîne et sous le sein droit du patient.

Des centaines de malades, d'un océan à l'autre, pourraient profiter de la percée, évaluent les Drs Daniel Doyle et François Dagenais. Plutôt que d'ouvrir la cage thoracique sur plus de 25 centimètres, ils pourraient ne subir que deux courtes incisions.

Du coup, la récupération passe de trois à un mois, la sortie de l'hôpital est précipitée, la remise sur pied devient affaire de semaines.

« C'est quasiment un miracle ! » s'exclame Lucien Provencher, un patient de Sainte-Clotilde, en montrant la taille de l'incision. Le 11 novembre, il est passé sous le bistouri. Cinq jours plus tard, il était à la maison. À côté de lui, Denise Lagacé se tient d'ailleurs solidement debout... quatre jours après l'intervention.

ALERTE À TOUTES LES VICTIMES DU TUNNEL CARPIEN !

Il y a 7 erreurs que la majorité des victimes du tunnel carpien font lorsqu'elles veulent se soulager. Des erreurs qui vous coûtent des journées de douleur et des pertes de revenus!

Ne prenez aucune décision avant de recevoir votre bulletin sans frais révélant les secrets que votre médecin ne vous dira peut-être jamais!

Appelez sans frais pour l'écoute du message au 1 888 521-1014, 24 h/24.

VÊTEMENTS SPORT 14+

PLEIN AIR

- SKI ALPIN
- SKI DE FOND

Pour connaître nos points de vente

SPORTIVE plus

1 877 456-3580 www.sportiveplus.com

TAILLE FORTE

Réjouissant

LA PRESSE cyberpresse.ca

Société de développement des entreprises culturelles Québec

LIBERTÉ

Desjardins

Chaise de Jean-François Dugal Photo: Studio Phos

Une présentation du Conseil des métiers d'art du Québec

Le seul et unique 49^e Salon des métiers d'art, avec ses 450 exposants et plus de 7 000 objets séduisants, percutants, enveloppants, florissants, ravissants, inspirants...

... et triomphant!

Le prix Jean-Marie-Gauvreau est remis cette année à Jean-François Dugal, ébéniste (stand 1035), afin de souligner la qualité de l'ensemble de son œuvre présentée au Salon. Impressionnant par sa maîtrise, époustouflant par son savoir-faire, c'est un artisan hors pair! Le prix de la présentation visuelle pour un stand est accordé à Morin Tardif (stand 527) et celui pour un loft, à Pierre Simard, de l'ustenbois (Loft 4). Quant au prix de la relève Jean-Cartier, il est remporté par Janine Parent, céramiste (stand 912). Félicitations à tous les gagnants!

Salon des métiers d'art

3>19 DÉCEMBRE 04

PLACE BONAVENTURE - MONTRÉAL

ENTRÉE GRATUITE

du lundi au samedi, de 11 h à 22 h
le dimanche, de 11 h à 18 h

www.salondesmetiersdart.com

> MÉTIERS D'ART GAGNANT!

Remplissez ce bulletin de participation, déposez-le dans la boîte prévue à cette fin à l'entrée du Salon des métiers d'art et, comme par enchantement, vous pourriez gagner l'un des nombreux prix offerts par les artisans.

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____ VILLE _____

CODE POSTAL _____ TÉLÉPHONE _____ COURRIEL _____

Pour participer, vous devez répondre à cette question : connaissez-vous un adjectif qui rime avec « gagnant » et qui qualifie bien le Salon des métiers d'art ?

SUITES DE LA UNE

« Nous n'avons pas tenu les promesses prises en faveur de l'enfance »

UNICEF suite de la page A1

Depuis l'adoption en 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies de la convention relative aux droits de l'enfant, plusieurs progrès majeurs ont été enregistrés : le taux de mortalité mondial des enfants de moins de 5 ans a baissé de 11 %, la sous-nutrition a reculé globalement dans les pays en développement, etc.

L'UNICEF estime néanmoins que « beaucoup reste à faire » et relève, à l'appui de ses dires, les conclusions d'une nouvelle étude de l'Université Bristol et de la London School of Economics sur la situation des enfants des pays en développement. Selon l'étude, 90 millions d'enfants souffrent de malnutrition aiguë, 400 millions n'ont pas accès à l'eau potable, 640 millions n'ont pas de logement digne de ce nom et 140 millions n'ont jamais mis les pieds dans une école même s'ils ont l'âge pour le faire.

Bien que la plupart des enfants défavorisés de la planète se trouvent dans les pays en développement, le rapport relève également une détérioration de la situation dans les pays riches. Parmi les 15 pays membres de

l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour lesquelles des données comparables étaient disponibles, 11 ont enregistré une hausse du taux de mortalité infantile au cours de la dernière décennie. Les quatre pays restants, incluant le Canada, ont enregistré une légère baisse de ce taux qui demeure malgré tout « relativement élevé », souligne l'UNICEF. Une coalition d'organisations caritatives canadiennes soulignait, il y a quelques semaines, que le taux de pauvreté infantile aurait augmenté au pays de 2001 à 2002, mais le gouvernement conteste ce résultat.

L'UNICEF relève que les élus ne peuvent se contenter, pour contrer la pauvreté, de se préoccuper de croissance économique ou de stabilité macroéconomique puisque ces facteurs ne sont pas nécessairement garants de gains équivalents au niveau social. Le rapport cite les cas de la Chine et de l'Inde, où le rythme de diminution du taux de mortalité infantile ne reflète pas l'importance de la croissance économique.

Le contexte de sécurité des pays où résident les enfants joue aussi lourdement dans leur développement, sou-

ligne l'UNICEF, qui évoque l'augmentation des risques de conflit découlant de la pauvreté et du manque de ressources. Seize des 20 pays les plus pauvres de la planète ont connu une guerre civile importante au cours des 15 dernières années.

Enfin, le VIH continue de faire des ravages partout sur la planète et les enfants n'y échappent pas. Si la plupart des victimes sont des adultes, on estime aujourd'hui que plus de deux millions de jeunes de moins de 15 ans sont porteurs du virus.

L'Afrique subsaharienne, où la pandémie frappe durement, regroupait en 2003 80 % des 15 millions d'orphelins du sida de la planète. Au cours de la dernière décennie, l'espérance de vie a chuté de plus de cinq ans dans une quinzaine de pays de la région.

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, souligne en préambule du rapport que trop d'enfants continuent de vivre une réalité quotidienne en contraste « flagrant » et « brutal » avec l'idéal décrit dans la convention relative aux droits de l'enfant. Il presse la communauté internationale de prendre les « mesures ambitieuses » qui s'imposent pour rectifier le tir.

Les syndiqués rejettent massivement les dernières offres patronales

SAQ suite de la page A1

Le principal point qui a fait bondir les travailleurs est toutefois relié aux horaires de travail. La société d'État proposait de modifier la gestion des horaires des employés à temps partiel en les rattachant à une seule succursale plutôt qu'à une division qui en compte cinq ou six. Selon le syndicat, ce mode de gestion est contraire au principe d'ancienneté en vigueur et pourrait faire perdre plusieurs heures de travail à des employés plus anciens en cas de ralentissement. L'offre ne prévoyait par ailleurs aucune garantie que les employés réguliers obtiennent au moins une journée de congé le week-end, ce qui était une des principales demandes du syndicat.

« L'employeur n'a absolument aucune empathie envers ses employés lorsqu'il est question d'horaires de travail. Nous faisons face à un refus catégorique qui est inacceptable de la part d'une entreprise d'État », a déclaré M. Charron.

L'offre ne prévoyait par ailleurs aucun engagement en ce qui a trait au développement de son réseau d'agences, considéré par le syndicat comme une forme de sous-traitance.

Négociations aujourd'hui ?

Le président du syndicat s'est dit prêt à retourner à la table de négociations « dès demain matin (aujourd'hui) et même cette nuit s'il le faut ». Il a ajouté que l'arrivée éventuelle de Lucien Bouchard pourrait aider à débloquer les discussions « dans la mesure où M. Bouchard a le mandat réel d'améliorer l'offre », a dit M. Charron.

Le vice-président aux ressources humaines de la SAQ, Philippe Duval, cependant indiqué qu'il serait « très difficile d'en arriver à un règlement compte tenu de l'ampleur de l'écart » qui divise les deux parties.

« Nous tenons à rappeler que nos employés jouissent de conditions de travail largement supérieures à celles offertes dans le commerce de détail, a-t-il dit. Nous avons accepté de bonifier une offre globale qui était déjà excellente et le syndicat a décidé de rompre les négociations. Maintenant, il reste à voir ce que sera la proposition du conciliateur nommé au dossier », a poursuivi M. Duval.

Pour faire face à l'affluence de plus en plus élevée du temps des Fêtes, la SAQ a indiqué qu'elle maintiendra ouvertes la cinquantaine de succursales actuellement exploitées par son personnel cadre. « Une succursale SAQ-Dépôt sera également ouverte à Montréal pour les clients qui souhaitent acheter en plus grande quantité », a souligné M. Duval.

Dès le début de l'assemblée générale, au Palais des congrès de Montréal, la tendance en faveur de la poursuite du débrayage était plus que palpable. Gonflés à bloc, les quelque 2500 syndiqués présents ont chaudement applaudi et sifflé l'équipe de négociation dès son arrivée dans la salle, quelques instants avant que les journalistes soient invités à sortir. Environ 200 autres syndiqués de la Côte-Nord, de la Gaspésie, de Sept-Îles et de l'Abitibi participaient virtuellement à l'assemblée, qui leur était retransmise par satellite.

Les grévistes sont finalement ressortis de la rencontre vers 19 h, après avoir pris connaissance de l'offre patronale et en avoir débattu.

Le sourire aux lèvres, plusieurs scandaient haut et fort le traditionnel « so, so, so... solidarité ». « On est prêts à passer l'hiver dehors s'il le faut. L'offre qui nous a été faite, c'est de la m... », a affirmé une travailleuse à *La Presse*.

« Les gens sont outrés. C'est odieux. Ça fait cinq ans que la SAQ s'est engagée à réparer des distorsions salariales majeures dans la convention collective, et là, elle nous offre à peine 500 \$ pour réajuster nos salaires, alors que le personnel cadre a obtenu plus de 8 % d'augmentation par année pour les mêmes écarts », a affirmé un autre, qui a refusé de donner son nom.

Depuis le début du conflit, les syndiqués reçoivent 200 \$ par semaine de leur fonds de grève en échange de 20 heures sur les piquets de grève. « On est capables de survivre longtemps avec ça, d'autant plus que par souci de solidarité, on n'achète pas d'alcool. Ça va nous coûter pas mal moins cher à Noël », a lancé à la blague un syndiqué.

photo A. Laplante inc
foto source™
Grand choix • Conseils judicieux • Service personnalisé

Canon

Achetez un boîtier Digital Rebel ou l'ensemble Digital Rebel EF-S 18-55 neuf de Canon en **PLUS** d'un accessoire admissible Canon et recevez une **REMISE DE 100\$**
Voir les conditions en magasin.

1229⁹⁵\$

Canon Digital Rebel
Appareil photo numérique Reflex
6 mégapixels
Zoom Optique 18-55mm
Flash intégré + support
Mode automatique et manuel

Lundi au Mercredi : 9h à 18h
Jeudi et Vendredi : 9h à 21h
Samedi : 9h à 17h
Dimanche : 11h à 17h

Prix en vigueur jusqu'au 12 décembre 2004

Ce coupon vous donne **5 photos numériques gratuites** imprimer sur du VRAI papier photo cette promotion expire le 31 décembre 2004

COURS DE PHOTO NUMERIQUE

www.photolaplante.com
350 boul. Des Laurentides, Pont-Viau, Laval, H7G 2T8
Grand stationnement **450-669-0595**

MEPHISTO
ET MARCHER DEVIENT UN PLAISIR

MEPHISTO prend soin de votre dos.

Spider (Femme)

Soldier (Homme)

Avec les chaussures MEPHISTO, vous prenez soin de votre dos! Alliant tous les bienfaits d'un confort unique et d'une technologie de pointe, nos chaussures vous permettent de marcher tout en souplesse, sans fatigue, en préservant votre dos.

Venez nous visiter au:

LA GRANDE REGION DE MONTREAL:
Carrefour Laval, Laval, Tel. (450) 682-9315
Les Cours Mont-Royal, Montreal, Tel. (514) 845-3007
Promenades St-Bruno, St-Bruno, Tel. (450) 461-0400

LA GRANDE REGION DE TORONTO:
Manulife Centre, Toronto, Tel. (416) 963-3668
1177 Yonge, Toronto, Tel. (416) 968-7026
Bayview Village, Tel. (416) 221-7002

EDMONTON:
West Edmonton Mall, Tel. (780) 481-8088

VANCOUVER:
1171 Robson Street, Tel. (604) 684-8333

Pour des renseignements sur d'autres détaillants MEPHISTO, veuillez nous appeler au (888) 411-3310 ou visitez notre site internet au www.mephisto.com

La Série 5 de BMW. Si avancée que tout le reste semble des années derrière.

Grâce à d'innombrables technologies révolutionnaires telles que la direction active, la conduite dynamique et les phares directionnels, nous avons su à nouveau propulser la catégorie des berlines sport un pas de plus dans le futur. Avec une carrosserie ultra-légère en aluminium, pour une distribution parfaitement équilibrée du poids, et un moteur V8 de 325 chevaux disponible en option, le plaisir que l'on éprouve à la conduire est d'autant plus grand – tout comme l'écart d'avance qui la sépare de la concurrence. Une avance qui se mesure non seulement en kilomètres mais aussi en années.

Meilleure voiture de luxe 2004
Meilleure nouvelle technologie 2004 - direction active

BMW Série 5
530i
545i

www.bmw.ca
1 800 667-6679

Le plaisir de conduire™

Centraide récolte 45,4 millions

Le sourire enthousiaste de la PDG de Centraide du Grand Montréal, Michèle Thibodeau-DeGuire, lors du dévoilement hier des résultats (45,4 millions) de la campagne de souscription de l'organisme par ses coprésidents, Alban D'Amours (Mouvement Desjardins) et Brian Edwards, en disait long sur le succès continue des campagnes de Centraide. Cela constitue une croissance de plus de 2,3 millions par rapport à 2003.

MM. D'Amours et Edwards ont pour leur part spontanément témoigné de l'efficacité de l'organisation de Centraide.

GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS Médias unis pour une bonne cause

MAXIME BERGERON

Enterrées les rivalités entre médias concurrents, pour une journée du moins. Aujourd'hui, artistes, journalistes et bénévoles s'unissent aux quatre coins de la province pour recueillir le plus d'argent et de denrées possible pendant la Grande Guignolée des médias.

L'an dernier, l'opération a permis de recueillir plus de 480 000 \$ et l'équivalent de 9837 sacs d'épicerie pour la seule région de Montréal. Les organisateurs espèrent au moins égaliser ce résultat.

« La situation de la pauvreté à Montréal est catastrophique, alors cette mobilisation est très importan-

te », souligne le comédien Vincent Graton, porte-parole de l'événement avec Rita Lafontaine et Louis-José Houde.

Les fruits de la collecte d'aujourd'hui seront entièrement remis à Moisson Montréal, à Jeunesse au Soleil et à la Société de Saint-Vincent de Paul (SSVP), qui les redistribueront ensuite aux gens dans le besoin.

L'année dernière, la SSVP a ainsi été capable de confectionner 10 000 paniers de Noël, remis à autant de familles défavorisées de Montréal et Laval. « L'argent recueilli nous permet même de continuer à aider les plus démunis après Noël, pendant les difficiles mois de janvier,

février et mars », indique Chantal Tessier, de la SSVP.

Nouveauté cette année, une cinquantaine de psychologues offriront gratuitement des séances d'écoute-conseil téléphoniques de 20 minutes entre 8h et 18h. « Les gens se sentent souvent seuls et tristes pendant cette période de l'année, et ceux qui n'ont pas les moyens de se payer les services d'un psychologue pourront au moins profiter de ces séances », signale Annie-Michèle Carrière, de l'Ordre des psychologues.

Les dons de denrées non périssables et d'argent pourront être remis dans 21 points de collecte entre 6h et 19h aujourd'hui, notamment aux studios de Radio-Canada, TVA, Télé-Québec,

RDS, TQS, MusiquePlus et CKAC. Des personnalités de tous ces réseaux seront présentes sur place.

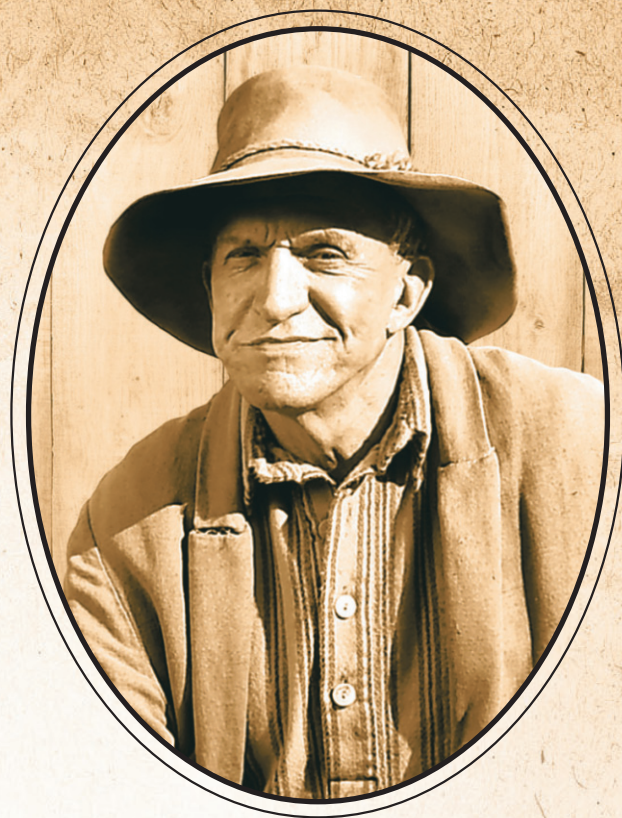
Les dons en argent seulement pourront être recueillis dans huit stations de métro. Enfin, Ticketpro mettra son réseau à la disposition de la guignolée entre 9h et 21h pour recueillir les dons téléphoniques, une première.

La météo s'annonce clémente avec un ciel nuageux et des percées de soleil et température maximale de -1.

Pour connaître tous les sites de collecte : www.lagrandeguignoleedesmedias.com
Ligne d'écoute gratuite des psychologues : 514-738-1881
Ticketpro : 514-908-9090

Le calme revient au village

« ON PEUT ENFIN DORMIR SUR NOS DEUX OREILLES »



Au lendemain de l'intrusion de malfrats dans l'ordinateur de plusieurs villageois, ceux-ci ont employé les grands moyens pour se défendre. Notre bon Joseph-Aimé témoigne : « Avec l'attirail de Bell, j'ai le ciboulot tranquille. Pour les festivités, y a rien de mieux qu'une parenté bien protégée! »

Mobilité



- 3 premiers mois de service gratuits*1
- Pas de frais d'activation ni de frais mensuels cachés avec les forfaits Tout-en-un

La mobilité sans tracas. Seulement chez Bell.

Téléphone pliable à écran couleur à partir de

0 \$*2

ExpressVu



Offrez-vous une meilleure télé!

- Plus de 400 canaux et 16 forfaits thématiques
- Service horaire variable gratuit sur les réseaux canadiens

Vous en aurez plein la vue!

À partir de

49 \$*3

après crédits installation incluse**

Le Forfait

Combinez 2 ou 3 services

- Mobilité
- Sympatico^{MC}
- ExpressVu^{MC}

et économisez mois après mois avec Le Forfait¹ de Bell.

NOUVEAU

5 \$ par mois²

pour 1000 min d'interurbain Canada, É.-U., 24/7

Sympatico Intermédiaire



Libérez votre ligne téléphonique!

14.95 \$ par mois

les 6 premiers mois¹

C'est le temps de brancher toute la maisonnée!

Service Internet plus pratique et sécuritaire que jamais.

Gratuit: 6 mois de notre gamme complète de services de sécurité^{1,2} mis à jour automatiquement

- Antivirus • Coupe-feu • Anti-logiciels espions



Et bien simple.^{MC}

bell.ca/cadeaux • 1 866 880-5076 • Magasins Espace Bell et Bell Mobilité

Espace Bell

Anjou Les Galeries d'Anjou (514) 353-0257	Coaticook 18, rue du Manège Place J.R. Lefebvre (819) 849-9997
Beloil Mail Montenach (450) 446-7176	Cowansville Domaine du Parc (450) 263-4444
Brossard Mail Champlain (450) 465-8759	Delson 5, route 132 (450) 635-9999
Châteauguay Centre régional Châteauguay (450) 691-7665	

Dollard-des-Ormeaux 3352, boul. des Sources (514) 684-6846	Gatineau Promenades de l'Outaouais (819) 246-2355
Dorion-Vaudreuil 84, boul. Harwood (450) 424-1416	Granby Galeries de Granby (450) 777-4058
Dorval Les Jardins Dorval (514) 631-1222	Hull Galeries de Hull (819) 771-2716
Drummondville 2265, boul. St-Joseph (819) 478-5178	Joliette Les Galeries Joliette (450) 755-5533

Promenades Drummondville (819) 474-4433	LaSalle Carrefour Angrignon (514) 364-3071
Laval 1655, boul. St-Martin Ouest (450) 680-1010	Longueuil Place Longueuil (450) 679-4558
Montréal Boul. Décarie (angle Jean-Talon) (514) 739-7777	Centre Rockland 232, boul. de St-Jovite (819) 681-0404
9280, boul. de l'Acadie (514) 385-0770	Mont-Tremblant 517, rue de St-Jovite (819) 681-0404
5187, avenue Papineau (angle Laurier) (514) 526-2020	Pointe-aux-Trembles Place Dupuis (514) 844-1313
892, rue Ste-Catherine Ouest (514) 866-6686	Pointe-Claire Fairview Pointe-Claire (514) 630-4992
Montréal-Nord (514) 322-3202	Repentigny 309, rue Notre-Dame (450) 585-4455
	Rosemère 232, boul. Curé-Labelle (450) 979-3838
	Sorel Les Promenades de Sorel (450) 742-6789
	St-Hubert 5190, boul. Cousineau (450) 431-3926
	St-Jérôme Le Carrefour du Nord (450) 431-3926
	St-Laurent 3879, boul. Taschereau (450) 746-7777
	St-Léonard 6050, boul. Métropolitain Est (514) 257-9292
	St-Bruno-de-Montarville Les Promenades St-Bruno (450) 441-1535
	St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe (450) 778-1749
	St-Jean-sur-Richelieu 391, boul. du Séminaire Nord (450) 348-5210
	St-Eustache Place St-Eustache (450) 623-8500
	Terrebonne Les Galeries Terrebonne (450) 964-7985
	Tracy 604, route Marie-Victorin (450) 746-7777
	Trois-Rivières 5691, boul. Jean-XXIII (819) 376-6849
	Victoriaville 567, boul. des Bois-Francs Sud (819) 357-7777
	Centre Les Rivières (819) 691-0482
	La Grande-Place des Bois-Francs (819) 357-5776



Les offres prennent fin le 31 décembre 2004 et sont réservées aux nouvelles activations. Services offerts aux clients résidentiels, là où la technologie le permet. Prix/offres sujets à changement sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent pour chaque engagement. D'autres conditions s'appliquent, y compris des exigences techniques minimales. Photos à titre indicatif. ¹ S'applique à un engagement de 12 mois. Le tarif de 25,95\$/mois s'applique pour les mois 7 à 12. Le tarif mensuel courant (maintenant 29,95 \$) s'applique par la suite. ² Go de téléchargement par mois, frais plus téléchargeant en sus. ³ Le tarif mensuel courant (maintenant 12,90 \$) s'applique par la suite. Les services doivent être activés dans les 90 jours suivant l'abonnement sans quoi ils seront automatiquement retirés du compte. Fournis avec Zero-Knowledge Systems, Inc. aux abonnés Sympatico. Aucun service n'offre une protection absolue. ⁴ Tarif mensuel du forfait, d'une valeur max. de 35 \$, remis sous forme de crédits appliqués sur le compte. ⁵ Offert avec un engagement de 3 ans. Le tarif alors courant s'applique par la suite. Frais d'interurbain en sus. ⁶ S'applique à un engagement de 3 ans. ⁷ Prix net basé sur le prix de détail suggéré du récepteur 3120 (129,99 \$) moins les crédits d'équipement de 50 \$ et de télé à la carte de 30 \$ avec un engagement de 2 ans. Les crédits sont appliqués sur le compte, avant les taxes; prévoir de 6 à 8 semaines. Le système doit être activé avant le 16 janvier 2005. Le crédit de télé à la carte n'est valide que pendant 90 jours après l'activation et s'applique à tous les films ou événements sur Venus ou Vu! jusqu'à un max. de 15 \$ par commande. Une pièce d'identité avec photo valide et une autorisation doit être donnée sur une carte de crédit ou par prélèvement bancaire pour ouvrir un compte. ⁸ S'applique à un engagement de 2 ans. Visitez bell.ca/installation pour savoir si vous êtes admissible. ⁹ Offert avec les services et forfaits de Bell sélectionnés. ¹⁰ S'applique à un engagement de 2 ans pour chaque service. Pour être admissible, vous devez avoir Bell Canada comme fournisseur de service interurbain, mais il n'est pas nécessaire d'être abonné au service local ou à d'autres services tarifés de Bell Canada. Des frais pour l'équipement et l'installation professionnelle peuvent s'appliquer. Pour les détails, appelez au 1 866 880-5076 ou visitez bell.ca/forfait. ¹¹ S'applique aux appels interurbains résidentiels automatiques ou faits avec le service Contact famille^{MC} au Canada et aux États-Unis. Sympatico et Contact famille sont des marques de commerce de Bell Canada. ExpressVu est une marque de commerce de Bell Canada, s.e.c.

POLITIQUE

Le programme d'assurance médicaments montré du doigt par le vérificateur

Un manque de contrôle chronique

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le manque de contrôle chronique de la Régie de l'assurance maladie du Québec sur son programme d'assurance médicaments s'est attiré les foudres hier du nouveau vérificateur général du Québec, Renaud Lachance.

Dans son premier rapport semestriel déposé hier à l'Assemblée nationale, M. Lachance parle des « contrôles insuffisants » des coûts de l'assurance médicaments, une facture qui atteint désormais 2,7 milliards par année.

Parmi les nombreuses lacunes observées, le vérificateur relève l'absence de vérification auprès des pharmacies. Sur les 1600 établissements du Québec, la RAMQ a vérifié seulement six pharmacies, un laxisme inacceptable quand on considère que dans d'autres provinces, c'est plus de la moitié des pharmacies qui sont

inspectées chaque année, a observé M. Lachance en conférence de presse. « Le régime pourrait coûter moins cher si mes recommandations étaient appliquées », ajoute-t-il, refusant toutefois de fixer le niveau de ces économies. Les primes du régime mis en place en 1997 ont augmenté de 182 % depuis.

En dépit d'une entente conclue avec les pharmaciens, la RAMQ paie désormais 9 % de leurs honoraires pour la gestion des « piluliers », trois fois plus que prévu à l'origine. Cela s'est traduit par des coûts supplémentaires de 60 millions depuis l'an 2000, dénonce M. Lachance, qui ne voit pas pourquoi la RAMQ a accordé un tel avantage aux pharmaciens.

Le directeur général de l'Association des pharmaciens propriétaires, Normand Cadieux, a expliqué hier que le nombre d'utilisateurs de ces dosettes a grimpé en flèche depuis quelques années de sorte que la limite de

3 % des honoraires prévue à l'origine ne correspond plus à la réalité.

La RAMQ ferme aussi les yeux sur les brèches évidentes du contrôle des adhérents au régime. Ainsi, 43 % des gens inscrits comme étudiants, soit 28 000 jeunes — qui n'ont par conséquent pas de primes à payer — sont introuvables dans les fichiers du ministère de l'Éducation, un détournement de 1 million par année.

Interpellé, le vérificateur a refusé de parler de « fraude », expliquant que son travail se limitait à observer l'efficacité des contrôles en place. De la même manière, il n'a pas voulu identifier le groupe de « 500 professionnels de la santé » inscrits au régime public moins coûteux, alors qu'ils auraient dû, selon la loi, cotiser à un régime privé offert par leur profession.

Le ministère du Revenu exerce certaines vérifications sur les adhésions et a pu récupérer 26 millions dans 202 000 dossiers. Mais, a déploré M.

Lachance, cela ne constitue que la moitié des dossiers problématiques.

Finalement, la RAMQ doit revoir son système de renseignements téléphoniques. Un test basé sur 108 appels a permis de constater qu'on pouvait atteindre un préposé aux renseignements seulement une fois sur deux. Dans le tiers des cas, les préposés étaient tous occupés; dans 12 % des cas, la ligne était occupée, et dans 3 % des appels, la ligne a tout simplement été coupée!

Saisissantes saisies!

Dans ce premier rapport, le vérificateur a aussi écorché le ministère de la Justice pour la façon dont il gère les biens et l'argent saisis auprès des organisations criminelles.

Pas moins de 21 millions dorment dans un compte en banque à un taux d'intérêt minuscule, parce que les fonctionnaires évaluent qu'ils pourraient devoir rembourser l'argent en

cas d'acquiescement des prévenus. Pour le vérificateur, la proportion de fonds retournés est si infime qu'il n'y a aucune raison que l'argent ne soit pas mieux placé.

M. Lachance ne comprend pas non plus pourquoi les immeubles que le gouvernement arrache aux criminels voient automatiquement leur valeur de revente réduite de 30 % par rapport au marché. Sur huit bâtiments revendus cette année, Québec s'est privé ainsi de 466 000 \$ en recettes.

Les automobiles saisies sont une autre illustration du manque de contrôle du ministère. Leur transport et leur entreposage coûtent en moyenne 1000 \$ par véhicule, or une vérification faite sur 308 autos saisies montre qu'elles ont été revendues à 337 \$ en moyenne. Les acheteurs ont bénéficié de rabais entre 1400 \$ et 14 000 \$ par rapport au prix réel des véhicules. M. Lachance a soutenu ne pas avoir vérifié qui avait profité de ces aubaines.



TOYOTA
un coup de cœur sans fin



ECHO BERLINE

UNE BERLINE POUR ECHOÏSTES? ON AURA TOUT VU!

Faites partie de la communauté echoïste, visitez www.echoïste.ca

2005 ECHO BERLINE

169\$

PAR MOIS/LOCATION 60 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT DE 1654 \$
OPTION 0 \$ COMPTANT
ÉGALEMENT DISPONIBLE À LA LOCATION

ET

0\$

1^{RE} MENSUALITÉ*
DÉPÔT DE SÉCURITÉ*
LOCATION 60 MOIS

OU

À L'ACHAT
À PARTIR DE

14 080\$*

CRÉDIT À L'ACHAT
ÉQUIVALANT À
1 MENSUALITÉ
DE LOCATION**

ACCÈS  TOYOTA Une expérience d'achat tellement plus sympa.

Votre nouvelle Toyota part toujours avec le plein d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs. [Votre concessionnaire www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)



Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. * Offre de location au détail valable sur les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock, pour des termes de location de 60 mois. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé (taxes incluses). Offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2005 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 ¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation et assurances en sus. Le montant total exigé avant le début de la période de location est de 1 619,16 \$ (taxes incluses) pour l'Echo berline 2005 (BT123M AA). ** Crédit à l'achat équivalant à une mensualité de location basée sur un terme de 60 mois (taxes incluses), applicable au financement à l'achat des modèles Echo 2005 neufs en stock. * PDSF pour les modèles Echo berline 2005 (BT123M AA) neufs en stock. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez www.acces.toyota.ca. ** Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Photos à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 3 janvier 2005 et sont établies par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la grande région de Montréal. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

La VENTE de l'année!

150 millions d'inventaire à liquider!

PRIX "BOXING"! Rabais de 200\$ sur caméscopes!

HITACHI
DZMV550

Caméscope Mini-DVD

- Zoom optique 18x
- Zoom numérique 500x
- Résolution 680k DCC
- Format DVD : DVD-R, DVD-RAM

ÉPARGNEZ 200\$

698⁸⁸

Rég.: 898⁸⁸

Dernière journée!

HITACHI
DZMV580

Caméscope Mini-DVD

- Zoom optique 10x
- Zoom numérique 240x
- Résolution 1.0 mégapixels
- Format DVD : DVD-R, DVD-RAM

ÉPARGNEZ 200\$

798⁸⁸

Rég.: 998⁸⁸

Dernière journée!

SONY
HANDYCAM
DCRDRVD201

Caméscope Mini-DVD

- Zoom optique 10x (num. 120x)
- 1.0 MP CCD • "NightShot"
- Lentille Carl Zeiss Tessar
- Mode photo numérique

ÉPARGNEZ 200\$

998⁸⁸

Rég.: 1198⁸⁸

Achat Spécial!

Plasma • ACL • DLP à PRIX "BOXING"!

SHARP
LC13S1US

Téléviseur ACL de 13"

- Compatible télé numérique - 480p
- Rapport de contraste 500:1
- Syntoniseur de télé NTSC intégré
- Visionnement 170° horiz./verti.

ÉPARGNEZ 200\$

498⁸⁸*

Rég.: 698⁸⁸

**Après remise postale de 50\$*

SONY
KV27FS120

Téléviseur ultraplat 27"

- Aspect d'écran 4:3
- Filtre en peigne numérique
- Sonorité ambiophonique SRS®
- Puissance audio totale 20 watts

GRATUIT! illico NUMÉRIQUE

ÉPARGNEZ 110\$

468⁸⁸

Rég.: 578⁸⁸

SONY
KF42WE620

Projection ACL grand écran «Séries WE»

- Aspect d'écran 16:9
- Entrée DVI (HDCP)
- Compatibilité (1080i)

GRATUIT! illico NUMÉRIQUE

ÉPARGNEZ 500\$

2998⁸⁸

Rég.: 3498⁸⁸

**Meuble vendu séparément*

HITACHI
DVP745

Lecteur DVD

- Sortie Dolby® Digital et DTS®
- Sortie audio numérique coaxiale
- Compatible DVD-R/RW, CD-R/RW, MP3
- Sortie(s) A/V à composants, composite, S-Vidéo

ÉPARGNEZ 30\$

88⁸⁸

Rég.: 118⁸⁸

LITEON
LVW5005

Enregistreur DVD

- Enregistrement d'une seule touche
- Interface "DV Link" (IEEE1394)
- Navigation facile

ÉPARGNEZ 100\$

298⁸⁸

Rég.: 398⁸⁸

Plus de confusion dans le choix (+) et (-) entre les formats de DVD et les formats de DC.

VIDÉOTRON
illico NUMÉRIQUE

Terminal HD

- Avec le terminal HD - haute définition, illico vous offre une qualité d'image à couper le souffle!

Installation et prise additionnelle GRATUITE!

268⁸⁸

Rég.: 3250HDTV

0\$ À l'achat de tout téléviseur de 27" et plus! **Détails en magasin*

MÉGARABAIS sur lecteurs MP3 et systèmes audio!

iriver
MP3
IFP790T

Lecteur MP3 numérique personnel

- Mémoire de 256 Mo
- Syntoniseur numérique FM
- Enregistreur de voix/FM

ÉPARGNEZ 50\$

188⁸⁸

Rég.: 238⁸⁸

YAMAHA
YHTB500

Ensemble cinéma maison

- Récepteur de 6 x 90 watts
- Extrêmes-graves de 120 watts
- 6 enceintes fini piano

ÉPARGNEZ 110\$

988⁸⁸

Rég.: 1098⁸⁸

JVC
MP3
FSH350

Micro-chaîne avec lecteur DC

- 15 watts x 2
- Compatible MP3, CD-R/RW
- Fonction réveil-matin

ÉPARGNEZ 20\$

158⁸⁸

Rég.: 178⁸⁸

Ordinateurs au MEILLEUR PRIX garanti!

palmOne
Tungsten-E

- Mémoire: 32 Mo
- Palm OS® 5.2.1 • Poids: 4.6 oz.
- Fente pour carte mémoire SD
- Résolution: 320 x 320

ÉPARGNEZ 30\$

268⁸⁸

Rég.: 298⁸⁸

INCLUS! (Valeur de 80\$)
DC de jeux - Mince étui de cuir
Stylus supplémentaire, protecteur d'écran

acer
AL1714CB

Moniteur ACL 17"

- Résolution de 1280 x 1024
- Niveau de contraste 350:1
- Temps de réponse de 14 MS
- Détail graphique 0.26mm

ÉPARGNEZ 70\$

378⁸⁸

Rég.: 448⁸⁸

acer
TM2303LCI

Intel® Celeron 1.5 GHz

- Mémoire : 256 Mo • Disque rigide : 40 Go
- Lecteur CD-R/RW/DVD Combo
- Port réseau 10/100 et sans-fil 802.11G
- Contrôleur vidéo Intel® 852GM
- Fax/Modem 56k • Écran de 15"

SUPER VALEUR!

998⁸⁸

LEXMARK
X2250

Imprimante couleur jet-d'encre Tout-en-un X2250

Imprime, copie et numérise:
Simple comme 1-2-3!

ÉPARGNEZ 20\$

128⁸⁸

Rég.: 148⁸⁸

TOUT-EN-UN 1

HITACHI
CP-S210

Projecteur multimédia ACL

- Luminosité de 1200 lumens ANSI
- Résolution SVGA
- Ratio de contraste 300:1
- Zoom manuel F1.6 - 1.8
- Signaux vidéo compatibles HDTV

Format d'image panoramique 16:9

ÉPARGNEZ 100\$

1298⁸⁸

Rég.: 1398⁸⁸

LG
LS50-AC6

Intel® Centrino 1.5 GHz

- Mémoire : 256 Mo • Disque rigide : 40 Go
- Lecteur CD-R/RW/DVD
- Port sans-fil 802.11G
- Écran de 15" • Mince - 30mm

ÉPARGNEZ 150\$

1398⁸⁸*

Rég.: 1548⁸⁸

**Après remise postale de 50\$.*

INFORMEZ-VOUS ET MAGASINEZ EN LIGNE!

WWW.DUMOULIN.COM

Dumoulin
Électronique • Informatique • Photo • Communications

1-877 DUMOULIN



MONTRÉAL 8390, rue St-Hubert (Sud de la Métropolitaine) • 2050, boul. St-Laurent (Stationnement facile) • 368, rue Ste-Catherine O. • 8990, boul. de l'Acadie • 5485, rue des Jockeys (près de l'Hippodrome Blue Bonnets)
 LASALLE 7197, boul. Carrefour (Près du Carrefour Angrignon) • ST-LÉONARD 6852, rue Jean-Talon E. (Langelier & Galeries d'Anjou) • WEST ISLAND 2315, route Transcanadienne (boul. des Sources)
 LAVAL 1599, aut. 440 O. (Sortie boul. Industriel) • LAVAL 1769, av. Pierre-Péladeau (voisin du Colossus) • PLACE ROSEMÈRE (Face à rue Le Bouthillier) • LONGUEUIL 2203, chemin Chambly
 BOUCHERVILLE 582, chemin De Touraine (près du IKEA) • BROSSARD 5705, boul. Taschereau (Est du Mail Champlain) • PROMENADES ST-BRUNO (Entrée #1) • GATINEAU 195, Bellehumeur
 DRUMMONDVILLE 740, boul. St-Joseph • GRANBY 633, rue Dufferin • GRAND-MÈRE 2601, 6^e Avenue • HAWKESBURY 1404, rue Principale E. (ON) • JOLIETTE 404, rue St-Viateur • LA SARRE 31, 5^e Avenue E. • LA TUQUE 544, rue Commerciale • MANIWAKI 149, boul. Desjardins
 MONT-LAURIER 1771, boul. Paquette • MONT-TREMBLANT 315, route 117 • ROUYN-NORANDA 463, Larivière • SHAWINIGAN 4370, boul. Royale • SHERBROOKE 1112, rue du Conseil / 2222, rue King O. / Carrefour de l'Estrie (Mail central) • SOREL-TRACY 1815, boul. Fiset
 ST-HYACINTHE 2487, av. Ste-Anne • ST-JEAN 391, du Séminaire • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste • VAL-D'OR 1817, 3^e Avenue • VALLEYFIELD 1045, Mgr Langlois • VICTORIAVILLE 525, boul. Bois-Francis Sud • TROIS-RIVIÈRES 2255, boul. des Récollets

Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin.

ACTUALITÉS

Écoterritoires à protéger

Le comité exécutif de Montréal a entériné hier la politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels qui vise à protéger 10 écoterritoires dans l'île. Cette politique doit maintenant être adoptée par le conseil municipal. Montréal espère ainsi doubler la superficie des espaces naturels protégés pour atteindre 6 % du territoire. La Ville compte annoncer prochainement comment elle compte mettre en oeuvre cette politique, puisque 36 millions a été prévu pour acquérir des espaces verts. Les zones visées par la politique sont la forêt de Senneville, le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme, le corridor de l'île Bizard, les rapides du Cheval blanc, la coulée verte du ruisseau Bertrand, la falaise Saint-Jacques, les sommets et les flancs du mont Royal, les rapides de Lachine, la coulée verte du ruisseau de Montigny et la trame verte de l'Est.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Célébration 2005

Tirage du 2004-12-08
241B070
(non décomposable)

1 Grand Cherokee Laredo (ou 50 000 \$)

2004-12-01 094B898	2004-12-05 807A264
2004-12-02 822C125	2004-12-06 278D217
2004-12-03 316B210	2004-12-07 289A080
2004-12-04 547D218	

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Grand Cherokee Laredo chaque jour du 1^{er} au 31 déc. 2004

AUJOURD'HUI

MISE 9* EN BONI

* Pour une sélection de 9 numéros

Banco

18 ans+ **LOTO QUÉBEC**
www.loto-quebec.com

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Tirage du 2004-12-08

1 ^{er} numéro 825705 25 000 \$	2 ^e numéro 141454 50 000 \$	3 ^e numéro 850150 100 000 \$
---	--	---

décomposables

Nombres "Télé"
627862 116536 852865
non décomposables

NUMÉRO BONI 05

LOTO 649 Tirage du 2004-12-08

05 11 25 28 35 49
Complémentaire : (46)

SOYEZ TOUJOURS GENTILS AVEC CEUX QUI JOUENT AU **LOTO 649**

Québec 49 Tirage du 2004-12-08

06 10 12 25 32 48
Complémentaire : (07)

Banco Tirage du 2004-12-08

01 04 05 06 08 14 19 23 33 37
41 42 45 48 57 58 61 65 67 68

Quadrant Extra Tirage du 2004-12-08

3 4
939 3284

NUMÉRO 652741

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Mauvais payeurs prestataires de l'aide sociale

Les locataires vont écopper

Des proprios furieux vont exiger enquêtes de crédit et avances d'un mois

KARIM BENEISSAIEH

Furieux du refus de Québec d'autoriser la saisie des chèques d'aide sociale, les propriétaires ont décidé de serrer la vis à tous les locataires. Dorénavant, ils exigeront systématiquement une enquête de crédit et une avance d'un mois de loyer au moment de signer le bail, et appliqueront une politique de tolérance zéro pour les retards.

Cette consigne, lancée hier par la Corporation des propriétaires immobiliers du Québec (CORPIQ), a été immédiatement dénoncée par les associations de locataires, qui l'ont qualifiée d'inacceptable.

Les propriétaires, font valoir les dirigeants de la CORPIQ, perdent plus de 80 millions par année à cause des mauvais payeurs prestataires de l'aide sociale. Ceux-ci ne représenteraient que 5 % de l'ensemble des assistés sociaux — soit 20 000 personnes —, mais ils sont un problème insoluble pour les propriétaires, qui ne peuvent saisir leur chèque mensuel. « Ce n'est pas à nous de subir ces pertes-là, dit Luc Courtemanche, président de la CORPIQ. Les mauvais payeurs vont être évincés et ça va être au gouvernement de s'occuper d'eux. Le gouvernement n'a pas voulu aller de l'avant, alors ce sera à lui de prendre ses responsabilités. Nous, on a fait un bout de chemin. »

Comme la loi le permet déjà, les propriétaires vont exiger de tous leurs nouveaux locataires le paiement du premier mois de loyer, au moment de la signature du bail. La CORPIQ entend également épauler ses membres pour qu'ils puissent



PHOTO RÉMI LEMÉE, LA PRESSE

« J'arrive, mais très juste, dit Solange Laliberté, mère seule de l'est de Montréal prestataire de l'aide sociale.

mener des enquêtes de crédit sur tous leurs futurs locataires. Enfin, tout retard important dans le paiement du loyer vaudra au locataire une convocation devant la Régie du logement.

La nouveauté, c'est que ces trois recours seront désormais systématiques, prévient M. Courtemanche.

« Quand vous entrez à l'épicerie pour aller vous chercher une conserve, vous ne sortirez pas si vous ne la payez pas. On ne demande pas de subvention au gouvernement, on demande juste de faire appliquer le contrat qui est le bail, et l'obligation de payer le loyer. Ce n'est pas compliqué. »

La CORPIQ a été particulièrement irritée par l'annonce faite à la fin du

mois de novembre par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Claude Béchard. Celui-ci avait annoncé la mise sur pied d'une « fiducie volontaire » pour le paiement du loyer à laquelle les assistés sociaux pourraient cotiser, mais a retiré de son projet de loi l'article 53, qui aurait permis la saisie des chèques en cas de non-paiement du loyer.

La CORPIQ, organisme à but non lucratif qui compte quelque 8500 membres, mais affirme agir au nom des 243 000 propriétaires du Québec, souhaite plutôt une fiducie obligatoire en cas de non-paiement. Elle souhaite voir les assistés sociaux signer un engagement formel d'utiliser leur part de chèque réservée au logement

pour payer le loyer, et réclame la « saisissabilité » de ce chèque.

« Je pense qu'on se fout carrément du monde et on passe à côté du véritable problème, rétorque François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). C'est l'incapacité de payer qui est le vrai problème. On ne résoudra pas ça en mettant les gens en tutelle ou en saisissant les chèques. »

Au Québec, 110 000 ménages consacrent plus de 80 % de leur budget au logement, explique M. Saillant. Alors qu'un trois et demi coûte en moyenne 530 \$ à Montréal, la prestation d'aide sociale de base pour une personne seule est de 533 \$. « Je serais curieux de voir M. Courtemanche se débrouiller avec 533 \$ par mois, moi. S'il y a un mauvais payeur dans tout ça, c'est le gouvernement. Il faut d'abord que les gens aient des prestations décentes pour vivre. Que le gouvernement offre aussi du logement social qui respecte la capacité de payer des gens. »

Dans les HLM de Montréal, où le loyer est fixé à 25 % du revenu du locataire, le taux de mauvaises créances en 2004 est à peine de 0,5 %, rappelle M. Saillant. Il relativise également les chiffres de la CORPIQ qui se plaint d'avoir 5 % de mauvais payeurs chez les assistés sociaux. Selon une étude de l'Institut national de la recherche scientifique, les mauvaises créances sont de 1,2 % pour l'ensemble des locataires québécois. « Est-ce que 1,2 %, ce n'est pas une perte somme toute normale quand on est en affaires? Pour ça, il faudrait sortir le marteau, mettre les gens en tutelle, saisir parfois l'entière responsabilité? C'est inacceptable. »

« À la première bad luck tu es dans la m... »

KARIM BENEISSAIEH

Peut-on vivre à Montréal en ne comptant que sur son chèque d'aide sociale? « J'arrive, mais très juste, répond Solange Laliberté, mère seule de l'est de Montréal. Un mois, je paie l'électricité, mais pas le téléphone, et c'est l'inverse le mois suivant. Mais à la première bad luck, t'es dans la m... »

Mme Laliberté est dans la cinquantaine et s'occupe de son fils de 13 ans. Impossible de trouver un emploi, « personne ne veut

d'une vieille secrétaire réceptionniste de 50 ans ». Elle reçoit un chèque mensuel de 564 \$ auquel s'ajoute une aide au logement de 70 \$. Les allocations familiales de 160 \$ par mois viennent boucler le budget.

Les imprévus sont plutôt banals, mais peuvent sérieusement grever un budget serré: une sortie scolaire, de nouvelles bottes d'hiver, un chèque de TPS qui tarde trop.

Avec ses 794 \$, Mme Laliberté paie un loyer de 480 \$ par mois

pour un quatre et demi défraîchi de la rue de Rouen. Elle se considère tout de même chanceuse, « tous les nouveaux locataires de mon bloc paient 700 \$ ». Elle n'a jamais payé son loyer en retard en sept ans. Pour le téléphone, elle a astucieusement fait jouer la concurrence entre Bell et Sprint en sa faveur, passant du premier au second avant de revenir au premier. « Bell m'a fait un rabais de 7 \$. Je vais demander à Sprint s'ils peuvent accoter ça. »

Est-elle d'accord avec l'établisse-

ment d'une fiducie dans laquelle on forcerait les mauvais payeurs à déposer leur chèque d'aide sociale? « Quelqu'un qui gère bien n'en a pas besoin. Mais il y en a qui sont vraiment des crosseurs professionnels. J'ai eu des voisins qui se vantaient de ne pas payer leur loyer, d'attendre la décision de la Régie et de s'en aller. Ils venaient d'économiser trois ou quatre mois de loyer. »

« Pour ces gens-là, ça vaudrait la peine de saisir leur chèque. Pas pour ceux qui sont honnêtes. »

Noël tout en hockey

50% de rabais jusqu'à

Le cadeau idéal pour votre champion. jusqu'à 50% DE RABAIS sur la plus grande sélection de bâtons de hockey «ONE PIECE» au Québec

Sauf sur les bâtons Easton Stealth et CCM V130

Dollard-des-Ormeaux 3597, Boul. St-Jean (514) 626-7235
Greenfield-Park 3261, Boul. Taschereau (450) 926-0660
Méga magasin de Laval 4440, aut. Laval (440) (450) 681-8440
Méga magasin de St-hubert 1701, Boul. des Promenades (450) 656-1701
Magasin de Montréal 5916, rue Papineau (514) 274-4429

Centre de liquidation : 382 Boul. des Laurentides Laval. Ouvert le jeudi, vendredi, samedi et dimanche

HEURES D'OUVERTURE : Mégas magasins de Laval et Rive-Sud : lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins : lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Le solde NOEL TOUT EN HOCKEY prend fin le 24 DÉCEMBRE 2004. Certains modèles, couleurs ou grandeurs peuvent manquer dans certains magasins. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés

Sports Rousseau

www.sportsrousseau.com

Téléphones cool à en perdre la boule.



Voici le phototéléphone Fastap™ :
une exclusivité mondiale.

Ses touches surélevées avec
une seule lettre chacune rendent
l'échange de messages textes
beaucoup plus simple et rapide.

LG 6190

99,99 \$*

(avec un contrat de 3 ans)

299,99 \$ (sans contrat)

L'un des téléphones offerts dans la super collection des Fêtes de TELUS.

téléphones à partir de 0 \$* jusqu'à 449,99 \$



■ vidéotéléphone ■ phototéléphone ■ mp3 ■ Bluetooth® ■ sonneries ■ jeux ■ et encore plus

le futur est simple^{MD}

TELUS
mobilité^{MD}

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Domaine
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Galeries Lachine
Mail Cavendish
Place Alexis Nihon
Place Lasalle
Place Versailles
Place Vertu
Westmount Mall
Centre-ville
950, rue Sainte-Catherine Oues
4202, rue Saint-Denis
Action Télécom Inc.
1531, rue Notre-Dame Ouest
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications Mobilenet
5165, ch. Queen-Mary
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne,
local 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie Inc.
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications Inc.
3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication
9, boul. de la Seigneurie, bureau 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Telecom Inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SPAD Communications Inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Five-Nord
Technicomm
346, rue Notre-Dame, bureau C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, local 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SPAD Communications Inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Place Longueuil
Promenades Saint-Bruno

Beloeil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Valleyfield

D2 Technologie Inc.
1, rue Dufferin, local 3

Greenfield Park

Proxi Telecom Inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

ACTUALITÉS

Lancement d'une campagne contre les circulaires

CHARLES CÔTÉ

Onze arrondissements de Montréal ont lancé hier une campagne pour encourager les citoyens à refuser la distribution de circulaires.

Chaque année, on coupe l'équivalent de 45 000 arbres pour imprimer ces publicités. Distribués dans 900 000 foyers à Montréal chaque semaine, elles représentent 11 000 tonnes de papier qui coûtent à la Ville 1 million de dollars par année à recycler. Sans compter les 47 millions de Publisacs de plastique qui sont employés chaque année pour distribuer les circulaires.

À l'échelle du Québec, la compagnie Transcontinental distribue chaque semaine dans son Publisac un moyen de 50 millions de pièces publicitaires à plus de deux millions de foyers. « C'est une campagne contre le gaspillage de papier, a affirmé Robert Perreault, directeur du Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE). Trop souvent, le sac de circulaires se retrouve directement au bac de recyclage. »

Comment faire pour cesser de recevoir des circulaires ? Il suffit de poser un autocollant réglementaire, distribué gratuitement dans les bureaux d'arrondissement et les écoquartiers. L'autocollant vaut autant pour le Publisac que pour Postes Canada, qui distribue aussi des publicités en vrac. Tous les distributeurs sont tenus par règlement de le respecter.

Au cours des prochains mois, les arrondissements de Ville-Marie, Plateau-Mont-Royal, Mont-Royal, Rosemont—Petite-Patrie, Saint-Laurent, Outremont, Pierrefonds-Senneville, Côte-des-Neiges, Côte-Saint-Luc, Sainte-Anne-de-Bellevue et LaSalle tenteront de convaincre 15 000 ménages d'apposer un autocollant sur leur boîte aux lettres. Ils travailleront en collaboration avec Greenpeace, le CRE et le Regroupement des services Écoquartier. « Réduire à la source, c'est un réflexe à développer pour protéger nos forêts », a affirmé Helen Fotopoulos, mairesse de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Un journal hebdomadaire gratuit est souvent distribué avec les circulaires. On peut continuer de le recevoir à part en appelant au numéro de Transcontinental (514 331-1722). Pour toutes les autres publicités, il faut appeler Poste Canada (1 800 267-1177).

La pollution industrielle en hausse au Canada

CHARLES CÔTÉ

Les industries rejettent de plus en plus de polluants dans l'air et dans l'eau au Canada, selon une analyse des statistiques gouvernementales rendue publique hier par deux groupes écologistes.

Ces deux groupes, Défense environnementale et l'Association canadienne du droit de l'environnement, ont étudié l'*Inventaire national des rejets de polluants entre 1995 et 2002*. Ce rapport fédéral compile les déclarations annuelles des installations industrielles de 10 employés et plus.

Entre 1995 et 2002, les rejets de 160 polluants toxiques ont augmenté de 49 %. Au total, les rejets polluants de toutes les catégories ont atteint 4,2 millions de tonnes en 2002, dont 92 % sont allés dans l'atmosphère.

Au cours de ces années, les rejets polluants sont en forte hausse, entre autres parce qu'il y a plus de plus en plus d'usines qui rédigent des rapports et que de nouveaux produits chimiques sont ajoutés dans les rapports.

Mais même si on s'en tient aux usines et aux polluants qui ont été analysés pendant toute la période, la pollution a augmenté, selon Rick Smith, de Défense environnementale. « Si on fait les calculs avec ce plus petit groupe, les rejets atmosphériques augmentent de 11 % et ceux dans l'eau de 27 % », affirme-t-il.

Les auteurs du rapport ont aussi examiné si, individuellement, les usines parviennent à diminuer leurs rejets polluants. « La majorité ne font peu ou pas de progrès », affirme M. Smith. Il attribue ce fait à la « complaisance des gouvernements ».

De plus, il n'y a pas d'amélioration en vue, dit-il. « Chaque année, les installations doivent estimer si leur niveau de pollution va augmenter, diminuer ou rester le même au cours des trois prochaines années. En 2002, seulement 6 % disaient que leur pollution allait diminuer et 7 % prévoyaient une augmentation. Alors, le niveau de pollution total devrait être stable ou empirer jusqu'à la fin de 2005. »

Seul progrès enregistré : une baisse de 39 % des émissions de polluants cancéri-



PHOTO NORM BETTS, BLOOMBERG NEWS ©

Entre 1995 et 2002, les rejets de 160 polluants toxiques ont augmenté de 49 %. Au total, les rejets polluants de toutes les catégories ont atteint 4,2 millions de tonnes en 2002, dont 92 % sont allés dans l'atmosphère.

gènes dans l'air et de 9 % dans l'eau. Les groupes dénoncent les impacts de cette pollution sur la santé. Ils disent que 96 % des rejets polluants rapportés concernent des substances pouvant causer des maladies respiratoires.

Ils réclament l'intervention du gouvernement fédéral dans ce dossier pour diminuer la pollution. « La pollution voyage d'une province à l'autre, dit M. Smith. On a besoin d'un plan d'action canadien et du leadership du gouvernement fédéral. On a besoin de cibles claires et on ne les a pas actuellement. »

Ils demandent l'élimination des rejets de substances cancérigènes d'ici 2008 et la réduction de moitié de tous les rejets pour la même date.

Il y a certains chiffres qui peuvent toutefois fausser le portrait. Par exemple, parmi les cinq ajouts les plus importants de nouveaux pollueurs, il y a trois usines d'épuration des eaux usées, qui contribuent en fait à améliorer la qualité des cours d'eau.

L'usine qui a le plus augmenté ses émissions entre 1998 et 2002 est la centrale thermique de Nanticoke, en Ontario, qui s'est mise à brûler du charbon à un rythme record à cause des pannes des réacteurs nucléaires ontariens.

L'usine la plus polluante au Québec est la fonderie Horne de Noranda, à Rouyn-Noranda. Avec 62 000 tonnes d'émissions toxiques en 2002, elle arrive au huitième rang canadien. Le premier et le deuxième rangs sont occupés par des fonderies d'Inco, à Copper Cliff, en Ontario, et Thompson, au Manitoba, qui émettent en tout 435 000 tonnes par année.

Les deux groupes ont lancé hier un nouveau site Web — en anglais seulement — qui permet de trouver les usines polluantes de son voisinage à l'aide du code postal. Pour le consulter : www.pollutionwatch.org

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste charles.cote@lapresse.ca

Les plus beaux manteaux « Shearling » au monde

Agneau
Renversé
Peaux
légères de
merinos
espagnol

Qualité et sélection pour elle et lui

DIRECTEMENT DU FABRICANT

Lundi au vendredi de 12 h 30 à 16 h 30
Sam. de 9 h 30 à 15 h 30

Robert Arnold
9250, av. du Parc
(angle Chabanel) Local 450
(514) 387-5495

Clifford Michael DESIGN NEW YORK

ON TROUVE DE TOUT POUR BÉBÉ MÊME DES BAS PRIX !

BEBÉ DÉPÔT PLUS

SUPER LIQUIDATION* Peg-Pérego 2004
(CHAISES HAUTES, POUSETTES, ETC...)

Très grande sélection de poussettes et sièges d'autos disponibles

BÉBÉCAR GRACO maclaren

1104, rue St-Zotique (coin Christophe-Colomb), Montréal
www.bebedepotplus.com • 514.270-8845

LIQUIDATION DE FAILLITE

PRIX PLUS BAS QUE FAILLITE (CECI N'EST PAS UN ENCAN.)

NOUVEAUX LOTS DE FAILLITE ! JUSQU'À 80 % DE RABAIS
DES MILLIERS DE TAPIS DOIVENT ÊTRE LIQUIDÉS.

Les encans Richard ont été mandatés par différents syndicats à liquider, par voie de vente publique, différentes faillites de magasins de tapis persans et orientaux à des prix plus bas que faillite. Une énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques d'une variété de couleurs et de grandeurs (2 pi x 3 pi à 15 pi x 20 pi, tapis de couloir jusqu'à 22 pied de long, ainsi que des tapis ronds et carrés).

Bidjar, Kazak, Qum soie pure, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavés au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs pièces tribales.

Chaque tapis de 50 \$ à 1 800 \$

9 au 12 déc. 2004 jeu - ven - sam - dim
4 jours seulement! À ne pas manquer!
Heures d'ouverture 10 h à 21 h

Organisé par: Encans Richard
2855, rue Duchesne, Saint-Laurent QC
(Angle Henri-Bourassa)
Rens. : (514) 832-0009

OBTENEZ 1000 \$ D'ACCESSOIRES SANS FRAIS AVEC LES XC70 ET XC90**

DES BEAUX AJOUTS POUR ALLER N'IMPORTE OÙ.

LA VIE EXIGE PARFOIS QU'ON EMPRUNTE DES CHEMINS MOINS FRÉQUENTÉS. AVEC LA GAMME DE VÉHICULES À TRACTION INTÉGRALE DE VOLVO, VOUS POUVEZ VOUS ATTAQUER À N'IMPORTE QUEL CHEMIN L'ESPRIT EN PAIX. LA VOLVO XC90 2005, DÉJÀ PRIMÉE, ET LA XC70 CROSS COUNTRY POSSÈDENT UN SYSTÈME DE TRACTION INTÉGRALE CONTRÔLÉE ÉLECTRONIQUEMENT TRÈS AVANCÉ QUI REND TOUTES LES ROUTES SÉCURITAIRES. RENDEZ-VOUS CHEZ UN CONCESSIONNAIRE VOLVO ET FAITES CONNAISSANCE AVEC LA PUISSANCE DE LA TRACTION INTÉGRALE VOLVO.

L'OFFRE PREND FIN LE **31 DÉC**

VOLVO pour la vie

TAUX DE CRÉDIT-BAIL **3,8%*** /MOIS. JUSQU'À 39 MOIS.

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE **598\$*** /MOIS. JUSQU'À 39 MOIS.

OBTENEZ **1 000\$**** D'ACCESSOIRES SANS FRAIS

VOLVO XC70 2005

TAUX DE CRÉDIT-BAIL **3,8%*** /MOIS. JUSQU'À 39 MOIS.

CRÉDIT-BAIL À PARTIR DE **648\$*** /MOIS. JUSQU'À 39 MOIS.

OBTENEZ **1 000\$**** D'ACCESSOIRES SANS FRAIS

VOLVO XC90 2005

AUTOMOBILES CHICOINE INC.
855, rue Johnson, Saint-Hyacinthe (450) 771-2305
www.volvochicoine.com

FRANKE VOLVO
180, rue Principale Sainte-Agathe (819) 326-4775
www.frankevolvo.com

VOLVO DE BROSSARD
9405, boul. Taschereau Brossard (450) 659-6688
www.volvobrossard.net

JOHN SCOTTI AUTO LTÉE
4315, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (514) 725-9394
www.johnscottivolvo.com

VOLVO POINTE-CLAIRE
15, Auto Plaza, Pointe-Claire (514) 630-3666
www.volvo-pointeclaire.com

UPTOWN VOLVO
4900, rue Paré, Montréal (514) 737-6666
www.uptown-volvo.com

VOLVO LAVAL
2350, boul. Chomedey Laval (450) 682-3336
www.volvodelaval.com

*Le PDSF d'une Volvo XC70/XC90 2005 est de 46 495 \$/49 995 \$. Offre temporaire faite par l'intermédiaire des concessionnaires Volvo participants et des Services financiers Automobiles Volvo du Canada sur approbation de crédit. Exemple de crédit-bail pour une Volvo XC70/XC90 2005 (Frais de transport et de livraison de 1 275 \$ inclus) : 597,94 \$/648 \$ par mois, pendant 39 mois, avec un acompte de 1 090 \$/475 \$. Total des mensualités : 23 319,66 \$/25 272 \$. Valeur de rachat en fin de bail : 27 948,30 \$/30 522 \$. Les mensualités peuvent varier selon les équipements optionnels choisis. Première mensualité et dépôt de garantie remboursable de 700 \$/750 \$ dus à la signature du bail. Allocation de 60 000 km pour le bail de 39 mois (0,16 \$ par km supplémentaire). Taux de crédit-bail: 3,8%/3,8 %. Taxes, immatriculation, assurance, inscription au RDPRM et frais d'administration en sus. Le concessionnaire peut vendre/louer à un prix inférieur. **Pour une durée limitée, obtenez pour 1 000 \$ d'accessoires gratuitement sur la XC70 Cross Country et la XC90. Aucune valeur en espèces. L'offre prend fin le 31 décembre 2004. Votre concessionnaire Volvo vous donnera tous les détails. © 2004 Automobiles Volvo du Canada Ltée. * Volvo pour la vie * est une marque déposée utilisée sous licence par Automobiles Volvo du Canada Ltée. Pensez à toujours boucler votre ceinture de sécurité. Visitez le site volvocanada.com.

Produit prometteur contre le cancer du sein

ASSOCIATED PRESS

SAN ANTONIO, Texas — Un nouveau médicament donne des résultats supérieurs au tamoxifène pour la prévention d'une récurrence du cancer et devrait devenir le traitement privilégié pour la plupart des femmes atteintes de la maladie, affirment des médecins.

Selon leurs recherches, l'Arimidex pourrait prévenir de 70 à 80 % des tumeurs les plus courantes chez les femmes après la ménopause. Le tamoxifène est considéré comme pouvant empêcher 50 % des tumeurs.

Les femmes qui ont pris de l'Arimidex pendant cinq ans après avoir été traitées pour un cancer du sein diagnostiqué à un stade précoce couraient moins de risques de récurrence, d'avoir un cancer à l'autre sein ou des métastases dans le reste de leur corps que celles ayant pris le tamoxifène.

L'étude était financée par le fabricant de l'Arimidex, la firme Astra-Zeneca PLC.

Trop peu de médecins, et trop tard

Les plans de Québec aggraveront les problèmes d'accessibilité, selon les résidents

SARA CHAMPAGNE

Trop peu d'omnipraticiens par là, pas assez de spécialistes par ici. La pilule est difficile à avaler pour la Fédération des médecins résidents du Québec (FMRQ), qui demande au ministre de la Santé, Philippe Couillard, d'expliquer de toute urgence son choix de répartition des médecins de famille pouvant être recrutés en 2005.

Selon le président de la FMRQ, le Dr Guillaume Charbonneau, les plans régionaux d'effectifs médicaux (PREM), dévoilés hier par le Minis-

tere, ne feront qu'aggraver l'accessibilité aux soins au Québec. « Il s'agit sans aucun doute du PREM le plus restrictif jamais imposé et il arrive encore trop tard, imposant des délais trop serrés aux finissants, même si je n'ai rien contre le principe à la base », a expliqué le Dr Charbonneau.

« Plusieurs jeunes médecins vont sans doute préférer des solutions de rechange comme le dépannage ou l'itinérance, plutôt que d'aller pratiquer dans les régions désignées, de crainte de ne pouvoir être relocalisés ultérieurement », a-t-il ajouté.

En 2005, les différentes régions du Québec seront autorisées à recruter

368 médecins de familles, dont 199 omnipraticiens commençant leur pratique. (La pénurie d'omnipraticiens est estimée à un peu plus de 800 médecins au Québec.) C'est Montréal-Centre qui reçoit la plus grosse part du gâteau avec la possibilité de recruter 34 médecins nouvellement diplômés. La Montérégie et la Mauricie (Centre-du-Québec) arrivent en deuxième position en ayant droit chacun à 24 nouveaux diplômés.

Au grand dam de plusieurs jeunes médecins, la région de Laval n'aura droit qu'à deux médecins fraîchement sortis de la faculté de médecine en 2005, et les Laurenti-

des quatre ; même nombre pour l'Estrie.

Admettant que l'attribution des postes de médecins dans la province sera très limitative en 2005, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec affirme qu'elle est toutefois nécessaire pour combler les besoins en région. « Il faut trouver des mesures locales pour inciter les médecins à pratiquer en région éloignée. Par exemple, nous travaillons présentement à l'élaboration d'un système de parrainage qui diminuera la crainte de l'isolement des jeunes médecins », a affirmé le président de la FMOQ, Renald Dutil.

De nouveaux partenariats pour assurer l'approvisionnement en vaccins

PRESSE CANADIENNE

La fiabilité de l'approvisionnement en vaccins contre tout un lot de maladies indésirables sera de plus en plus

incertaine, à moins que ne se créent de nouveaux partenariats entre les gens qui achètent les vaccins, ceux qui les livrent et ceux qui les produisent. C'est la mise en garde qu'a faite

un cadre de l'industrie pharmaceutique, hier.

En plus, ces partenariats exigeront des investissements publics, a ajouté Robert Van Exan, directeur des poli-

tiques d'immunisation pour le géant des vaccins Aventis Pasteur.

Une façon de s'assurer d'un approvisionnement fiable serait d'imiter le Québec et les États-Unis, qui se sont dotés d'un fonds public pour indemniser les victimes dans les cas — rares — de réactions indésirables à la vaccination, a souligné de son côté le docteur Ronald Gold, un expert reconnu sur l'immunisation.

3278190A



AUSSI

3 MOIS ILLIMITÉS

Appels locaux, messages textes et images

Les appels de Fido à Fido à mini prix

- > Appels locaux, messages textes et instantanés illimités entre abonnés Fido
- > 100 minutes de jour, en semaine
- > 1000 minutes, soirs et week-ends

~~25~~ \$
par mois

10 \$
par mois
pour les 3 premiers mois

Appareils à partir de 0 \$



Offres valides avec Entente Fido® seulement



Achetez sur **fido.ca** ou en composant le **1 888 481-FIDO (3436)**.

Le forfait Fido à Fido à 10 \$ pour trois mois et l'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes et images illimités offerts jusqu'au 3 janvier 2005. L'offre portant sur les appareils est valide jusqu'à épuisement des stocks. Le forfait Fido à Fido à 10 \$ pour trois mois et l'offre sur les appareils sont valides avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido. L'offre de trois mois d'appels locaux et de messages textes et images illimités est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne. Les appels locaux sont illimités dans la zone de couverture numérique de Fido. Le prix courant du forfait Fido à Fido est de 25 \$ par mois et s'applique dès le troisième mois. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, frais mensuels de service 911 (50¢) et d'accès au réseau (6,95 \$) ou autres frais applicables en sus. Sujet à la politique d'utilisation équitale de Fido. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin. Fido est une marque déposée de Microcell Solutions Inc.

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles
- Place Rosemère

- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno
- Les Galeries d'Anjou
- Centre Eaton
- Galeries des Sources
- Galeries Rive Nord
- Place Vertu

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :



VENTE D'ENTREPÔT en magasin

Épargnez jusqu'à **75%**

Maintenant ouvert au Complexe Desjardins et Place Rosemère

Bol à fruit « Eden »
en verre et fer forgé
Diamètre 13 po. et 6 1/4 po. de haut

19⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 24,99\$

Lampe Hurrricane « Avalon »
Chandelle et sable non inclus

12⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 24,99\$

Élégant ensemble de 3 plats « Hampton »
2 bols à sauce inclus

19⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 69,99\$

Ensemble à Martini 6 pièces

24⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 59,99\$

Renne plaqué argent
avec 6 chandelles
Hauteur totale 12 po.

24⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 69,99\$

Ensemble de 4 verres à pied en cristal fait en Italie

19⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 39,99\$

Service de table de 47 pièces
pour 8 personnes, en porcelaine de Chine « Classique de Noël »

59⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 169,99\$

Incluant : 8 grandes assiettes, 8 assiettes à salade, 8 bols à soupe, 8 tasses et soucoupes, plateau ovale, bol à légumes, crémier, sucrier avec couvercle et pot à café

Coutellerie 72 pc
en acier inox 18/10
Type Solingen
Service pour 12

79⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 459,99\$

Assiette et bol à trempettes
« Joyeux Temps des Fêtes »

14⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 39,99\$

HENRI PHILLIPE

Batterie de cuisine
de 13 pièces
en acier inoxydable
avec couvercles transparents

99⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 499,99\$

Ménagère 3 pièces « Omega »
avec accents et support en acier inoxydable

8⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 29,99\$

Pierre à pizza
15 po, 3 pièces

10⁰⁰\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 29,99\$

Ensemble de couteaux
13 pièces
avec bloc en bois massif

25⁰⁰\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 89,99\$

Ensemble Wok anti-adhésif
de 3 pièces

9⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 24,99\$

Ensemble à sushi
en verre 11 pièces
2 bols à soupe, 2 assiettes à sushi, 1 assiette, 2 paires de baguettes, 2 porte-baguettes, 2 napperons

19⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 59,99\$

Rôtissoire antiadhésive robuste
avec grille
(16 po. x 12 po. x 3 3/4 po.)

39⁹⁹\$ **PRIX BENIX**

Prix comparable 149,99\$

MEILLEURS PRIX !
Benix & Co. importe directement des manufacturiers outre-mer, sans intermédiaire, et vous fait profiter des économies !

QUALITÉ SUPÉRIEURE !
Nous sommes fiers de vous offrir la meilleure qualité au bas prix ! Personne ne peut offrir une telle qualité à un tel prix !

PLUS DE CHOIX !
Avec une sélection de milliers d'articles, Benix est le plus important fournisseur d'articles de marque pour la cuisine, la table et les cadeaux.

PRIX GARANTIS !
Montrez-nous un article identique à un prix plus bas et non seulement nous égalons le prix, mais nous vous donnerons un rabais additionnel de 10 % !

Avec ses 90 magasins partout au Canada, Benix est le leader des marques de qualité pour la maison, à des PRIX IMBATTABLES !

BENIX & CO.
Importateurs d'articles ménagers de qualité

ENTREPÔT DE MONTREAL
JEAN TALON / RUE NAMUR / BOUL. DECARIE
7335, boul. Decarie, angle Jean-Talon et Métro Namur
Lundi au vendredi 10 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h • dimanche de 10 h à 17 h

ENTREPÔT DE KIRKLAND
CHEMIN ST-MARIE / 40 / 20
Autoroute 40 Ouest, sortie chemin Sainte-Marie
Lundi et mardi de 9 h à 18 h
mercredi au vendredi 9 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h • dimanche de 10 h à 17 h

ENTREPÔT DE LAVAL
13 / 440 / 15
MEGA-CENTRE NOTRE DAME
Sortie Mega-Centre Notre Dame
Lundi et mardi de 9 h à 18 h
mercredi au vendredi 9 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h
dimanche de 10 h à 17 h

ENTREPÔT DE SAINT LÉONARD
40 / JEAN TALON / BOUL. LANGELIER / 25
6856 Rue Jean Talon E.
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
samedi de 9 h à 17 h
dimanche de 10 h à 17 h

Montréal Centre commercial Boulevard, Le Faubourg Sainte-Catherine, Les Halles de la Gare • Saint-Laurent La place Vertu
Longueuil Place Longueuil • Dollard-des-Ormeaux Galerie des Sources • St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe • Joliette Galeries Joliette
Saint-Jerome Carrefour de Nord • Drummondville Les Promenades Drummondville • Trois-Rivières Centre Les Rivières

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.

Chagnon lorgne toujours la prison en PPP

Québec aux prises avec des centres de détention vétustes et surpeuplés

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le ministre Jacques Chagnon a beau retourner la question de tous les côtés, avec son budget actuel à la Sécurité publique, un projet de centre de détention en partenariat public-privé reste une solution pertinente pour les prisons québécoises, vétustes et surpeuplées.

« On ne peut pas mettre de la pression sur la lutte contre le crime organisé et laisser le monde dehors. Ce n'est pas vrai », a déclaré le ministre de la Sécurité publique en entrevue à *La Presse*.

La surpopulation carcérale n'est pas un mythe dans les 18 centres de détention québécois où l'on re-

trouve 46 % de prévenus, des criminels en attente de procès, considérés comme trop dangereux pour être mis en liberté.

Cela s'explique aussi par le fait que, depuis l'affaire Bastien, des règles plus strictes ont fait chuter les absences temporaires de 25 000 à 17 000 en quelques années. Enfin, le travail policier contre le crime organisé a amené derrière les barreaux 251 motards, uniquement depuis juillet 2003.

« Il y a 3786 places aux normes du Ministère, mais on s'est inventé des places depuis 1996 en entassant deux et trois détenus dans des cellules d'une personne. J'ai vu de mes propres yeux jusqu'à quatre prisonniers en cellule à Amos », avoue le ministre de la Sécurité publique.

Dans leur gestion des places, les centres de détention devraient normalement compter sur une marge de manoeuvre de 12 %, ce qui est loin d'être le cas présentement.

« Avant-hier, il y avait 4061 détenus dans nos prisons, indique M. Chagnon. Le 5 décembre, on a eu une pointe à 4084 détenus, soit 400 places au-delà de la capacité normée, sans parler de la marge de manoeuvre souhaitable », dit-il.

Le ministre explique que, lors d'une visite récente au centre de détention de Baie-Comeau, il a vu arriver des prisonniers de Trois-Rivières, où l'on manquait de place pour les accueillir.

Du point de vue de la vétusté et de la salubrité des lieux, Bordeaux est le meilleur exemple à Mont-

réal. Depuis deux ans, on n'a pu rénover qu'une seule des cinq ailes de cet établissement de 1000 places qui date de 1912. « Mais, de se demander le ministre Chagnon, que fait-on avec 200 détenus si on s'attaquait aux quatre autres ailes à raison d'une par année ? »

Les prisons d'Amos, de Valleyfield et de Sorel doivent également être agrandies ou rénovées, ajoute-t-il. « À Valleyfield, les prévenus côtoient les juges et les avocats dans l'ascenseur », note-t-il.

« L'idée, ce n'est pas de fournir le Hilton au monde, lance le ministre Chagnon, mais plus d'avoir quelque chose d'humainement responsable. »

Pour cette raison et pour retrouver une certaine marge de ma-

neuvre avec la population carcérale, il continue de défendre le projet de prison en PPP sur la Rive-Sud entre, Valleyfield et Sorel.

« Je ne peux pas faire autrement que de l'envisager. Si je pouvais lancer un projet de 500 places sur la Rive-Sud, je pourrais absorber la surpopulation et libérer en partie Bordeaux pour la rénover », affirme-t-il.

D'autres projets toucheraient également des centres correctionnels pour les autochtones dans le Grand-Nord et à Sept-Îles. Un premier centre du genre ouvert chez les Inuits l'été dernier est administré par les aînés de cette première nation et le ministre Chagnon voudrait répéter l'expérience ailleurs.

Violence conjugale : peu de nouvelles mesures

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Les femmes victimes de violence conjugale ont reçu un appui moral du gouvernement Charest, hier, mais elles trouveront peu de solutions concrètes à leur problème dans le plan d'action visant à éradiquer ce fléau social.

Quatre ministres s'étaient déplacés pour rendre public, hier, le plan d'action gouvernemental contre la violence conjugale, qui énumère 72 engagements à réaliser au coût de 65 millions de dollars au cours des cinq prochaines années. Mais la plupart des mesures annoncées sont déjà en place et une bonne partie des budgets déjà affectés.

Quant au financement des 85 maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence, le gouvernement n'a pas respecté son engagement de doubler les sommes versées au

réseau. L'an dernier, le réseau fonctionnait avec quelque 30 millions et estimait que son budget devait être doublé pour répondre adéquatement aux besoins.

Le 2 avril 2003, durant la campagne électorale, le chef libéral, Jean Charest, s'était engagé à injecter 30 millions de plus dans le réseau, et ce, dès la première année du mandat. Or, l'engagement est maintenant étalé sur cinq ans.

Jusqu'à maintenant, le soutien financier aux maisons a été majoré de 12 millions, et le ministre de la Santé, Philippe Couillard, s'est engagé, hier, à atteindre la barre des 30 millions d'ici la fin du mandat.

Du bouquet de mesures annoncées, plusieurs visent le processus judiciaire. Aussi, le ministère de la Justice s'engage notamment à améliorer la formation des procureurs de la Couronne, et le ministère de la Sécurité publique celle des policiers et des élèves de l'École nationale de police.



VIEUX-QUÉBEC EN FORFAIT

<p>FORFAIT VIEUX-QUÉBEC</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 1 nuit à l'hôtel pour 2 personnes ■ Petits déjeuners américains ■ Accès à la piscine intérieure/ sauna/club santé ■ Frais de service 	<p>A PARTIR DE</p> <h3 style="font-size: 2em;">125\$*</h3> <p>PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS</p>	<p>FORFAIT GASTRONOMIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Incluant le forfait Vieux-Québec plus le dîner du soir/ table d'hôte à «La Table du Manoir» pour 2 personnes 	<p>A PARTIR DE</p> <h3 style="font-size: 2em;">179\$*</h3> <p>PAR CHAMBRE, PAR NUIT, TAXES EN SUS</p>
--	---	--	---

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SPA DU MANOIR!



HOTEL MANOIR VICTORIA

44, côte du Palais, Vieux-Québec (Qc) G1R 4H8
Tél.: 418.692.1030 Fax: 418.692.3822
Courriel: admin@manoir-victoria.com

VALIDE JUSQU'AU 30 AVRIL 2005 www.manoir-victoria.com 1 800 463.6283



Envoyez-le par Xpresspost^{MC}!

Et tentez votre chance de gratter et gagner!

Cette année, pour les Fêtes, effectuer un envoi par Xpresspost pourrait être gratifiant! Participez au concours **Grattez et gagnez****! de Xpresspost et vous pourriez gagner 1 des 10 appareils photo numériques Photosmart de HP ou 1 des 1500 produits-cadeaux de Postes Canada. Obtenez les renseignements complets au sujet du concours sur les étiquettes Xpresspost, en ligne ou à votre bureau de poste.

Simplifiez vos envois! Nous avons tous les produits d'emballage dont vous avez besoin ainsi que des boîtes d'expédition des Fêtes et toute une gamme de solutions d'envoi rapides. Choisissez celle qui correspond à votre délai et à votre budget.

POSTES CANADA TRANSMET LA JOIE DES FÊTES^{MC}
www.postescanada.ca/letempsdesfetes
Service à la clientèle: 1 800 267-1177 (Du lundi au vendredi, de 8h à 18h)
** Marques de commerce de la Société canadienne des postes

Solutions d'expédition



Enveloppes Xpresspost^{MC} prépayées - États-Unis
9⁹⁵* - 11⁹²5*



Enveloppes Xpresspost^{MC} prépayées - International
36⁷⁵5*



Enveloppes Xpresspost^{MC} prépayées - Envois intérieurs
5⁷⁵5* - 15⁷⁴5*

* L'information ci-dessus est sujette à modification sans préavis. Offerts dans tous les bureaux de poste participants.

De partout... jusqu'à vous





Ne laissez pas cette assiette vide.

TOUS LES MOIS, 850 000 CANADIENS ONT RECOURS À UNE BANQUE ALIMENTAIRE*

Nous vivons dans un des pays les plus riches du monde. Pourtant, tous les mois, 1 Canadien sur 38 fait appel à une banque alimentaire. Ce qui inclut, entre autres, 317 000 enfants.


Sans les banques alimentaires, ils auraient le ventre creux.

S'il vous plaît, faites un don à www.cafb-acba.ca. C'est vital.




* D'après le Bilan-Faim 2004, un sondage national des banques alimentaires qui a lieu chaque année au mois de mars. Le mois de mars est considéré comme un mois qui n'a rien d'exceptionnel, sans tendance à la baisse ou à la hausse quant au taux de fréquentation. Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers, au Québec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada.

« C'est déjà le **26** décembre CHEZ ACURA »



Location ou achat*
2,8%

ACURA RSX PREMIUM

Location à partir de

325\$*

par mois
48 mois

Allocation de 96 000 km

0


COMPTANT

DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Jusqu'à Noël, tous les jours seront des 26 décembre, chez ACURA. Profitez-en. En louant ou achetant une RSX, vous recevrez un appareil photo numérique SONY DSC-P43* sans frais.

ACURA DE LAVAL 2500, boul. Chomedey Laval (450) 682-4050 www.acuralaval.com	ACURA PLUS 255, boul. de la Seigneurie Blainville (450) 435-4455 www.acuraplus.com	GALERIES ACURA 7100, boul. Métropolitain E. Anjou (514) 354-8811 www.galeriesacura.com	ACURA GABRIEL 4648, boul. Saint-Jean Dollard-des-Ormeaux (514) 696-7777 www.acuragabriel.com	LUCIANI ACURA 4040, rue Jean-Talon O. Montréal (514) 340-1344 www.lucianiacura.com	ACURA BROSSARD 9100, boul. Taschereau O. Brossard (450) 659-1616 www.acurabrossard.com
---	--	--	--	--	--

ACURA DE LOCATION-BAIL D'UNE DURÉE LIMITÉE, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarif mensuel de location-bail d'une durée de 48 mois établi pour l'Acura RSX Premium (modèle DC5385J) 2005 neuve. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 325 \$ et un total des paiements de 15 600 \$. Taux de location annuel de 2,8 %. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (fraîs de 0,12 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation (1 050 \$). Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **Offre de financement à l'achat d'une durée limitée**, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Financement à l'achat de 2,8 % pour l'Acura RSX Premium (modèle DC5385J) 2005 neuve. S.A.C. périodes de 24 à 60 mois offertes. Par exemple, 20 000 \$ à 2,8 %. Paiements mensuels de 440,92 \$, pendant 48 mois. Coût d'emprunt de 1 164,16 \$. Total des paiements de 21 164,16 \$. Un acompte pourrait être exigé. Transport et préparation (1 050 \$). Frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Les récents diplômés universitaires ou collègues peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1^{er} au 31 décembre 2004. *jusqu'à épuisement de la marchandise, jusqu'au 31 décembre 2004. Valeur approximative de 329,99 \$.



ACURA
www.acura.ca

POLITIQUE

COMMISSION GOMERY

Malgré une mise en garde, Chrétien aurait conservé son fonds quasi secret

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Malgré une mise en garde de la greffière du Conseil privé, Jocelyne Bourgon, Jean Chrétien a conservé, en 1996 et pendant les années subséquentes, toute la responsabilité de la gestion du Fonds de réserve pour l'unité nationale, fonds quasi secret qui a servi notamment à financer des activités de commandite au ministère des Travaux publics.

Celle qui fut le plus haut fonctionnaire de l'État entre 1994 et 1999 a livré un témoignage-choc hier devant la commission Gomery chargée de faire la lumière sur le scandale des commandites. En affirmant que l'ancien premier ministre Chrétien avait choisi de ne pas déléguer son pouvoir en ce qui avait trait à cette réserve, créée après le référendum de

1995 au Québec pour assurer une plus grande visibilité du gouvernement fédéral dans la province, M^{me} Bourgon a émis l'avis hier que « le premier ministre avait pris sur ses épaules un bien grand fardeau » et qu'en fait, elle n'avait pas réussi à le protéger comme il se devait dans cette affaire.

C'est sans doute pourquoi aujourd'hui la question de la responsabilité politique de M. Chrétien dans l'affaire des commandites intéresse au plus haut point la commission Gomery. En autorisant le retrait, dès 1996, de 17 millions de dollars du Fonds de réserve pour l'unité nationale, dont il avait le contrôle total, l'ancien premier ministre jouait un rôle central dans le financement des activités de commandite au ministère des Travaux publics. Ces activités consistaient à commanditer des événements culturels et sportifs — surtout dans le Québec post-référendai-

re — en échange d'une forte présence sur les lieux de drapeaux canadiens et du logo « Canada ». M. Chrétien a approuvé au cours des années subséquentes plus de 50 millions de dollars, tirés de ce même fonds de réserve, pour financer d'autres activités de commandites.

La vérificatrice générale dénonçait dans un rapport en février 2004 ces activités de commandite qui avaient permis de générer d'importantes commissions à des agences de communication proches des libéraux.

Le premier ministre avait déjà approuvé directement, en 1995, dans le contexte de la campagne référendaire, des stratégies de ce genre financées par une réserve précédente pour l'unité nationale, celle-là inscrite dans le budget fédéral. Or, pour l'année financière 1996-1997, le ministère des Travaux publics réclamait 17 millions de dollars à M. Chrétien pour les commandites et la

publicité. M^{me} Bourgon, préoccupée par la nécessité d'utiliser adéquatement ces fonds, recommandait alors au premier ministre, dans une note de service, « d'attendre qu'un processus officiel soit instauré pour évaluer la pertinence des nouvelles initiatives sur l'unité avant de prendre une décision concernant leur financement ».

Malgré cet avertissement, le financement est allé de l'avant.

Par la suite, encore dans une note de service de 1996, M^{me} Bourgon a demandé à M. Chrétien à deux reprises s'il voulait conserver la responsabilité du Fonds de réserve pour l'unité ou la transférer à un ministre. La même question lui avait encore été posée l'année suivante par M^{me} Bourgon. Selon l'ancienne greffière, M. Chrétien a décidé de garder la responsabilité de distribuer les Fonds de la réserve.

Le procureur principal de la com-

mission, M^e Bernard Roy, a demandé hier à Jocelyne Bourgon ce que voulait dire, dans ce contexte, le terme « imputabilité ». « Ça veut dire, a répondu le témoin, que là où réside l'autorité réside l'imputabilité. Que si on a l'autorité de prendre une décision, on a l'obligation de rendre des comptes qui vont avec. Et ça veut dire que le premier ministre avait l'autorité — que je ne questionne pas — de décider lesquelles des propositions de ses nombreux ministres — cinq — obtiendraient quelle portion de la réserve. » M^{me} Bourgon a ajouté que la décision du premier ministre d'allouer une fraction de ces fonds à tel ou tel ministre n'était « pas totalement dissociée de la nature de la proposition qui lui est transmise, même s'il n'est pas impliqué dans le choix des projets individuellement ». « C'est mon avis, c'est mon jugement, c'est ce que je lui ai transmis », a-t-elle affirmé.

L'ancienne greffière du Conseil privé, aujourd'hui ambassadeur du Canada à l'OCDE, a également affirmé que la responsabilité du premier ministre ne signifiait pas « en aucune façon qu'il y avait bris de la doctrine de responsabilité ministérielle », en d'autres termes que les ministres qui ont été responsables des commandites à Travaux publics avaient aussi « l'obligation » de gérer ces commandites conformément aux lois.

Le PQ redoute que le gouvernement Charest impose le bâillon

GILLES NORMAND

QUÉBEC — L'opposition péquiste craint que le gouvernement Charest ne gaspille le temps de la session parlementaire en futilités pour faire adopter ses projets de loi à toute vapeur, en imposant le bâillon, en toute fin de parcours.

La leader parlementaire du PQ, Diane Lemieux, a soulevé ses inquiétudes à ce propos en Chambre, hier, en rappelant que l'an dernier, le gouvernement libéral, fort de sa majorité, avait suspendu les règles de procédures dès le 15 décembre, pour faire adopter certains de ses projets de loi.

Elle a indiqué que le gouvernement péquiste avait fait adopter des règles parlementaires temporaires en vertu desquelles le bâillon pouvait être utilisé pour un projet de loi à la fois, et que ses règles avaient été appliquées pour au moins deux fins de session. Cela avec l'approbation des deux principaux partis politiques. « Aussitôt que les libéraux sont arrivés au pouvoir, ils ont refusé de poursuivre dans cette nouvelle tradition qui était en train de s'installer », a déclaré M^{me} Lemieux dans un point de presse. Le propos a déclenché une foire d'empoigne entre elle et le leader du gouvernement, Jacques Dupuis, qui a répliqué que « le plus triste anniversaire pour la démocratie des dernières années, ça été leur attitude (celle du PQ) dans les fusions municipales forcées ». Ce débat, au cours duquel le président Michel Bissonnet a dû lancer de multiples appels à l'ordre, a mis fin à la période des questions.

M^{me} Lemieux n'a pu obtenir d'engagement du leader du gouvernement de ne pas recourir à la suspension des règles de procédure. Elle a soutenu que le gouvernement ne pouvait pas évoquer l'urgence pour des projets de loi comme celui qui porte le numéro 61 et qui crée l'Agence des partenariats public-privé, ou encore le projet de loi 68, qui abolit la zone de commerce de Mirabel, ou « le projet de loi 75, qui perpétue le fiasco des défusions municipales ».



MINI D'OCCASIONS

2004 MINI COOPER

ROUGE CHILI, TISSU NOIR, BOÎTE AUTOMATIQUE AVEC STEPTRONIC, TOIT OUVRANT, DÉTECTEUR DE PLUIE, SEULEMENT 9 450 KM, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER.

2003 MINI COOPER S

NOIR JET, TISSU NOIR FÉLIN, BOÎTE MANUELLE 6 VITESSES, TOIT OUVRANT, GROUPE PREMIUM, SEULEMENT 12 500 KM, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER.

2003 MINI COOPER

ROUGE CHILI, TISSU ROUGE TARTAN, BOÎTE AUTOMATIQUE AVEC STEPTRONIC, GROUPE PREMIUM, SEULEMENT 24 900 KM, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER.

2002 MINI COOPER

VERT BRITISH RACING MÉTALLISÉ, CUIRETTE BEIGE CORDOUE, BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES, TOIT OUVRANT, GROUPE PREMIUM, SEULEMENT 11 850 KM, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER.

2002 MINI COOPER

NOIR JET, TISSU NOIR FÉLIN, BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES, TOIT BLANC, SEULEMENT 16 950 KM, BALANCE DE GARANTIE DU MANUFACTURIER.

PRIX EXCEPTIONNEL SUR TOUS LES MODÈLES 2004 EN STOCK. IL NE RESTE QUE 2 2004 COOPER ET 2 2004 COOPER S EN STOCK.

MINI Mont-Royal

Une division de BMW Canbec
4220, boul. Saint-Laurent
(angle Rachel)
(514) 289-MINI (289-6464)

www.minimontroyal.com
3277959

la **Baie** encore plus

seulement deux fois par année!

solde de griffes

en cours!

25% À 50% DE RABAIS

vaste choix de tenues mode et chaussures pour elle et lui
et de sacs à main des marques les plus recherchées!

TENUES MODE

CHAPS EST. 1978 POLO RALPH LAUREN WAYNE GREY Jax TOMMY HILFIFIGER I.N.C. AK ANNE KLEIN JNY JONES NEW YORK

LAUREN RALPH LAUREN ALFANT Bianca Nygård MEXX LIZ CLAIBORNE NAUTICA IZOD

CHAUSSURES

LAUREN RALPH LAUREN FRANCO SARTO FLORSHEIM keds ORIGINAL HUSH PUPPIES ROCKPORT ECCO RALPH LAUREN POLO SPORT

NATURALIZER Timberland BOSTONIAN AEROSOLES NINE WEST

SACS À MAIN

JNY JONES NEW YORK FRANCO SARTO CORNELL KSB ROOTS FOSSIL d&b

LIZ CLAIBORNE NINE WEST ALFANT GUESS



maintenant 29⁹⁹
tricot Bianca Nygård
Avant 49,99 \$.



maintenant 29⁹⁹
corsage AK Anne Klein
en jersey pour elle
Avant 39,99 \$.



maintenant 39⁹⁹
chemisier Liz Claiborne
en velours côtelé pour elle
Avant 59,99 \$.



maintenant 14⁹⁹
chemise Mac & Jac
en suède d'imitation pour lui
Avant 29,99 \$.



maintenant 29⁹⁹
chemise tissée Wayne
Gretzky pour lui
Modèle noir ou blanc à 2 poches. Avant 65 \$.

50% de rabais
polo Claiborne à 3 boutons pour lui
Avant 39,99 \$. Maintenant 19,99 \$.

50% de rabais
tenues sport Hilary Radley et certains modèles AKNY et Tahari pour elle

50 \$ à 60 \$ de rabais
chaussures confort sport Clarks pour lui
Avant 150 \$ à 160 \$.
Maintenant 99,99 \$.

achat-choc 69⁹⁹
escarpins Career Lady d'Aerosoles
Prix de comparaison 100 \$.

achat-choc 59⁹⁹
socques Clarks pour elle
Prix de comparaison 100 \$.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

La **carte-cadeau** aux mille et une possibilités



DEUX-MONTAGNES

Le chef de police victime d'une vengeance, selon son avocat

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

L'avocat Claude Olivier soutient que Normand Mastromattéo, directeur du Service de police régional de Deux-Montagnes, est victime de vengeance de la part d'un subalterne et qu'il n'a rien à se reprocher.

« Cet officier couchait avec une secrétaire et elle jouissait de congés spéciaux et M. Mastromattéo a mis fin ce traitement de faveur », soutient Me Olivier en parlant de son client.

Au cours de l'entretien, l'avocat a également mentionné que quelques centaines de dollars avaient disparu de la petite caisse qui est sous la surveillance d'une employée. « On a accusé mon client d'avoir mal géré la petite caisse.

Il a tout expliqué au directeur général de la Ville. Il a reçu un blâme administratif », a précisé Me Olivier.

Faire la lumière sur l'histoire

Selon le criminaliste, M. Mastromattéo, qui a une carrière de 30 ans dans la police, est d'accord pour qu'une enquête administrative soit enclenchée afin de faire la lumière sur cette histoire qui lui cause préjudice à cause des médias, dont certains ont été jusqu'à parler de corruption.

Présentement en vacances, l'ex-lieutenant de la police de Montréal doit être de retour le 4 janvier. « Je veux entrer en communication avec les deux enquêteurs de la police de Laval, poursuit l'avocat, afin qu'ils fassent leur

enquête rapidement et que leur conclusion soit connue pour le 4 janvier, sinon le travail sera intolérable au sein de la direction de la police car la situation est très délicate. Si jamais le rapport n'est pas terminé, il se pourrait, afin de calmer la tempête, que M. Mastromattéo soit suspendu avec solde. »

Mise en demeure en préparation

L'avocat a souligné qu'il préparait une mise en demeure aux personnes qui sont responsables de la transmission d'informations erronées aux médias et qui ont terni du même coup la réputation de son client. « Il est exact qu'il y a enquête, mais il y a de fortes exagérations dans les propos rapportés », a-t-il dit.

DÉCÈS D'UN DÉTENU

Moins de ressources, plus d'erreurs, disent les défenseurs des détenus

LE SOLEIL

QUÉBEC — Le manque de ressources médicales dans les centres de détention mène à des erreurs fatales comme celle dont a été victime Steve Germain, estiment les défenseurs des détenus.

« Ça fait des années qu'on parle de la qualité des soins dans les prisons, c'est dommage qu'on en arrive à ça ! » dénonce l'intervenant Éric Bélisle, du Groupe de défense des droits des détenus de Québec. Il dit ne pas comprendre comment une telle erreur sur la personne a pu arriver.

Samedi, au Centre de détention de Québec (CDQ), Steve Germain, 21 ans, a pris une dose de méthadone (un substitut à l'héroïne prescrite aux toxicomanes en sevrage) qui était destinée à un autre Steve Germain. Après avoir réalisé la confusion, les

autorités du CDQ ont placé l'homme en observation jusqu'à 22 h 30. Après quoi il a réintégré sa cellule où il a été trouvé mort dimanche matin.

Depuis, le Bureau du coroner a ordonné des analyses toxicologiques visant notamment à déterminer si le détenu a ingéré d'autres substances puisque des bouteilles d'alcool frelaté ont été retrouvées dans sa cellule. Les résultats de l'enquête ne seront connus que dans plusieurs semaines.

Même si, faute d'une information suffisante, Éric Bélisle se garde bien de commenter en détail le cas précis de Steve Germain, il ne s'étonne pas que la médication soit à l'origine du drame. « La majorité des plaintes de détenus qu'on reçoit concernent les soins de santé et les médicaments », dit-il.

Selon lui, le manque de ressource explique comment de telles erreurs fatales peuvent survenir.

EN BREF

Le procès d'un criminaliste est reporté

Sitôt commencé hier, le procès attendu de Me José Guede a été reporté au 10 janvier. Accusé de trois complots d'importation de cocaïne depuis le 25 septembre 2002, l'avocat montréalais a toujours gardé sa liberté et n'a jamais cessé de pratiquer le droit criminel. En gros, il est soupçonné d'avoir servi d'intermédiaire à des trafiquants colombiens pour faire entrer à Montréal et Toronto de grosses quantités de cocaïne. Une opération d'infiltration de la GRC a permis de mettre au jour ce vaste projet de contrebande impliquant également les Hells Angels et la mafia montréalaise. Le nom de Vito Rizzuto est mentionné dans la dénonciation, mais il n'a pas été accusé. Le procès, qui doit durer deux semaines, se tient au palais de justice de Montréal. Il est dirigé par le juge Jean-Pierre Dumais, de Québec. André Cédilot

Laboratoire d'ecstasy démantelé en Estrie

La Sûreté du Québec a démantelé hier en Estrie l'un des plus importants laboratoires de production d'ecstasy au Canada. La quantité de produits chimiques saisis servant à la production de MDA (méthylène-dioxy-amphétamine), mieux connu sous le nom d'ecstasy, aurait pu permettre de produire plus de 700 000 comprimés, soit une valeur de plus de 17,5 millions de dollars sur le marché noir. Cette saisie effectuée dans le Canton de Melbourne, près de Richmond, a porté un dur coup au marché de cette drogue surtout consommée par les jeunes au cours de *partys rave*. La Tribune

Gaspésia: gestion déficiente

Les morceaux du casse-tête commencent à se mettre en place pour expliquer les dépassements de coûts du projet de modernisation de l'usine Gaspésia. Hier, un des gestionnaires de Papiers Gaspésia a expliqué que les soumissions présentées par des entrepreneurs pour d'importants contrats avaient fait bondir le coût de construction du projet de 428 à 520 millions de dollars, peu de temps avant la fermeture du chantier en janvier dernier. La faible productivité, la gestion déficiente du chantier et l'ajout d'équipements en cours de route ont fait grimper les coûts du projet. Le Soleil

La Légion d'honneur pour Bernard Landry

Le chef de l'Opposition, Bernard Landry, sera fait commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur lors d'une visite qu'il effectuera à Paris juste avant Noël. M. Landry, a-t-on appris hier dans la capitale française, recevra la prestigieuse décoration des mains du premier ministre Jean-Pierre Raffarin, le 20 décembre, au cours d'une cérémonie à l'Hôtel Matignon, la résidence officielle du chef du gouvernement. Presse Canadienne

La GRC s'intéresse à Al-Qaeda

La Gendarmerie royale du Canada a demandé à ses enquêteurs d'être à l'affût de messages qui pourraient avoir été dissimulés par Al-Qaeda dans des fichiers numériques saisis chez des personnes soupçonnées d'appartenir à la mouvance terroriste. Un rapport interne obtenu par la Presse Canadienne donne une crédibilité aux rumeurs selon lesquelles le réseau terroriste d'Oussama ben Laden ainsi que d'autres groupes extrémistes utilisent une technique connue sous le nom de stéganographie pour dissimuler des communications secrètes. La stéganographie consiste à cacher un message dans un autre dont l'apparence n'éveille pas les soupçons. Presse Canadienne

la Baie encore plus

Du vendredi 10 au dimanche 12 décembre

magasinez en grand ce week-end

Aubaines top chrono TOUTES LES HEURES, le vendredi 10 décembre

en réglant avec votre carte de crédit Hbc le vendredi 10 décembre et durant les 3 premières heures, le samedi 11 décembre, obtenez

10% de rabais additionnel*

sur nos prix de solde et de liquidation et 10% de rabais* sur nos prix ordinaires

* Exceptions : produits cosmétiques et parfumés, offres spéciales de la direction, ordinateurs personnels et portatifs, gros électros à prix de solde et de liquidation, articles « Nouvellement réduit » et ceux des rayons concédés. D'autres exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

Le dimanche 12 décembre, le rabais s'applique encore à l'achat de gros électros, meubles, duos-sommeil et appareils électroniques.*

 <p>40 % de rabais hauts pour elle et lui Tommy Jeans, CK Jeans, Buffalo, Global Mind et Levi's</p>	 <p>40 % de rabais vêtements d'extérieur automne-hiver à prix ordinaire pour elle, y compris les griffes</p>	 <p>jusqu'à 50 % de rabais bottes et pantoufles pour tous Au rayon des chaussures seulement.</p>	 <p>30 % de rabais montres Wenger Swiss, Bulova, Casio, Citizen, Seiko, Swiss Military et autres</p>
 <p>50 % de rabais soutiens-gorge et culottes sous boîte pour elle WonderBra et Warners</p>	 <p>30 % de rabais sacs à main pour elle Liz Claiborne, Nine West, Bianca Nygård et autres</p>	 <p>40 % de rabais pulls pour lui Mantes^{MC}, Perry Ellis et Portfolio</p>	 <p>jusqu'à 40 % de rabais articles-cadeaux pour lui Au rayon des vêtements pour homme.</p>
 <p>30 % à 50 % de rabais mode, chaussettes, collants opaques, tenues d'extérieur et sous-vêtements pour enfant Tailles pour bébé, enfant, tailles 2 à 16. Exception : Jockey.</p>		 <p>15 % de rabais meubles de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher à prix ordinaire</p>	
 <p>50 % de rabais oreillers, couettes et couvre-matelas Hotel de Wamsutta</p>	 <p>jusqu'à 50 % de rabais lumières, guirlandes, articles déco et bougies de Noël</p>	 <p>50 % de rabais arbres de Noël Exceptions : arbres Heritage et modèles illuminés Alpine de 3 pièces.</p>	 <p>40 % de rabais édredons et ens. de draps Ralph Lauren choisis</p>

Évitez la cohue... magasinez tôt!

seulement deux fois par année!

solde de griffes

25 % À 50 % DE RABAIS en cours!

Vaste choix de tenues mode et chaussures pour elle et lui et de sacs à main des marques les plus recherchées

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Liz Claiborne Home, Home Studio, offres spéciales de la direction, articles « Bon prix la Baie tous les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons concédés. La mention « ACHAT-CHOC » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différé. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit. Précisions en magasin.

La **carte-cadeau** aux mille et une possibilités

Voici le révolutionnaire fauteuil de massage OMEGA.

Tout comme si vous aviez votre massothérapeute à domicile

FATIGUÉ STRESSÉ MAUX DE DOS RELAXEZ !

- Massage Shiatsu
- Balayage (scanning) automatique pour un massage personnalisé
- Massage des pieds et des jambes
- Massage intense du bas du dos et de la région sciatique
- Extraordinaire technologie du massage à air

Le plus évolué des fauteuils de massage.

Un INVESTISSEMENT pour votre santé...

en exclusivité à

BOUTIQUE CONFORT-SANTÉ GLOBAL 667, chemin du Bord-du-Lac Dorval, (514) 633-1393 www.omegamassagecanada.com 1 888 879-9082

ACTUALITÉS

EN BREF

Hausse du prix du lait en février

Le prix du litre de lait devrait augmenter encore de quelques sous, en février 2005, conséquence d'un meilleur prix payé aux producteurs laitiers. La Commission canadienne du lait, l'organisme fédéral chargé de s'assurer que les producteurs puissent vivre « raisonnablement » de leur travail, doit annoncer la semaine prochaine une majoration, à compter de février, du prix du lait à la ferme, soit celui que les producteurs reçoivent. Reste à savoir quelle sera l'importance de la majoration et ses conséquences sur le prix payé par le consommateur en bout de ligne. Les producteurs laitiers estiment qu'ils n'arrivent plus à joindre les deux bouts et que la Commission doit augmenter de 7 cents le prix du lait à la ferme, qui passerait ainsi de 61 à 68 cents. Hier, cinq producteurs laitiers du Québec ont entrepris un voyage de 550 kilomètres en tracteur, qui les mènera de Québec à Ottawa, en compagnie de neuf autres producteurs

qui se joindront à eux chemin faisant. Le convoi de producteurs, qui soutiennent traverser une période particulièrement difficile depuis le début de la crise de la vache folle, doit arriver dans la capitale fédérale le 15 décembre, jour prévu de la décision de la Commission. Presse Canadienne

Fermeture de deux écoles à Beloeil et Boucherville

Deux établissements primaires de la Rive-Sud — les écoles Sacré-Coeur de Boucherville et des Tilleuls de Beloeil — fermeront leurs portes le 1^{er} juillet prochain. Cette décision a été prise par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes (CSDP), mardi soir. Seule l'école Marie-Victorin, de Varennes, a été sauvée des trois fermetures prévues. « Nous devons procéder à une rationalisation de nos ressources », a fait valoir Suzanne Chartrand, présidente de la CSDP, qui compte 700 élèves de moins que l'an dernier.

Marie Allard

Pas de fermeture d'école à Laval

SARA CHAMPAGNE

Des centaines de parents ont poussé un soupir de soulagement, hier soir au conseil des commissaires, en apprenant que la Commission scolaire de Laval (CSDL) a décidé de revenir sur sa décision de fermer une douzaine d'écoles primaires, dès juin prochain.

La présidente de la CSDL, Francine Charbonneau, a toutefois mis un bémol aux applaudissements en expliquant que cette décision sera révisée dans un an, et devra obligatoirement être financée adéquatement par le ministère de l'Éducation. Elle a rappelé que la décroissance démographique sur le territoire de Laval est bien réelle et que la Commission

scolaire a perdu plus de 700 élèves au primaire cette année.

« Il faut que le ministère de l'Éducation ajuste ses règles et ses normes en matière de financement relié à la décroissance démographique. En ce moment, la décroissance n'est pas reconnue à Laval à cause de la croissance de notre clientèle dans les écoles secondaires. Si elle était reconnue, nous aurions droit à une somme supplémentaire d'un million et demi de dollars », a-t-elle expliqué à *La Presse*.

Des parents déterminés

La décision de surseoir à ces fermetures survient à la suite d'un processus de consultation publique de deux mois sur la révision de *L'Offre de service en enseignement (OSE) 2003-2007*. La Commission

scolaire de Laval a reçu plus de 200 avis provenant en majorité de parents insatisfaits par le projet de fermeture des écoles.

Hier soir, les parents se disaient déterminés à poursuivre leur lutte tant auprès de la CSDL que des instances gouvernementales. « Nous croyons qu'il est possible de trouver des solutions pour économiser de l'argent ici et maintenant. Il faudrait examiner la possibilité de jumeler des écoles », a affirmé le représentant du comité de parents de l'école alternative L'Envol, Gérald Gauthier.

Outre cette décision, la CSDL a décidé de bonifier l'offre de service aux élèves du secondaire en rassemblant, entre autres, tous les élèves du programme d'éducation internationale (PEI) sous un même toit, à l'école Marie-Curie.

Captez l'émotion des Fêtes

Fin de semaine PENTAX

Le Grand Chef de la photographie vous invite à venir rencontrer Jean Duranceau, représentant de PENTAX pour une démonstration personnalisée!

VENDEDI 10 DÉCEMBRE de 14h à 21h et SAMEDI le 11 DÉCEMBRE de 9h à 17h

Optio 30

- Résolution de 3.2 millions de pixels
- Zoom optique 3x (équivalent 38-114mm)
- Mode vidéo

229⁹⁹\$

*ist DS

- Boîtier numérique réflex
- Résolution 6 millions de pixels
- Objectif 18-55 mm

1329⁹⁹\$

Avec tout achat d'appareil photo numérique RECEVEZ GRATUITEMENT!

10\$

15\$

de rabais sur un Atelier

d'impression photo numérique

mini trépied Hakuba

Ensemble de nettoyage

Protecteur d'écran

CD Logiciel d'impression en ligne

Service Avant Pendant Après

Valide jusqu'au 24 décembre 2004

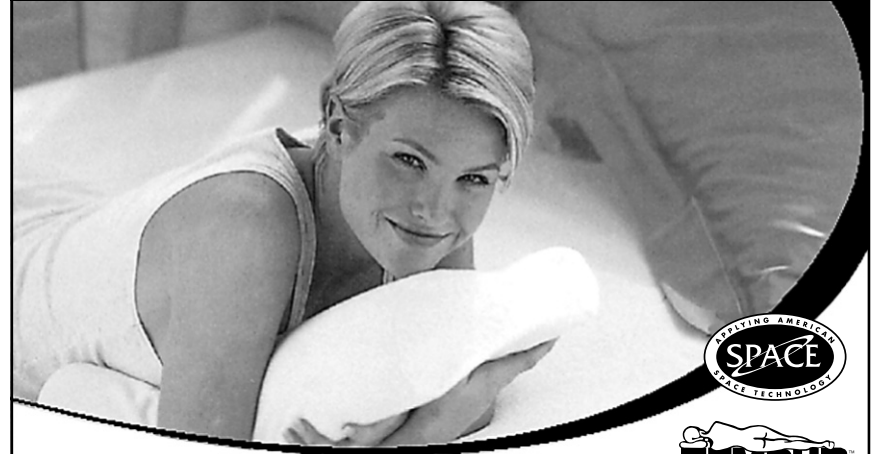


L.L. Lozeau

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE
(514) 274-6577 / 6229, St-Hubert
www.lozeau.com / Montréal, Québec



Matelas et oreillers suédois



- Confectionné à partir d'un matériau unique, TEMPUR est un produit suédois approuvé par la NASA.
- L'un des 18 produits admis au Temple de la renommée de la technologie spatiale américaine
- Procure un sommeil plus profond, plus récupérateur en soulageant les points de pression.

- Idéal pour personnes stressées ou ayant des problèmes physiques (maux, articulaires, douleurs musculaires, etc.)

Comme si vous flottiez dans l'espace!



BOUTIQUE MULTI-MATELAS
527 Notre-Dame
Repentigny
Tél.: (450) 582-0637
Sans frais : 1-877-582-0637

Boutique Tout pour le dos
7-8780, boul. Saint-Laurent
Montréal QC
Tél.: (514) 383-1582
Sans frais : 1 800 268-1582
www.toutpourledos.com

Expérience Sommeil
8025, boul. Taschereau
Brossard QC
Tél.: (450) 445-1216
Sans frais : 1 877 NAHTAJO

don de joie

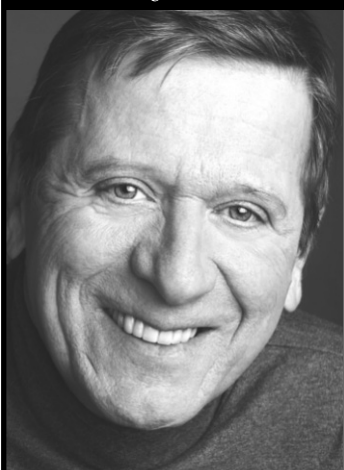


notre marmite de dons sera à votre disposition du 25 novembre au 23 décembre



120 ans
auprès des
Québécois

Ouvrez votre cœur!



Faites comme moi, appuyez l'Armée du Salut!

Albert Millaire
comédien

Photo : Martine Doyon

Faites un don ...

... par la poste



Je veux aider l'Armée du Salut!

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____



Armée du Salut
2050, rue Stanley
Bureau 400
Montréal (Québec) H3A 3G3

Vous pouvez également faire un don par carte de crédit en composant le 1 877 488-4222 (sans frais).

Merci pour votre généreux don!

Vous trouverez ci-joint mon don de :

 25 \$

 50 \$

 100 \$

 _____ \$

... ou en ligne!



www.armedusalut.ca

FORUM

Françoise David vous répond

Nous vous invitons, le week-end dernier, à poser vos questions à Françoise David, chef d'Option citoyenne et militante de gauche bien connue. Voici quelques-unes de ces questions, accompagnées des réponses de M^{me} David.

Que faire de la ligne de parti ?

Le mouvement Option citoyenne a vu le jour grâce à la réunion de militants issus de divers horizons (notamment écologiste, féministe et altermondialiste). En dépit de leur commune volonté d'offrir une voie plus progressiste que les actuels partis politiques, les positions, idées et moyens qu'ils proposent pourraient varier selon un large spectre. Le report de la prise de position officielle du mouvement à l'égard de la souveraineté du Québec en témoigne éloquentement. J'aimerais savoir quelle interprétation fera Option citoyenne d'une autre dimension de la démocratie parlementaire canadienne et québécoise : la ligne de parti. Quel sort connaîtra cette exigence traditionnelle au sein d'une formation politique « nouvelle vague » ? Le respect de la ligne de parti et des valeurs d'autorité et de hiérarchie qui l'accompagnent contrediraient-ils sa vocation foncièrement égalitaire ?

Geneviève Caillé

À la recherche d'un équilibre

Nous avons commencé à débattre de cette question à Option citoyenne. Nous avons convenu qu'une personne pourrait exercer publiquement son droit à la dissidence à condition qu'elle respecte les valeurs fondamentales du mouvement et qu'elle n'agisse pas de façon à dénigrer le processus démocratique que nous aurons collectivement adopté. Difficile à gérer ? Oui, mais ce serait tout aussi difficile d'imposer un bâillon antidémocratique. Nous en sommes là pour l'instant, cherchant l'équilibre entre le respect des processus démocratiques et la liberté d'expression.

Quelles chances pour Option citoyenne ?

Depuis quelques années, je milite à l'intérieur du Parti Vert. J'y ai vécu les hauts et les bas d'une formation pleine de bonne volonté mais aussi démunie et fragile. J'ai de plus en plus le goût de retrouver ma totale liberté de pensée et de m'insérer dans une plus large réflexion politique sans entrave et sans limitation. Pensez-vous un seul instant, dans le contexte politique actuel et dans l'invraisemblable fragilisation des partis en émergence que risque d'étouffer pour longtemps la supposée réforme du mode de scrutin, qu'Option citoyenne ait la moindre chance de faire élire ne serait-ce qu'un seul député ?

Jacques Léger
Morin-Heights

Lévesque et Dumont sont des exemples

Il est vrai que le mode de scrutin actuel et celui que prévoit proposer le gouvernement Charest sont des obstacles réels à l'élection de députés venant des tiers partis. Il est cependant utile de nous rappeler que cela n'a pas empêché René Lévesque, en son temps, de créer un nouveau parti ou Mario Dumont de faire élire finalement cinq députés. Option citoyenne appuiera vigoureusement les efforts du Mouvement pour une démocratie nouvelle afin qu'un nouveau mode de scrutin reflète réellement les tendances diverses qui sont l'expression de la démocratie québécoise.

La souveraineté, un piège

Bonjour madame David, Je suis votre parti depuis quelques mois et je vois que malheureusement on essaie de vous cataloguer dans le rang des souverainistes. De plus, vous semblez avoir un sérieux penchant pour cette idée de souveraineté à tort ou à raison. Ne trouvez vous pas que la très forte polarisation du Québec sur la question nationale pourrait nuire à votre projet social plus que tout si vous persistez à vouloir adopter une position prématurée sur cette question ? Ce ne sont pas tous les anglos qui sont de droite... Ils ont aussi droit à une alternative de gauche mais qui respecte leurs idéaux nationaux.

Herve Hernando
Île Bizard

Une réflexion qui se poursuit

Option citoyenne réfléchit justement à la question nationale de la façon suivante : de quelle option constitutionnelle un Québec du bien commun a-t-il besoin ? Avec quels outils politiques réaliser pleinement notre projet social ? Que veut dire, de nos jours, la souveraineté des peuples et des États ? Un fédéralisme radicalement renouvelé est-il possible ? Venez y réfléchir avec nous si vous le désirez !



Françoise David, chef d'Option citoyenne, s'est prêtée à l'exercice des questions et réponses avec nos lecteurs. Elle est accompagnée ici de Jean-Claude Lapierre, l'auteur de la question ci-dessous.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, LA PRESSE

On crée des citoyens de seconde zone ?

Êtes-vous de la lignée des dignes descendantes de Léa Roback, cette femme de gauche qui regroupa quelque 4000 travailleurs et travailleuses des usines de confection de vêtements et 3000 employés de la manufacture RCA Victor à Saint-Henri pour terminer comme vendeuse dans un magasin alors ouvert 62 heures par semaine au lieu des 83 heures actuelles ? Léa, dans les années 50 et 60, ne travaillait jamais les jours fériés, les dimanches et après 18h les lundis, mardis et mercredis soirs.

Madame David, votre parti, Option citoyenne, détenant le pouvoir à l'Assemblée nationale, modifierait-il la loi sur les heures d'affaires, qui pénalise durement les employé(e)s de commerce, surtout des femmes à faible revenu, aux prises avec des horaires irréguliers, avec des enfants, alors que les CPE sont ouverts uniquement du lundi au vendredi jusqu'à 18h ? Ne croyez-vous pas que nous sommes en train

de créer avec ces employé(e)s des citoyen(ne)s de seconde zone en voulant offrir toujours plus aux citoyens du Québec d'en haut ?

Jean-Claude Lapierre,
libraire, Verdun

Il faut résoudre cette contradiction

Je suis complètement d'accord avec vous. Il nous faut résoudre cette contradiction : plusieurs consommateurs et consommatrices désirent que les commerces soient ouverts le plus longtemps possible, mais ne voudraient pas y travailler dans les conditions actuelles. Un peu de solidarité, donc, avec celles et ceux qui en arrachent à concilier famille et travail ! Avons-nous vraiment besoin de magasins ouverts tous les soirs de la semaine ?

Dettes c. lutte contre la pauvreté

À laquelle des deux affirmations suivantes souscrivez-vous :
> Les besoins des plus démunis de notre société passent avant tout. Si, pour y répondre, il faut augmenter la dette de l'État québécois, je suis prête à l'envisager.
> Un État endetté ne peut répondre adéquatement aux besoins de sa population. C'est pourquoi j'ai comme priorité l'élimination de la dette publique.

Pierre Marchand

D'abord les abris fiscaux

Aucune de ces affirmations ne me satisfait complètement car la réalité est

plus compliquée que cela. On peut très bien mettre à l'avant-plan la lutte contre la pauvreté, — c'est important pour Option citoyenne —, et chercher comment atteindre ce but sans endetter davantage l'État québécois. On pourrait commencer par réviser les abris fiscaux, y compris les reports d'impôt, particulièrement ceux qui touchent les personnes riches et les grandes entreprises. On pourrait favoriser surtout les riches puisque la classe moyenne doit affronter des augmentations de tarifs qui annulent ces fameuses baisses d'impôt. Enfin, il faudrait s'attaquer sérieusement au déséquilibre fiscal entre Québec et Ottawa. Par ailleurs, Option citoyenne approfondira ses positions dans les prochains mois sur la dette publique, la démographie et la fiscalité.

Pour la vérité toute nue ?

Il y a une vingtaine d'années déjà, P. M. Johnson disait vouloir régénérer la politique en parlant vrai. Prémunant qu'il pourrait y avoir inversion de la croissance actuelle de désaffection et de désenchantement du politique si l'on y parlait vraiment des « vraies affaires », vous sentez-vous prête pour un parti révolutionnaire qui poserait la « vérité » toute nue comme fondement premier de la participation citoyenne et du contrat social ?

Denis Beaulé
Montréal

Il faut « parler vrai »

Je crois qu'un parti politique, et ses militantes et militants, doivent, comme vous dites « parler vrai ». Convenons d'abord qu'il n'y a pas de vérité, de modèle ou de pensée uniques. Le rôle d'un parti politique, me semble-t-il, est de réussir le difficile équilibre entre une écoute attentive des courants qui s'expriment au sein de la population et des prises de position claires et franches, porteuses des valeurs dans lesquelles ce parti croit. Pour Option citoyenne ce sont : la justice sociale, l'égalité entre les hommes et les femmes, une vision écologiste de l'avenir du Québec et la solidarité entre les peuples.

Rassembleur, le féminisme ?

M^{me} David, J'ai beaucoup de respect pour vous. J'ai aussi beaucoup d'admiration pour tout ce que vous avez fait en tant que militante féministe et humaniste. Là où je ne clique pas, c'est lorsque vous déclinez les caractéristiques qu'aurait votre parti politique ; la liste est longue et se termine par « et féministe ». Comment un parti qui se veut rassembleur, peut-il se qualifier de « féministe » ? Un parti politique ne doit être ni « féministe » ni « machiste » (masculiniste... ?), il doit être pour la justice, point à la ligne.

R. Cusson
Montréal

Il faut combattre toutes les discriminations

Si l'on est pour la justice, alors il nous faut combattre toutes les discriminations, y compris celles qui touchent les femmes. Savez-vous que les femmes québécoises, en 2004, gagnent seulement 70 % du revenu des hommes ? Qu'elles sont les victimes d'agressions sexuelles dans 82 % des cas ? Que malgré des avancées significatives à plusieurs niveaux, elles sont encore largement responsables de l'organisation de la vie familiale ? C'est ensemble, hommes et femmes, que nous travaillerons au sein d'Option citoyenne à l'égalité entre les hommes et les femmes, de même qu'à plus de justice sociale pour toutes et tous.

OC est un rafraîchissement

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt « Bien commun recherché », j'ai visité votre site Internet et parcouru ses nombreux forums de discussions. Il est rafraîchissant de constater qu'il y a au Québec des forces progressistes bien vivantes dont le discours est comme un baume sur la lassitude, la colère ainsi que le dépit qu'inspirent tous les partis politiques actuels et surtout les politiciens parmi lesquels je n'arrive plus à reconnaître ceux qui défendent réellement les aspirations élémentaires d'une société dite moderne, évoluée et civilisée. J'espère seulement que le jeu de la politique ne viendra pas polluer le processus qui est enclenché vers des buts aussi nobles.

Jean-Yves McGee

Baucoup d'attentes

Merci pour votre appréciation. Nous savons que nous avons créé beaucoup d'attentes et nous nous faisons un point d'honneur à ne pas décevoir ceux et celles qui ont confiance en nous ! Nous comptons sur une participation active de nos membres de même que sur un dialogue critique et constructif avec la population pour demeurer fidèles à nos valeurs.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

L'enjeu



apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

La bataille de chiffres qui a cours entre les partisans des emplacements potentiels du futur CHUM a l'effet malheureux d'obscurcir le véritable enjeu du débat. Il ne s'agit pas de décider sur lequel des sites la construction de l'hôpital et le déménagement des facultés de santé de l'Université coûteront le moins cher ; il s'agit de choisir entre deux projets complètement différents.

Oubliez le projet de « Quartier Santé-Savoir » élaboré en catastrophe par la direction actuelle du CHUM. Si le gouvernement choisit le site Saint-Luc, l'Université de Montréal n'y déménagera jamais ses facultés. Pas parce que l'UQAM se situe à côté, comme certains le soutiennent, mais tout simplement parce qu'un tel déménagement n'aurait aucun sens. Il séparerait du campus

La bataille de chiffres obscurcit le véritable enjeu du débat sur l'emplacement du CHUM.

principal une pièce centrale de l'institution, pour l'envoyer à deux kilomètres (12 stations de métro), au centre-ville. Aucune université n'accepterait une telle décapitation. Ce n'est pas pour rien que l'UQAM travaille depuis des années à se doter d'un véritable campus.

Le gouvernement devra donc choisir entre deux projets. Projet un : le CHUM sur le site Saint-Luc, sans les facultés de santé de l'Université. Le projet consiste en l'érection, derrière l'hôpital actuel, d'un édifice d'une douzaine d'étages pour les soins spécialisés et les services thérapeutiques et diagnostiques. L'édifice existant serait rénové

et consacré à 270 chambres individuelles et aux soins ambulatoires. L'édifice de Vidétron, sur Viger, serait rénové et occupé par les soins ambulatoires et l'enseignement. Le complexe comprendrait aussi un centre de recherche.

Principaux avantages : proximité de la clientèle du centre-ville et de l'est de Montréal ; accès facile par le métro et les grands axes routiers.

Coût approximatif : 1,1 milliard.

Projet deux : le CHUM, les facultés de santé et le centre de recherche sur le site Outremont. L'hôpital serait situé à l'angle des prolongements de l'Acadie et Saint-Zotique. Les facultés de médecine, de médecine dentaire, de sciences infirmières et d'optométrie seraient construites tout à côté. L'université prévoit aussi des résidences pour étudiants.

Principaux avantages : la proximité des facultés et de l'hôpital permettrait une nouvelle synergie entre les fonctions enseignement, recherche et clinique, au bénéfice de chacune ; édifices complètement neufs ; site vaste.

Coût approximatif : 1,6 milliard.

Une fois la bataille de chiffres terminée, on retranchera peut-être 100 millions d'un côté, ou on ajoutera 100 millions de l'autre. Ce n'est pas ce qui dictera la décision du gouvernement. Ce que Québec doit décider, c'est si la synergie entre l'enseignement, la recherche et les soins vaut les 500 millions de plus que coûtera le projet Outremont. Plusieurs médecins et chercheurs affirment que oui. Mais tous ne sont pas d'accord.

Un facteur sera déterminant dans cette évaluation : est-il certain que, comme le prétend le recteur Lacroix, ces 500 millions devront être dépensés de toute façon, à court terme, pour permettre l'expansion de l'Université ? Si la réponse à cette dernière question est oui, la décision du gouvernement Charest devrait couler de source. Autrement dit, si en bout de piste le montant dépensé par l'État est le même, il faut l'investir dans le projet de l'Université, qui promet d'offrir une meilleure formation et qui aura un effet stimulant sur la recherche.

En Mexifornie...

Nous publions aujourd'hui le deuxième de trois éditoriaux sur les difficultés qui assaillent les modèles de société en ce début de XXI^e siècle.



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Les modèles de société ne régissent pas que le fonctionnement économique et la répartition de la richesse à l'intérieur d'une nation. Ils s'intéressent d'abord à sa nature même. En particulier par la façon dont ils encadrent l'insertion sociale des jeunes, composent avec les communautés culturelles et administrent l'immigration.

Autant que l'économie, c'est cet aspect des modèles de société qui façonnera l'avenir.

Car les nations développées connaissent toutes les effets d'une migration du Sud vers le Nord, qui provoque un brassage ethnique, culturel, religieux, sans précédent dans l'Histoire. À moins d'exporter massivement l'emploi vers le Sud, ce brassage va aller en s'amplifiant.

Autant qu'à l'économie, c'est au brassage des cultures que les modèles de société doivent maintenant s'adapter.

Il existe à ce jour deux modèles. L'américain, très ouvert à l'immigration et très assimilateur. L'euro-péen, plus fermé, moins assimilateur et —souvent malgré lui— plus tolérant face aux communautés hostiles à l'intégration. Le Canada est plutôt européen par sa politique de multiculturalisme.

Or, les deux modèles sont bousculés.

En Europe, cette crise s'est abruptement matérialisée dans l'assassinat, à Amsterdam, du cinéaste Theo Van Gogh par (présument) un citoyen néerlandais d'origine

marocaine agissant au nom de l'islam.

La population des Pays-Bas, modèle absolu de la tolérance et du laisser-vivre, a instantanément poussé l'État à renoncer à son idéal de société multiculturelle. L'onde de choc a été ressentie sur tout le continent, déjà alerté par d'autres drapeaux rouges — dont le célèbre foulard islamique français. Deux semaines après le meurtre de Van Gogh, l'Union européenne émettait, le 19 novembre, un document fustigeant le « multiculturalisme béat » et prônant un processus d'intégration plus musclé.

C'est en quelque sorte le chemin inverse qu'empruntent — de gré ou de force — les États-Unis, la plus grande terre d'immigration de la planète.

État fétiche, la Californie sert à nouveau de laboratoire. Sa population est à 45 % composée de Mexicains (sans compter les illégaux), de sorte qu'on parle aujourd'hui de... Mexifornie ! Ils ont leurs radios, leurs télévisions, leurs journaux, leurs églises, leurs artistes, leur *Latino Music Awards* et continuent à parler espagnol.

De quoi s'agit-il ? Échec du *melting pot* ? Virage forcé vers le multiculturalisme ?

Plusieurs soutiennent qu'il se crée à cet endroit une nouvelle race, qu'on appelle « cablanasian », contraction de caucasien, black et asiatique. Le fait est que les anglo-protestants blancs composent aujourd'hui moins de 12 % de la population. Que trois millions d'Américains sont musulmans, autant sont juifs, 72 millions sont catholiques, 12 millions sont d'origine asiatique. Que deux millions de mariages interraciaux sont célébrés chaque année.

Chose sûre, le modèle traditionnel américain périlclite.

Et le multiculturalisme qui s'y pratique *de facto*, nourri par la base et non par l'État, très différent du modèle européen ou canadien, à la fois vigoureux et intégrateur, semble jusqu'à maintenant capable de prospérer tout en préservant la cohésion nationale.

La question est : ce nouveau modèle américain est-il exportable ?

DEMAIN : L'avoir et le savoir



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Vasy est malade !

Il est prouvé hors de tout doute que l'activité physique modérée est bénéfique pour la santé. Que le gouvernement l'encourage est louable. Mais pourquoi avoir choisi comme symbole d'activité physique un bonhomme bleu qui serait rapidement transféré dans la salle de choc s'il se présentait aux urgences ? Sa couleur bleue suggère soit une affection cardiaque ou pulmonaire grave, empêchant l'oxygénation sanguine, soit une exposition au froid intense, produisant une vasoconstriction sévère. Je suggère à Vasy d'interrompre l'exercice jusqu'à l'arrivée de l'ambulance. Pourrait-on changer la couleur de la mascotte ? Ou peut-être devrait-on la laisser ainsi, puisque chaque fois que je la vois, je me mets à rire, ce qui est également bon pour la santé...

Jana Havrankova
médecin

Faux et insidieux

Avant de se ranger automatiquement du côté des grévistes par sympathie pour les « travailleurs », il faudrait au moins prendre en considération l'équité sociale, si chère aux mêmes syndicats. Le fait que la SAQ engrange des profits exorbitants (taxes déguisées) pousse les

employés à vouloir se partager le pactole comme s'ils étaient les responsables directs de cette manne. Rien n'est plus faux et insidieux. À quelques exceptions près, et j'insiste, la plupart des emplois se comparent aux gens qui garnissent les tablettes dans les épiceries avec des produits similaires. Pour ce qui est de leur grande connaissance en vins, elle ne sert que d'écran de fumée, car tous les travailleurs de commerce se doivent aussi de bien connaître leurs produits. Comme employés de l'État, ils ont tout-à-fait droit à un salaire équitable mais non proportionnel aux revenus de l'entreprise, comme ils semblent malheureusement le croire.

Robert Vallée

Une accusation imméritée

L'Office québécois de la langue française ayant rappelé que « l'anglais, comme langue d'usage, continue à faire des gains de 2 %, alors que ceux du français ne dépassent pas 1,7 % ». Alain Dubuc, dans un article très émotif, qualifie ce rappel de « passe-passe statistique » car, croit-il, « un progrès de 1,7 % du français comme langue d'usage, donne six fois plus de locuteurs qu'un progrès de 2 % de l'anglais » (*La Presse*, 27 nov.). Les données de recensement

contredisent cette spéculation de M. Dubuc. L'Office n'a pas commis de passe-passe. C'est plutôt le commentaire de M. Dubuc qui, malheureusement, risque d'induire ses lecteurs en erreur. Au dernier recensement (2001), 81,4 % des Québécois déclaraient le français comme langue maternelle. Un plus grand nombre, 83,1 %, déclaraient le français comme principale langue d'usage au foyer. Donc, un progrès de 1,7 % du français langue d'usage par rapport au français langue maternelle, comme le rappelle l'Office. Pour l'anglais langue maternelle et l'anglais langue d'usage, les chiffres étaient de 8,3 % et 10,5 %, soit un progrès de 2,2 % de la langue d'usage par rapport à la langue maternelle. En parlant de 2 %, l'OQLF n'a donc pas exagéré. Comme tous ces chiffres représentent des points de pourcentage d'une même population, celle du Québec, 1,7 % (116 358 Québécois) représente moins de locuteurs que 2 % (155 513) et non pas six fois plus, comme s'est imaginé M. Dubuc, en pensant apparemment que les pourcentages s'appliquaient à des groupes linguistiques différents. Il faut féliciter l'Office de poursuivre un travail d'éducation courageux, en dépit de quelques regrettables incompréhensions.

Jean Dorion,
président général, SSJBM

Une idée géniale

M. Mulcair, L'idée de rendre déductible le coût de la CAM est tout simplement géniale. Il faut des incitatifs comme ça pour amener les gens à prendre les transports en commun au lieu de l'automobile. Mais il ne faut pas oublier de donner un service de transport en commun de qualité. Maintenant, à quand les autobus avec le bio-diesel ? Félicitations, c'est un pas dans la bonne direction.

Denis Maranda
Saint-Eustache

Réjouissons-nous !

Je désire commenter l'idée de rendre déductible d'impôt la carte d'autobus mensuelle. En tant qu'utilisateur du transport en commun depuis une vingtaine d'années, je me réjouis à l'idée qu'un jour on puisse obtenir une déduction fiscale à l'achat de titres mensuels de transport en commun. Lorsque le PQ avait évoqué cette idée en 2003, j'étais bien contente, pas tellement pour le montant que je récupérerais, mais pour l'incitation à utiliser les transports en commun que cette idée susciterait dans la population. Enfin, une idée qui permettra, si la loi passait, de réduire les



émanations de monoxyde de carbone, de désengorger la circulation automobile et de limiter la pollution de l'air. L'implantation de structures de transport collectif aux abords des autoroutes 13 et 15 est une idée géniale également. Croisons-nous les doigts et espérons que ces lois passeront sous peu.

Francine Denis

Une bonne incitation

Mon épouse et moi demeurons dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. Du mois d'avril au mois d'octobre, nous utilisons nos vélos pour nous rendre à nos bureaux du centre-ville, même si les pistes

cyclables sont ou bien inexistantes ou bien très mal entretenues. Une fois les vélos rangés, nous utilisons le métro. Avec les récentes augmentations imposées par la STM, la réduction des services, les faces de boeufs qui nous « accueillent » matin et soir dans les autobus et aux guérites, nous avons sérieusement songé à utiliser notre voiture compte tenu qu'à deux, il nous en coûterait moins cher... Seule la difficulté d'agencer nos horaires de travail et notre petit côté écolo nous en ont empêchés... jusqu'à présent ! La possibilité de déduire le coût des cartes mensuelles serait définitivement une incitation à continuer d'utiliser le transport en commun.

Marc Levasseur

De nombreux défis

Jusqu'à maintenant, le modèle québécois a bien résisté à la mondialisation mais la partie n'est pas gagnée d'avance

STÉPHANE PAQUIN



L'auteur est professeur associé au département d'histoire et adjoint au titulaire à la chaire Hector-Fabre d'histoire du Québec. Extrait de l'allocution qu'il a prononcée lors de la Conférence La Presse/Radio-Canada.

Le modèle québécois a bien résisté à la mondialisation. Les Québécois ont su tirer profit de l'accès à un vaste marché sans mettre en péril leur culture distincte en Amérique du Nord. La proportion de personnes travaillant pour des entreprises à propriété francophone est passée de 47 % à 65 %, de 1961 à 1991. La discrimination entre francophones et anglophones en matière d'accès aux emplois les mieux rétribués, qui était de 35 % en 1960, a disparu au Québec. Le français a fait des progrès spectaculaires à tel point que 94 % des Québécois disent comprendre le français. En 1996,

74 % des anglophones disaient être bilingues contre 48 % en 1971.

La machine économique québécoise a également produit de bons résultats. De 1989 à 2000, les exportations internationales du Québec ont fait un bond spectaculaire de 190 %. En 2003, les taux québécois d'emploi (60,2 %) et d'activité (66,4 %) ont atteint des niveaux records. Selon Pierre Fortin, alors que l'écart de richesse entre le Québec et l'Ontario s'était accentué entre 1945 et 1960, depuis 1960, il se rétrécit. Il était de 26 % en 1960 et n'était plus que de 11 % en 2003. Le Québec fait également mieux que le reste de l'Amérique du Nord en matière de lutte contre les inégalités et contre la pauvreté.

Si le bilan est globalement positif, les défis pour le modèle québécois sont nombreux. On pense au vieillissement de la population, au défi d'accueillir en grand nombre des immigrants et de les intégrer convenablement. On pense évidemment à la crise de l'endettement. Un autre défi est également particulièrement important : le Québec restera-t-il un centre de décisions économiques ?

Le danger est grand, surtout lorsque le dollar canadien est faible, que les centres de décision d'ordre économique qui ont été mis en place

depuis la Révolution tranquille sont achetés, éliminés ou délocalisés par des multinationales étrangères ou par la concurrence économique étrangère.

Au Québec, la Caisse de dépôt et placement, la SGF, les Fonds de solidarité, le mouvement Desjardins ne sont pas à vendre, ils sont inaliénables. C'est un bon point pour le mo-

Il faut prendre les mesures nécessaires pour améliorer le modèle québécois.

dèle québécois. L'économie québécoise va continuer à s'internationaliser mais appartiendra vraisemblablement dans des proportions raisonnables à des Québécois. Le noyau vital est protégé. Certaines entreprises seront achetées par des firmes étrangères mais, puisque la Caisse, la SGF, le Fonds de solidarité ont des sièges sur les conseils d'administration, on peut penser que tout ce qui est économiquement viable sera tenté afin que nos entreprises ne passent pas aux mains d'investisseurs étrangers. Montréal restera une ville de décisions écono-

miques.

Les défis restent cependant importants. On pense notamment à la question des pays émergents. Les études tendent à démontrer que l'ouverture des marchés, notamment par le biais des accords de libre-échange, n'a eu que très peu d'effets sur la montée du chômage au Québec. Toutefois, nous assistons depuis quelques années au réveil industriel de plusieurs de ces pays à bas et moyens salaires. L'an dernier, la Chine a surpassé les États-Unis comme premier pays récipiendaire d'investissements directs étrangers. Le quart de la croissance économique mondiale est aujourd'hui attribuable à la Chine seulement. Les salaires sont, environ, en moyenne, cinquante fois moins élevés en Chine qu'au Québec.

Contrairement aux théories simplistes, il n'est pas évident que seuls les emplois à bas salaires seront délocalisés. Si la Chine a la capacité d'envoyer des hommes sur la lune même si tous les spécialistes s'entendent pour dire que c'est inutile, elle nous prouve quand même qu'elle possède une main d'œuvre qualifiée de bonne qualité.

Il y a en 2004, 120 000 ingénieurs informatiques dans la Silicon Val-

ley, le berceau de la révolution informatique américaine. À Bangalore, en Inde, on en compte déjà 150 000. En Chine, on forme 30 000 ingénieurs par année ! Depuis quelques années aux États-Unis, on recommence à multiplier les propositions protectionnistes au niveau des États ainsi qu'au Congrès. Cela est très nuisible pour le Québec qui est très dépendant de son voisin américain.

Ce nouveau péril demande aux Québécois d'être sur leur garde. Il faut prendre les mesures nécessaires pour améliorer le modèle québécois. Le point noir du modèle québécois est constitué par les avantages corporatistes que certains groupes sociaux se sont fait attribuer au nom de la solidarité québécoise. Avec les scandales de la Gaspésie et du métro de Laval, je n'ose même pas penser aux dépassements de coûts du CHUM. Il faut également noter que le modèle québécois, peut, contrairement aux idées reçues, être très conflictuel. Selon Pierre Fortin, de 1965 à 1982, le Québec a obtenu, parmi les pays industrialisés, le plus haut taux de conflits de travail du XX^e siècle ! Les nouveaux défis nécessitent une forte concertation sociale et des améliorations constantes au modèle québécois.

Il était temps !

La redéfinition de mission de la Caisse de dépôt est essentielle, mais elle semble affaiblir les leviers de développement économique du gouvernement

PIERRE-YVES JETTÉ



L'auteur est titulaire d'une maîtrise de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD).

Le 11 novembre dernier, le ministre Séguin déposait à l'Assemblée nationale le projet de loi 78, un projet de loi visant à modifier la loi sur la Caisse de dépôt et placement du Québec. Il était grandement temps que soit déposé un tel projet de loi. En effet, au-delà de modifier les règles de gouvernance de la Caisse afin de faire évoluer celle-ci vers les « meilleures pratiques » en la matière, ce projet de loi a le mérite de clarifier ce qui semblait être ambigu, politiquement malléable et hautement interprétable au Québec depuis près de 40 ans : le rôle de la Caisse à l'égard du développement économique provincial.

Lors de sa création, en 1965, par Jean Lesage, la Caisse avait la double visée de gérer les épargnes des Québécois tout en servant d'outil au développement économique du Québec. Bien que loua-

ble et parfaitement compatible avec le mouvement d'émancipation économique des Québécois observable à cette époque, cette « double mission » était cependant teintée d'un paradoxe qui a fini par rattraper la Caisse : l'impossibilité de systématiquement concilier « sous un même toit » les modes et les philosophies de gestion d'un fonds de pension à celles d'un levier gouvernemental de développement économique.

Bien qu'il soit parfois possible de concilier ces deux agendas, il existe également des situations dans lesquelles cette conciliation est impossible, des situations dans lesquelles des actions tout à fait légitimes d'un point de vue « développement économique » sont incohérentes avec la mission d'un gestionnaire d'un fonds de pension. Et c'est pour orienter et encadrer les actions de la Caisse dans ces cas précis que le gouvernement devait clarifier la mission de celle-ci.

Avec comme nouvel énoncé de mission de « recevoir des sommes en dépôt (...) et de les gérer en recherchant le rendement optimal du capital des déposants (...) tout en contribuant au développement économique du Québec », la Caisse obtient du gouvernement un mandat très clair quant aux critères à utiliser dans ses décisions



Henri-Paul Rousseau, le grand patron de la Caisse de dépôt et placement.

PHOTO ARCHIVES. LA PRESSE ©

d'investissement. Elle devient, sans ambiguïté, un gestionnaire de fonds de pension qui doit se comporter comme tel.

Orientations claires

Que l'on soit d'accord ou non avec son essence, ce projet de loi contient des vertus indéniables. D'abord, il fournira des orientations claires aux gestionnaires de la Caisse, des orientations qui les guideront déjà de toute façon depuis l'arrivée à la tête de la Caisse de M. Henri-Paul Rousseau en septembre 2002. Mais surtout, il permettra aux Québécois de juger de la performance de la Caisse en fonction d'objectifs, de cibles et de balises clairement définis, soient

Tant les déplacements internationaux d'emplois que la compétition internationale pour attirer les investissements étrangers transcendent les débats idéologiques et nécessitent une réaction stratégique de la part du gouvernement.

ceux d'un fonds de pension. Une telle évaluation de performance demeurerait difficile tant et aussi longtemps que le mandat de la Caisse restait ambigu.

L'optimisation du rendement des investissements de la Caisse aura bien évidemment des effets béné-

fiques sur la santé financière de ce fonds de pension collectif. À la limite, cette orientation est nécessaire afin de lui assurer une pérennité, particulièrement si l'on tient compte des pressions que l'évolution démographique exercera dessus.

Un autre défi

Mais nonobstant ses effets bénéfiques, ce repositionnement de la Caisse et son éloignement du développement économique accentuent un autre défi auquel notre gouvernement doit faire face, soit la nécessité d'intervenir stratégiquement (plutôt qu'idéologiquement) dans l'économie afin de soutenir le maintien et la création d'industries génératrices d'emploi et de richesse. Cette nécessité ne repose pas sur des bases idéologiques ou philosophiques, des bases qui sont de toute façon subjectives et à propos desquelles les débats ont eu milles fois lieu et sont à toute fin pratique caducs. Cette nécessité repose plutôt sur une observation de l'actualité économique.

Tant les déplacements internationaux d'emplois que la compétition internationale pour attirer les investissements étrangers de que les menaces croissantes de désindustrialisation sont des phénomènes contemporains qui transcendent les débats idéologiques et qui nécessitent une réaction stratégique de la part du gouvernement. Attendant que ces considérations soient bien concrètes, un récent article de

La Presse Affaires (« Bombardier veut d'autres millions », vendredi 12 novembre 2004) soulignait qu'à peu près tous les joueurs importants de l'aéronautique présents au Québec demandent présentement des fonds additionnels aux gouvernements fédéral et provincial pour poursuivre leur développement de produits au Québec. Il va sans dire que le spectre de la relocalisation est omniprésent dans ces démarches, un spectre par ailleurs tout à fait crédible dans un contexte international caractérisé par la surenchère des incitatifs visant à attirer les investissements étrangers.

Comme on peut donc le constater, la décision gouvernementale de recentrer la mission de la Caisse de Dépôt est compréhensible, mais elle semble affaiblir les leviers de développement économique du gouvernement à un moment où ceux-ci semblent cruellement nécessaires. Malgré le contexte budgétaire serré que l'on connaît, le gouvernement n'a en effet pas le choix d'investir afin d'encourager les entreprises tant locales qu'étrangères à développer leurs activités au Québec.

Conscient de ce défi, le ministre des Finances annonçait, lors d'un récent colloque organisé par le Conseil du patronat du Québec, qu'il proposerait sous peu des avenues de solution à cet égard. Il sera certainement intéressant de prendre connaissance de ces avenues et de la mesure dans laquelle elles compenseront le retrait du développement économique amorcé par la Caisse de Dépôt.

MONDE

Irak: des GI mécontents interpellent Rumsfeld

AGENCE FRANCE-PRESSE

CAMP BUEHRING – Des soldats américains mécontents, attendant dans le désert du Koweït d'entrer en Irak, ont interpellé hier le secrétaire américain à la Défense Donald Rumsfeld sur leur sécurité et sur la durée de leur séjour dans ce pays.

En visite au camp Buehring, base américaine située à 20 kilomètres de la frontière irakienne, M. Rumsfeld y a fait face à l'une des séances de questions-réponses les plus musclées avec des troupes américaines depuis le début de la guerre d'Irak en mars 2003.

Deux mille soldats étaient rassemblés dans un hangar pour écouter le chef du Pentagone.

« Nos soldats sont en train de se battre en Irak, bon nombre d'entre nous sont sur le point de se diriger vers le nord » (en Irak), a lancé l'un d'entre eux, applaudi par ses camarades.

Mais, a ajouté le soldat, « nos véhicules ne sont pas blindés. Nous récupérons des morceaux de ferraille et des vitres pare-balles usagées pour nos véhicules avant d'aller au combat ».

Donald Rumsfeld a été interrogé par d'autres soldats sur ce qui attend les forces américaines en Irak après les élections prévues fin janvier prochain, sur leurs soldes impayées et sur diverses autres questions les concernant.

Point de passage

Le camp Buehring est un point de passage important pour les militaires américains se rendant en Irak ou quittant ce pays. Son importance s'est accrue avec le renforcement des effectifs militaires en prévision des élections du 30 janvier en Irak et l'accélération des cycles de formation militaire en raison de la recrudescence de la violence.

M. Rumsfeld a eu droit à un accueil chaleureux à son entrée dans le hangar où la rencontre a eu lieu.

Mais la question des véhicules blindés a surpris tout le monde. Le secrétaire à la Défense a répondu qu'il avait discuté de la sécurité des convois américains et que tout véhicule blindé disponible a été envoyé en Irak.

Même si aucune mention n'a été faite des quelque 1100 GI tués en Irak, M. Rumsfeld a été longuement interrogé sur l'avenir de ce pays et sur le sort des quelque 140 000 militaires américains qui y sont déployés.

« La situation sur le terrain » déterminera le rythme du retrait des troupes américaines et de la coalition d'Irak, a dit le chef du Pentagone.

M. Rumsfeld, qui était arrivé au Koweït en provenance de l'Afghanistan, où il a assisté mardi à la prestation de serment du président Hamid Karzaï, a quitté l'émirat dans la soirée pour l'Inde.



Les leaders de l'opposition ukrainienne, Viktor Iouchtchenko et Ioulia Timochenko, ont salué hier leurs partisans sur la place de l'Indépendance, à Kiev, après le vote du Parlement.

Un compromis pour dénouer la crise en Ukraine

Le Parlement adopte une réforme électorale et constitutionnelle

D'APRÈS AP ET AFP

KIEV – La tension retombe en Ukraine. Le pouvoir et l'opposition sont parvenus hier à un compromis sous la forme d'une réforme électorale et constitutionnelle destinée à désamorcer la crise politique qui paralyse les institutions du pays depuis le 21 novembre.

Peu après l'adoption par le Parlement de cette double réforme, l'opposition a appelé à la levée du blocus des édifices gouvernementaux dans la capitale, Kiev.

En fin de journée, le chef de l'opposition Viktor Iouchtchenko s'est adressé aux milliers de manifestants rassemblés dans le froid depuis plus de deux semaines. « Au cours de ces 17 jours, nous avons gagné un nouveau pays », a-t-il lancé à la foule sur

la place de l'Indépendance. « Nous avons réalisé que nous sommes une nation européenne ».

M. Iouchtchenko a appelé ses partisans à se mobiliser dans la campagne pour le nouveau second tour. « Je suis confiant dans la victoire le 26 décembre », a-t-il ajouté.

Le chef de l'opposition a invité la plupart des manifestants à rentrer chez eux, mais a souligné que les camps de tentes ne seraient pas démontés avant l'élection présidentielle du 26 décembre.

La sortie de crise s'est dessinée après l'adoption-surprise par le Parlement d'une réforme électorale et constitutionnelle. Ces modifications ont été adoptées par 402 voix contre 21 et 19 abstentions. Les députés se sont levés et ont applaudi lorsque le président sortant Leonid Kouchma a promulgué cette réforme en apposant

sa signature au bas de texte.

Toutefois, pour obtenir la réforme électorale — censée limiter les risques de fraudes —, l'opposition a dû faire d'importantes concessions sur l'étendue des pouvoirs présidentiels.

En effet, au terme de la réforme constitutionnelle, certains pouvoirs du chef de l'État seront transférés au Parlement à partir de 2006, c'est-à-dire après la fin de la législature en cours. Ainsi, le président de la République ne pourra plus nommer les ministres de son propre gouvernement mais pourra seulement opposer son veto pour les trois postes les plus importants : premier ministre, chef de la diplomatie et ministre de la Défense. En clair : les députés auront donc le pouvoir de nommer tous les autres ministres.

Le camp Iouchtchenko, dans son ensemble, s'est finalement rallié

au compromis, estimant sans doute qu'un bras de fer prolongé entre l'opposition et le pouvoir risquait d'affaiblir le pays ainsi que la propre position de son candidat, notamment dans la partie orientale russophone du pays, dans la perspective du nouveau second tour qui a été fixé au 26 décembre.

Toutefois, Ioulia Timochenko s'est opposée à la réforme constitutionnelle, en soulignant qu'elle rendrait difficile la lutte contre la corruption. Elle a précisé qu'il n'y avait pas pour autant de division dans les rangs de l'opposition.

Quant au premier ministre sortant Viktor Ianoukovitch, que le président Kouchma a finalement maintenu à son poste, il a dénoncé un « coup d'État en douceur », affirmant que « toutes les décisions avaient été prises sous la pression ».

Conférence controversée sur Haïti à Montréal

JOONEED KHAN

Le Canada organise, demain et samedi à Montréal, une conférence de la diaspora haïtienne que le député libéral Denis Coderre, nommé il y a deux semaines « conseiller spécial sur Haïti », décrit comme un exercice d'accompagnement de la reconstruction d'Haïti dans une perspective de développement durable ».

Mais plusieurs groupes, haïtiens et québécois, y compris les partisans du régime Lavalas renversé en février, protestent contre ce qu'ils appellent « la nouvelle occupation d'Haïti ». Ils voient la conférence de Montréal comme un appui au « gouvernement de facto » du premier ministre Gérard Latortue, et comme une tentative de renforcer « la recolonisation » de la première République noire de l'histoire.

Rejetant les accusations de « tutelle » et de « protectorat » lancées par ses critiques, Coderre a dit préférer, dans une conversation téléphonique hier avec *La Presse*, parler d'« accompagnement ». Au lieu d'« occupation », dit-il, « il s'agit

de la libération d'Haïti ».

Jusqu'à janvier dernier, autour du bicentenaire de l'indépendance d'Haïti après 13 années de guerre contre l'Empire français, Ottawa maintenait que « Aristide est très populaire » et que « si des élections avaient lieu, il les remporterait ».

Coderre ne le nie pas. « Lavalas est un joueur. La réconciliation doit l'inclure. Si Lavalas gagne les élections prévues avant fin 2005 et que nous voulons libres et transparentes, nous nous inclinons devant la volonté populaire », a-t-il dit.

À la rencontre de Montréal toutefois, la seule personnalité Lavalas qu'il mentionne est le sénateur Gérard Gilles, celui-là même qui était présent à une rencontre avec le premier ministre Paul Martin lors de sa récente visite à Port-au-Prince. Mais divers courant de Lavalas ont affirmé que Gilles n'était pas mandaté pour parler au nom du parti, le seul grand parti organisé en Haïti.

L'Organisation Fanmi Lavalas a de son côté, dans un communiqué diffusé hier sur le site Web Erzili-

danto.com, récusé un autre individu, le Dr Jean Claude Desgranges, affirmant qu'il n'était pas mandaté non plus à parler au nom du parti.

Selon le père Gérard Jean-Juste, libéré ces jours-ci sans procès ni inculpation après sept semaines d'incarcération, « plus de 700 détenus Lavalas croupissent en prison en Haïti ». « Nous voulons la liberté pour tous les détenus politiques », a-t-il dit mardi en arrivant à Miami, où il fut longtemps curé de la Petite Haïti.

Denis Coderre ne sait pas s'il y a des détenus politiques en Haïti. « S'il y en a, cela nous inquiète bien sûr, mais le premier ministre Latortue nous a affirmé qu'il n'y en avait pas. Même dans le cas de l'ancien premier ministre Yvon Neptune, il nous a dit que ce sont ses avocats qui font traîner les procédures ».

Outre le dossier des détenus politiques, celui des violences contre les partisans d'Aristide retient l'attention de plusieurs intéressés. Cela a fait dire cette semaine au président de Guyana, Bharrat Jagdeo, que « la situation en Haïti est pire

qu'elle l'était sous Aristide », et que la Caricom (Communauté caraïbéenne) avait raison de ne pas reconnaître le régime Latortue.

Selon Lovinsky Pierre-Antoine, de la Fondation Trente Septembre (date du coup d'État sanglant de 1991 contre Aristide), « la violence politique en Haïti a fait plus de 7000 morts depuis le 29 février 2004 parmi les partisans d'Aristide ».

Il accuse le régime Latortue et l'ambassade des États-Unis d'avoir mobilisé les milliers d'anciens soldats et miliciens néo-duvaliéristes armés pour intimider les partisans de Lavalas et les empêcher de manifester par des exécutions systématiques. Selon lui, et selon le journaliste américain Kevin Pina, de *Radio Pacifica*, les forces de maintien de la paix de l'ONU (de la Minustah) se voient pressées d'accompagner les tueurs dans leurs opérations contre les bidonvilles pro-Aristide, comme Cité Soleil et Bel Air. Les médias, « fervents supporteurs » du mouvement anti-Lavalas, relaient les rapports de violences et d'assassinats en les mettant au compte des « chi-

mères », nom populaire de miliciens pro-Aristide, et d'une présumée « Opération Bagdad ».

Le Canada fut en janvier 2003 le parrain de l'Initiative d'Ottawa sur Haïti, où, avec les Français, les Américains et d'autres, fut élaboré le renversement d'Aristide et la mise en place d'une tutelle « sur le modèle du Kosovo », écrit Anthony Fenton, du blog canadien *The Dominion*. Il explique cet activisme par des intérêts miniers en Haïti, le cuivre et l'or notamment, que lorgnent la KGW Resources et la compagnie Ste Geneviève. Il ajoute que la firme de textiles montréalaise Gildan, liée à l'homme d'affaires André Apaid, chef de file anti-Aristide, mise aussi sur la main-d'oeuvre haïtienne bon marché.

« Ceux à qui le Canada, la France et les États-Unis veulent confier le pouvoir en Haïti sont ceux-là même qui l'ont depuis 200 ans, qui ont fait faillite et qui ont bloqué le développement du pays », écrit un Comité d'information formé à Montréal « pour injecter un peu de sobriété dans le débat manichéen entre Lavalas et anti-Lavalas », a dit à *La Presse* un de ses porte-parole.

LE TOUR DU GLOBE

ÉTATS-UNIS

Snow reconfirmé

Le président américain George W. Bush a demandé hier au secrétaire au Trésor John Snow de conserver ses fonctions pour son second mandat et ce dernier lui a fait part de son accord, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche Scott McClellan. Il n'a pas précisé si M. Snow resterait pour la totalité des quatre années du second mandat auquel a été élu George W. Bush le 2 novembre dernier. M. Snow, 65 ans, est secrétaire au Trésor depuis décembre 2002. Il avait succédé à Paul O'Neill qui avait été renvoyé avec un certain fracas. Huit membres du gouvernement Bush ont jusqu'à présent démissionné alors que le président Bush se prépare à entamer le 20 janvier son second mandat. d'après AFP

NATIONS UNIES

Annan ovationné

Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a été ovationné hier par l'Assemblée générale de l'ONU, recueillant ainsi un soutien sans équivoque de la communauté mondiale face aux critiques dont l'accable la droite américaine. Il venait de prononcer un discours pour présenter aux délégués les recommandations d'un Comité international en vue d'une réforme de l'ONU, projet ambitieux qu'il souhaite voir aboutir en 2005. M. Annan, qui est généralement mal vu à Washington depuis son opposition à la guerre en Irak, est en butte depuis deux semaines à des critiques féroces de la droite américaine en raison du scandale lié à l'ancien programme « pétrole contre nourriture » de l'ONU en Irak. d'après AFP

ÉTATS-UNIS

Vote du Sénat

Le Congrès américain a adopté hier une réforme majeure du renseignement américain, la première d'une telle ampleur depuis la guerre froide, avec un vote quasi unanime du Sénat. Moins de 24 heures après un vote acquis à une large majorité de membres républicains et démocrates de la Chambre des représentants, le Sénat a voté ce texte par 89 voix contre deux. Sa promulgation par le président George W. Bush est attendue dans les jours qui viennent. Adoptée *in extremis* par le Congrès sortant, qui a achevé ses travaux hier, elle est censée mettre un terme à tous les dysfonctionnements des services de renseignement, mis en cause pour n'avoir pas pu empêcher les attentats de 2001 et pour avoir fourni de mauvaises informations sur le prétendu arsenal irakien. d'après AFP

CANADA

Décision en février

Le Canada devrait décider en février prochain s'il accorde ou non l'asile à un déserteur de l'armée américaine, Jeremy Hinzman, qui a fui son pays parce qu'il refuse d'aller combattre en Irak. À l'issue de trois jours d'audience à Toronto, le commissaire Brian Goodman, de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, a demandé aux avocats de Hinzman ainsi qu'aux représentants du gouvernement canadien de remettre leurs dossiers par écrit en janvier. Durant les audiences, son avocat a plaidé que l'ancien militaire ne pouvait être expulsé vers les États-Unis parce qu'il y ferait face non seulement à la prison, mais aussi à des persécutions. d'après AFP

PROCHE-ORIENT

Aide financière

La Maison-Blanche a indiqué hier qu'elle voulait soutenir le processus électoral en apportant une aide de 20 millions de dollars à l'Autorité palestinienne, en proie à de graves difficultés financières. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a précisé que l'argent débloqué servirait à améliorer les infrastructures publiques dans les territoires palestiniens. Le ministre palestinien des Affaires étrangères, Nabil Chaath, a réclamé pour sa part hier 4,5 milliards de dollars à la communauté internationale pour poser les bases d'un État indépendant. Le processus de paix israélo-palestinien, en panne depuis plusieurs années, devrait être prochainement relancé mais pas avant la tenue de l'élection présidentielle palestinienne le 9 janvier, a aussi estimé M. Chaath en marge d'une réunion des donateurs à Oslo. d'après AFP

Le comportement des soldats israéliens fait scandale

CÉLINE BRUNEAU
COLLABORATION SPÉCIALE

JÉRUSALEM – Au milieu d'un champ de maïs, un soldat israélien pose pour le photographe, son arme automatique à la main, et un pied sur le torse nu d'un cadavre. Le corps, déshabillé pour l'occasion, est celui d'un Palestinien tué au cours d'une altercation.

La publication de ce cliché à la une du *Yediot Aronoth*, le plus grand quotidien israélien, a fait scandale en Israël fin novembre. Le journal, qui a mené l'enquête, affirme qu'il ne s'agit pas d'un phénomène isolé. Un nombre important de témoignages faisant état de ce genre de comportement par des soldats israéliens a été recensé.

Comme ce soldat qui raconte qu'après un attentat suicide commis par un Palestinien au point de passage d'Hamra, à proximité d'une base militaire israélienne, les soldats ont récupéré la tête du kamikaze, l'ont posée sur un mur, et lui ont mis une cigarette à la bouche avant de le prendre en photo.

L'armée « la plus morale » ?

Depuis quelques semaines, ce genre de révélations ennuie beaucoup l'armée israélienne que le premier ministre Ariel Sharon décrit comme « la plus morale du

monde », une opinion partagée par la majorité des Israéliens.

L'histoire de la mort d'Imane el Hams, adolescente tuée par balles dans le sud de la bande de Gaza le 5 octobre, est sans aucun doute celle qui fait le plus de bruit.

La collégienne de 13 ans a pénétré dans une zone militaire interdite aux civils, proche de son école. D'après des témoins, elle aurait commencé à courir quand les premiers coups de feu ont retenti, lâchant son sac d'école dans la hâte. Malgré tout, Imane el Hams est tuée de plusieurs dizaines de balles, et dans son sac d'écolière, on retrouve juste des livres scolaires en miettes.

Les soldats présents ont dénoncé leur commandant. D'après eux, il s'est acharné sur la fillette, vidant son chargeur sur le corps déjà mort.

« Nous condamnons ce qui s'est passé à Rafah, et nous n'avons pas peur d'en parler, c'est ce qui fait la force de notre armée, déclare Jacob Dallal, un des porte-parole de Tsahal. Nous ne condamnons pas le fait que le soldat ait tiré, il avait le droit d'être soupçonneux, mais quand il s'est rendu compte que la petite fille ne transportait pas d'explosifs, il aurait dû arrêter ! »

Cette déclaration révolte Sarit Michaeli, de l'association israélienne pour les droits de l'homme B'Tselem. « Tout se passe à l'intérieur de l'armée ! Quand une

plainte est déposée, ils gèrent ça entre eux et tout reste secret. Nous demandons que les règles qui permettent aux soldats de tirer sur des civils palestiniens soient rendues publiques ! »

La militante des droits de l'homme se félicite de l'enquête sur la mort de la petite Imane à Rafah, mais s'insurge contre le climat d'impunité qui règne d'ordinaire au sein de l'armée : « Nous avons recensé depuis le début de la deuxième Intifada (en 2000) 1656 civils palestiniens tués par des soldats de Tsahal, dont 525 enfants. Or depuis quatre ans, seulement 89 enquêtes ont été ouvertes et 22 ont conduit à des mises en accusation. Dans un cas seulement, un soldat a été condamné pour avoir causé la mort d'un Palestinien ! Comment est-ce possible ? »

Il y a quelques jours, B'Tselem a demandé la démission du chef d'état-major, Moshé Yaalon, pour violation des droits de l'homme. « Parce que les officiers de haut rang sont aussi responsables », déclare Sarit Michaeli.

D'ailleurs, un arrêt de la Cour suprême israélienne a demandé au chef d'état-major adjoint de l'armée, et ancien commandant de l'armée de l'air, Dan Haloutz, de s'expliquer concernant les propos qu'il a tenus après un raid à Gaza, en juillet 2002. Ses hommes ont largué une bombe d'une tonne sur un quartier très dense

de la ville pour éliminer un homme, un responsable du Hamas, Salah Shéhâd. Quinze civils Palestiniens sont morts en plus de la cible, dont neuf enfants. À l'époque, le commandant avait déclaré que le bilan de la mission « ne l'empêchait pas de dormir ». La nomination de Dan Haloutz au poste de chef d'état-major adjoint est postérieure à cet épisode.

La dernière affaire incriminant l'armée israélienne a été révélée par le quotidien *Haaretz* fin novembre. Sur une photo prise à un point de passage, on voit un Palestinien jouer du violon devant des soldats israéliens. L'homme soutient avoir obéi à l'ordre d'un soldat. L'enquête de l'armée a conclu que les réservistes en poste ce jour-là n'avaient pas forcé le Palestinien à jouer. Celui-ci maintient sa version.

« Même si les soldats ne sont pas coupables, analyse Marit Michaeli de B'Tselem, il y a tellement d'histoires dont on ne parle jamais et qui se passent aux points de passage ! En fait on voit des choses bien pires, seulement cette affaire fait appel à la mémoire collective. »

L'écrivain israélien Meir Shalev, choqué, a déclaré que la photo lui rappelait un autre temps et une autre armée, faisant référence aux camps nazis où des soldats forçaient certains Juifs à jouer de la musique pour accompagner le travail ou la mort des autres.

3278005A

NOËL, C'EST MAGIQUE
FORFAITS MÉGA-MINUTES À PARTIR DE 20 \$

20 \$ APPELS LOCAUX SANS FRAIS
PAR MOIS ENTRE ABONNÉS ROGERS SANS-FIL*

- 6 mois d'APPELS LOCAUX ILLIMITÉS*
- SANS-FIL PHOTO ET VIDÉO à partir de 49⁹⁹ \$**

EN PRIME: LECTEUR MP3**

SAMSUNG E316, MOTOROLA V220, NOKIA 3220

ROGERS SANS-FIL

ROGERS Votre monde. Maintenant.

- ROGERS SANS-FIL**
- MONTRÉAL**
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0000
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
Place-Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Centre Rockland (514) 735-4086
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0256
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
505, boul. De Maisonneuve O. (514) 845-8353
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
740, boul. de la Côte-Vertu (514) 789-0101
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BOUJECHEVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
878-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHATEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
442, boul. St-Joseph (secteur Hull) (819) 776-4377
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
575, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
Mail Carnaval (450) 672-7522
LÉVELLÉ
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
LÉ PÉROU
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 622-0303
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 845-4455
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemere (450) 971-2000
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-EUSTACHE
3606, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 981-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SHERBROUKE
Centre King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBÈNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (450) 372-5000
5635, boul. Jean-XIII (819) 372-5005
Les Galeries des Rivières (819) 694-6812
VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

RadioShack, ROGERS plus, ROGERS VIDEO, LA CABINE TELEPHONIQUE, Batteries Plus

Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 et peut changer sans préavis. Les forfaits Méga-minutes sont offerts dans le cadre d'un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Des frais uniques de mise en service s'appliquent. Les frais mensuels d'accès au système de 6^{me} et au service d'urgence 911, les frais liés aux services additionnels en option et les taxes s'appliquent et seront facturés mensuellement. *Appels locaux sans frais entre abonnés Rogers pour la durée de l'abonnement, jusqu'à concurrence de 1000 minutes par mois. Disponible avec tout abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans à un forfait Méga-minutes de 20\$ et plus. **L'offre d'utilisation illimitée s'applique aux nouveaux abonnés de deux ans ou de trois ans pour les forfaits de 20\$ et plus par mois et comprend le temps d'antenne local illimité. **Dans le cadre d'un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec l'achat de la carte 2699\$. **Le lecteur MP3 est offert sans frais à l'achat d'un téléphone sans fil sélectionné d'une valeur de 499\$ ou plus dans le cadre d'un abonnement de trois ans et n'est pas offert à l'achat d'un téléphone secondaire ou avec un téléphone à 0\$. Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 2004 ou jusqu'à épuisement des stocks et disponible uniquement dans les magasins participants. Le lecteur MP3 peut différer du modèle illustré. Les appareils illustrés peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. ©2004 Rogers Sans-Fil inc. Tous droits réservés. *Rogers, Rogers Sans-Fil, le ruban de Mibiüs et «VOTRE MONDE. MAINTENANT.» sont des marques de commerce de Rogers Communications inc. Utilisés sous licence.

AUCUN ACHAT REQUIS

ENTREZ, APPUYEZ ET GAGNEZ

L'ÉVÉNEMENT

On
GAGNE⁺



À

GAGNER

150

NOUVEAUX MODÈLES

2005

MINIMUM
500 \$
SUR LA PLUPART DES
MODÈLES 2005

MINIMUM
1 000 \$
SUR LA PLUPART DES
MODÈLES 2004 ET
CERTAINS MODÈLES
2005

**DE NOMBREUX AUTRES PRIX
À GAGNER INSTANTANÉMENT**

2 000 \$
DE CRÉDIT

3 000 \$
DE CRÉDIT

5 000 \$
DE CRÉDIT

10 000 \$
DE CRÉDIT

**CRÉDIT À L'ACHAT OU À LA LOCATION DE
LA PLUPART DES MODÈLES 2004 ET 2005**

0%
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT*

vous gagnez. Vous pourriez gagner instantanément jusqu'à 10 000 \$ de crédit à l'achat ou à la location de votre prochain véhicule GM admissible... ou partir au volant d'un véhicule neuf offert en grand prix. C'est le temps d'en profiter ! Cet événement est d'une durée limitée. On vous attend !

Uplander de Chevrolet



Equinox de Chevrolet



Corvette coupé de Chevrolet



Le modèle 2005 n'est pas admissible au taux de financement de 0% à l'achat, ni aux crédits de base

Cobalt de Chevrolet



Aveo^s de Chevrolet



Colorado de Chevrolet



G6 de Pontiac



Pursuit de Pontiac



Montana SV6 de Pontiac



Vibe de Pontiac



Allure de Buick



Sierra Denali de GMC



CHEVROLET



PONTIAC



BUICK

GMC



Cadillac

*Aucun achat requis pour participer. Le concours s'adresse aux résidents canadiens admissibles ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 3 janvier 2005. Les grands prix excluent les véhicules de marque HUMMER et Cadillac ainsi que certains autres véhicules, et peuvent varier selon les marques vendues par le concessionnaire chez qui se sera rendu le participant. Les crédits offerts en prix sont valables durant une période limitée et, comme les crédits de base, s'appliquent uniquement à l'achat ou à la location de modèles 2004 (en stock) ou 2005 admissibles (à l'exclusion des véhicules HUMMER 2004-2005 notamment). Les crédits de base ne s'appliquent pas à l'achat ou à la location des véhicules suivants : fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005 et Corvette 2005. Les véhicules doivent être livrés au plus tard le 3 janvier 2005. Les chances de gagner varient d'un prix à l'autre. La plupart des prix sont répartis sur une base régionale. Les personnes choisies au hasard pour un prix doivent répondre correctement à une question d'ordre mathématique pour en être déclarées gagnantes. Au Canada, il y a un total de 150 véhicules à gagner, dont 27 pour la province de Québec. Tous les participants admissibles gagneront un prix ou recevront un crédit d'achat/location d'une valeur de 1 000 \$ sur la plupart des modèles 2004 et sur une sélection de modèles 2005, ou un crédit d'achat/location d'une valeur de 500 \$ sur la plupart des modèles 2005. Les crédits offerts en prix sont répartis ainsi au Canada : 100 crédits de 10 000 \$, dont 20 au Québec, 100 crédits de 5 000 \$, dont 20 au Québec, 400 crédits de 3 000 \$, dont 80 au Québec, 5 400 crédits de 2 000 \$, dont 1 080 au Québec. Consultez votre concessionnaire GM, visitez www.gmcanada.com ou composez le 1 800 463-4783 pour connaître le règlement complet du concours. *0% de financement à l'achat sur approbation de crédit de GMAC seulement. Durée maximale de 36/48/60/72 mois selon le véhicule. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être exigés. L'offre s'applique à l'achat de la plupart des modèles 2004 et 2005 neufs ou de démonstration. Un échange entre concessionnaires peut être nécessaire. Les quantités de modèles 2004 sont limitées. Les offres s'adressent aux clients du service de détail admissibles au Canada. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut être combinée avec aucune autre offre. L'offre de 0% de financement à l'achat ne s'applique pas aux véhicules suivants : Cadillac 2004-2005 (tous les modèles), fourgonnettes GM (de tourisme, utilitaires et tronquées) 2004-2005, HUMMER H2 2004-2005, famille GMT 560 2 et 3 et série W à cabine basculante 2004-2005, Corvette 2005, tous les pick-up de grande capacité 2500 et 3500 à cabine classique/allongée/multiplace ou châssis-cabine 2005 et SSR 2005. Voyez votre concessionnaire pour connaître les modalités et conditions. Pour obtenir l'information la plus récente, visitez gmcanada.com, passez chez votre concessionnaire Pontiac • Buick • GMC • Chevrolet • Cadillac, ou appelez-nous au 1 800 463-4783.